

**ABDELHAKIM BELHADJ,
D'AL-QAIDA À LA DÉMOCRATIE**

EXTRAITS DU LIVRE D'ISABELLE MANDRAUD - LIRE PAGE 20



**Formule 1 : et à la fin,
c'est (encore) Vettel qui gagne**

SPORT - LIRE PAGE 13



**JULIETTE GRÉCO
POUR L'AMOUR DE BREL**

CULTURE - LIRE PAGE 10

Mardi 29 octobre 2013 - 69^e année - N° 21392 - 1,80 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directrice : Natalie Nougayrède

Surveillance : liaisons coupables françaises en Libye et en Syrie

■ Enquête du « Monde » sur deux sociétés françaises, Amesys et Qosmos. Liées aux services de renseignement, elles ont vendu des systèmes de surveillance à Tripoli et à Damas. Une instruction judiciaire est ouverte. Des internautes torturés ont témoigné à Paris
L'ENQUÊTE DE FRANCK JOHANNÈS ET SIMON PIEL P. 6-7

■ Barack Obama aurait su qu'Angela Merkel était écoutée par la NSA

LIRE P. 4 ET LA CHRONIQUE DE SYLVIE KAUFFMANN P. 21

■ Protection des données privées : victoire des géants de l'Internet à Bruxelles

LIRE CAHIER ÉCO P. 3

■ « Prism, un défi pour le droit » : la NSA est protégée juridiquement

LA TRIBUNE DE JEFFREY ROSEN P. 18

Révolte fiscale : l'équipe Hollande débordée

■ M. Ayrault cherche à apaiser les Bretons en allégeant encore la taxe poids lourds



François Hollande et son équipe multiplient les à-coups et les reculades pour calmer la révolte fiscale qui gagne la France. Après avoir renoncé à taxer plus fortement l'épargne logement et les PEA pendant le week-end, l'exécutif s'est attelé lundi à la taxe poids lourds, dont la contestation a provoqué des affrontements violents en Bretagne pendant le week-end. Alors que de nouvelles manifestations sont annon-

cées, Jean-Marc Ayrault cherche à apaiser les Bretons en allégeant un peu plus cette taxe sur les transports et en faisant porter un poids accru à la grande distribution.

Le gouvernement Hollande ne parvient pas à convaincre que les prélèvements obligatoires seront stabilisés en 2014 à 46% du PIB. Une prochaine étape sera le relèvement de la TVA à 20% au premier janvier 2014. ■

LIRE PAGE 8

Mazowiecki ou quand l'Europe bascula...

L'Europe vient de perdre un homme remarquable. L'Europe, pas seulement la Pologne. Premier chef de gouvernement non communiste du bloc soviétique dans l'année révolutionnaire 1989, Tadeusz Mazowiecki, qui s'est éteint lundi 28 octobre, à Varsovie, à l'âge de 86 ans, n'était pas seulement une grande figure du mouvement polonais Solidarnosc. Il fut aussi un avocat infatigable de l'intégration de la Pologne dans une Europe unie, et non plus divisée. Le représentant de l'une des causes les plus nobles du XX^e siècle.

ÉDITORIAL

Cette Europe, il lui appartenait intellectuellement, moralement et politiquement. La place qu'occupe aujourd'hui la Pologne dans l'Union européenne, près de dix ans après son adhésion, est une preuve éclatante de la justesse du combat mené dans les années 1980 par Tadeusz Mazowiecki et les opposants polonais autour de Lech Walesa.

Journaliste catholique dans les années 1970, Tadeusz Mazowiecki fut l'un des artisans

de l'alliance intellectuels-ouvriers qui a été la clé du succès de la révolution Solidarnosc. Son arrivée, avec le professeur Bronislaw Geremek (disparu en 2008) et quelques autres, aux chantiers navals de Gdansk pour appuyer les meneurs de la grève en 1980, devait transformer un simple mouvement social en lame de fond politique. Ses conseillers à ses côtés, Lech Walesa réussit à négocier la création du premier syndicat indépendant du monde communiste. La loi martiale, imposée par le général Jaruzelski en 1981 et qui valut à Mazowiecki d'être interné, comme tant d'autres, pendant un an, freina le mouvement mais ne l'arrêta pas.

Neuf ans après la signature des accords de Gdansk, Walesa, toujours entouré de ses conseillers, imposa une autre négociation, celle de la table ronde. Cette fois-ci, c'est du pouvoir politique qu'il s'agissait. Le syndicat libre, devenu un parti démocratique, balaya le Parti communiste dans une élection « semi-libre », le 4 juin 1989, qui marqua le début de la fin du communisme en Europe. A Moscou, Gorbatchev ne bougea pas. Elu député, Mazowiecki se retrouva premier ministre au mois

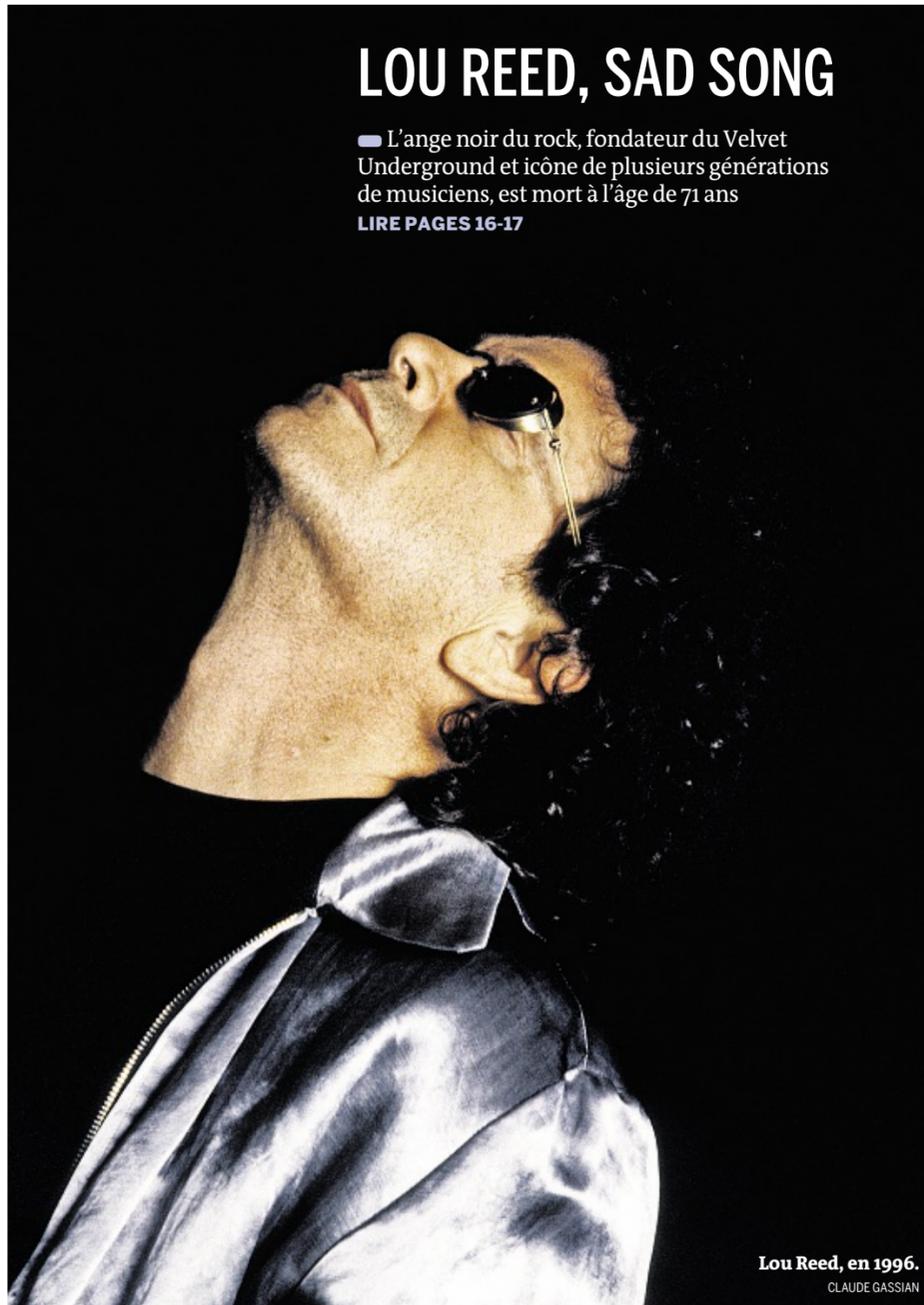
d'août. Le 9 novembre, le mur de Berlin tombait.

Le plus dur, peut-être, restait à faire : construire un Etat de droit, une économie de marché, sortir la Pologne du désastre quotidien dans lequel l'avaient plongée cinq décennies de guerre et d'un régime absurde. Tadeusz Mazowiecki et l'équipe de Solidarnosc s'y attelèrent courageusement.

Le prix politique de cette transition a été élevé. Toujours pionnière, la Pologne a essuyé les plâtres ; le courant démocrate humaniste et libéral incarné par Mazowiecki a un moment été chassé par la droite revancharde et nationaliste des frères Kaczynski, puis a regagné la faveur de l'électorat. Cette dynamique s'est reproduite dans d'autres pays de l'Europe postcommuniste, à la recherche d'un nouveau souffle idéologique, et fait partie du jeu démocratique.

Le respect dont jouissait Tadeusz Mazowiecki, autorité morale dans son pays, à la fin de ses jours est un hommage à la grande aventure de Solidarnosc. Le romantisme a disparu, vaincu par les réalités économiques. Mais cette banalisation de la vie démocratique est, en soi, un formidable succès. ■

LIRE PAGE 4



LOU REED, SAD SONG

■ L'ange noir du rock, fondateur du Velvet Underground et icône de plusieurs générations de musiciens, est mort à l'âge de 71 ans

LIRE PAGES 16-17

Lou Reed, en 1996.
CLAUDE GASSIAN

AUJOURD'HUI

Opération militaire française au Mali

L'armée française mène depuis une semaine l'opération « Hydre » dans la boucle du Niger. Entretien avec le général Marc Foucaud.

INTERNATIONAL - PAGE 2

Le journalisme trash jugé à Londres

Ouverture du procès d'Andy Coulson, ancien directeur du *News of the World*, pour l'affaire des écoutes téléphoniques de personnalités.

CAHIER ÉCO - PAGE 2

TAXE FINANCIÈRE

La colère de Christian Noyer

Le gouverneur de la Banque de France a fustigé le projet de taxe sur les transactions financières, qui doit être, selon lui, « complètement révisé »

CAHIER ÉCO - PAGE 4



Le livre qui fait l'unanimité.

roman
Seuil

L'armée française reste en première ligne au Mali

Les forces de « Serval » ont lancé une vaste opération contre des groupes djihadistes dans la boucle du Niger

Gao (Mali)
Envoyée spéciale

La vaste opération militaire lancée le 20 octobre au Mali, la première à allier, de concert, les forces françaises de « Serval », l'armée malienne et la force africaine de l'ONU (Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali, Minusma) contre les « groupes armés terroristes », n'est pas achevée. Baptisée « Hydre », elle est d'ampleur – 1500 soldats mobilisés dans la boucle du Niger –, mais elle pourrait se heurter à du vide, après des mois de « nettoyage » du terrain djihadiste par « Serval ». « Après dix mois de pression par la force "Serval", il est normal que la menace soit quasi réduite à zéro », estime un diplomate. A un mois des élections législatives, la menace terroriste est considérée comme « résiduelle » par les militaires.

Selon un gradé français sur le terrain, les attentats qui ont frappé

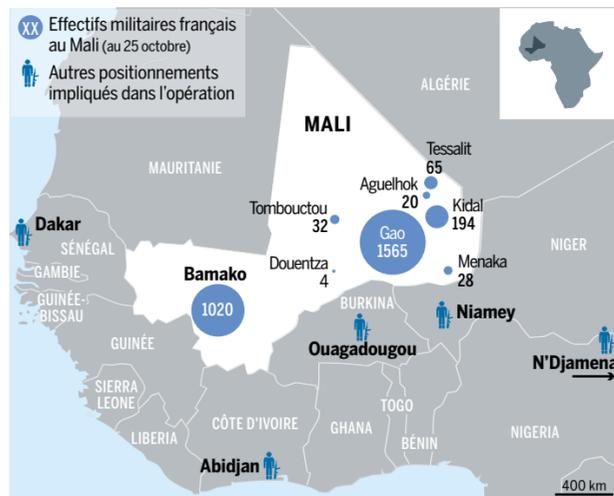
La mission militaire française est double : opérations de contre-terrorisme et appui aux forces africaines

Gao et Tessalit les 7 et 23 octobre relèveraient toutefois d'une action coordonnée d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et de leurs alliés du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao). « AQMI a désigné un nouveau chef, il va vouloir manifester sa présence », estime le colonel Mohamed Massaoué Samaké, chef de corps du bataillon Elou déployé dans l'opération « Hydre ». Ces actes relèvent d'une action asymétrique attendue de la part de groupes qui, selon la même source militaire française, « ne sont plus capables de mener des opérations coordonnées d'envergure ». Les chefs locaux djihadistes, dit-elle, « sont terrés ou hors du pays ». « De la Mauritanie au Sud-Soudan, nous allons devoir nous habituer pour longtemps à ce conflit asymétrique dont l'éradication est hors de portée », ajoute cette source.

Les cinq roquettes tirées sur Gao le 7 octobre ont tué un soldat malien; ce type d'action ne s'était plus produit depuis des mois à Gao. Le 8 octobre, une charge artisanale a endommagé le pont de Bentia, au sud de Gao. Le 23, à Tessalit, un enfant a été tué, un autre grièvement blessé lors de l'attaque du camp tchadien par une demi-douzaine de kamikazes, tous éliminés. Deux soldats tchadiens ont été tués et cinq autres blessés. Plus tard, les



Des soldats français du 92^e régiment d'infanterie lors de l'opération militaire « Gustav », menée au nord de Gao, au Mali, le 10 avril. JOËL SAGET/AFIP



commandos de l'air français présents à Tessalit ont été pris à partie par deux autres combattants au moment où ils désamorçaient les charges explosives des assaillants.

C'est moins la physionomie, de faible envergure, que le moment de ces attentats, qui retient l'attention. Ils surviennent au moment où l'empreinte militaire française

se réduit, tandis que les forces maliennes et onusiennes ne sont pas encore montées en puissance. « Serval » vient d'achever ces jours-ci un important mouvement de relève; le 25 octobre, la force est descendue juste au-dessous de 3000 hommes, contre près de 5000 au plus fort de « Serval 1 ». Après la phase offensive, de jan-

vier à juillet, « Serval 2 » se concentre autour du seul groupement tactique « Désert », au lieu de quatre. Les effectifs doivent passer à 2000 fin décembre, après les législatives maliennes. L'objectif – 1000 soldats fin 2013, repoussé à fin février 2014 – n'est plus confirmé.

Les militaires français découvrent encore des caches d'armes et de munitions, dont la présence est ancienne. Mais, faute de relais par les forces nationales, des régions sensibles demeurent vides de toute présence militaire: la forêt de Ouagadougou au nord de Tombouctou, le Gourma, à l'ouest de Gao, les zones frontalières de l'Algérie, notamment. A Kidal, où la France maintient 200 soldats, la situation est volatile. Le contingent se retrouve de facto en situation de force d'interposition, entre les groupes touareg qui se livrent une compétition politique acharnée, et entre les Touareg et une armée malienne qui, nerveuse, est employée dans une mission de police.

La mission militaire française sera donc double sur la durée:

continuer les opérations de contre-terrorisme et maintenir un appui conséquent aux forces africaines.

Les forces armées maliennes continuent de manquer de tout en dépit des promesses internationales: logistique, transmissions, mais aussi encadrement. Elles doivent en même temps se former et se déployer. Les débuts du premier bataillon formé par l'Union européenne, Waraba, basé à Tessalit, sont entachés par des règlements de compte à l'encontre des Touareg. Le deuxième, Elou, fait depuis dix jours ses premiers pas sur le terrain des opérations. Le troisième, Sighi, compte pour moitié de ses soldats des jeunes recrues, venues de la région de Kayes, proche du Sénégal, dans le sud du pays, qui ne connaissent rien du nord du pays.

De son côté, la Minusma, 5000 hommes à ce jour, demeure faible. Elle ne montera pas à 12500 hommes comme il était prévu dans les résolutions de l'ONU, mais au mieux à 9000. Les forces engagées patrouillent, mais sont dépourvues de moyens et parfois

de volonté d'agir. Il n'est pas espéré mieux du contingent bengladeshien attendu. Les Tchadiens, qui ont fourni un précieux appui lors des opérations d'élimination des combattants d'AQMI dans le nord en début d'année, « sont rincés », estime un commandant français sur le terrain, « et ils se font tirer les oreilles pour assurer la relève en cours, de Tessalit à Kidal ». Les Sénégalais, stationnés à Kidal, ne veulent pas rejoindre Gao en raison des conditions de vie sur place.

« On ne va pas rester ici quinze ans ! », s'exclame un officier français convaincu du contraire. Pour les diplomates, la sécurité n'est plus la priorité. Il s'agit maintenant d'achever le processus politique sous la houlette du nouveau président, Ibrahim Boubacar Keïta, élu en août, et de développer le pays. Mais à Gao, où les instituteurs sont en grève pour réclamer une hausse de leur salaire, et où l'électricité demeure absente, les habitants demandent à « Serval » de rester le plus longtemps possible. ■

NATHALIE GUIBERT

« Serval » opérera comme « une force de réaction rapide en appui de la Minusma »

Questions au général Marc Foucaud, commandant de la force française au Mali

L'opération militaire en cours, sur la boucle du Niger, vise-t-elle à répondre aux récents attentats-suicides ?

« L'opération en cours est complexe car elle est menée pour la première fois avec l'ensemble des forces alliées, française, malienne et africaines. Elle est planifiée depuis longtemps. Depuis la fin de « Serval 1 » et nos actions dans l'Adras des Ifoghas [nord-est du Mali], nous ne cessons de mener des opérations pour affaiblir les réseaux djihadistes et leur logistique. Nous leur donnons des coups. Nous avons récupéré beaucoup de munitions. Nous assistons à une série [d'attaques], qui correspond vraisemblablement à une campagne orchestrée. Nous savons que le seul moyen pour ces terroristes d'exister, ce sont les actions asy-

métriques, bien relayées par des médias.

Comment évaluez-vous la situation sécuritaire ?

Les groupes terroristes ne sont plus capables de mener des actions coordonnées d'envergure. Al-Qaida au Maghreb islamique essaie de trouver actuellement des armes sur le marché local malien, mais aussi dans le sud de la Libye, qui constitue une zone grise, par la route du nord du Niger. Il faut que l'armée malienne puisse maintenant frapper cette ligne logistique. Mais il ne faut pas surestimer la capacité des groupes armés à revenir à la situation antérieure à l'intervention militaire française. Les chefs djihadistes sont en cavale, ils changent de lieu toutes les quarante-huit heures et se terrent. **Et à Kidal ?** La situation au nord du Mali relève d'une problématique particulière

qui n'est pas nouvelle mais fondamentale, celle des relations entre le gouvernement et les Touareg. S'il n'y a pas d'accord signé entre ces parties, nous allons repartir quelques mois en arrière. La situation est très tendue, assez explosive sur Kidal: les Touareg, les mouvements signataires de l'accord de Ouagadougou [en juin], et l'armée malienne se font face à quelques centaines de mètres. Sur la route transsaharienne, à la frontière avec l'Algérie, passe tout le commerce qui alimente le nord du Mali. Celui qui tient In Khalil est le maître. Or, le Mouvement national de libération de l'Azawad a repris ce point des mains du Mouvement arabe de l'Azawad, et il y a une lutte entre ces groupes signataires de Ouagadougou. A Kidal, nous, avec la Minusma (Mission des Nations unies au Mali), jouons les pompiers. Nos sol-

dats prennent des risques. On ne souhaite pas être une force d'interposition, mais on ne veut pas d'escalade car il faut une sortie politique, la seule possible.

Nous faisons donc tout pour faire baisser la pression, notre souci est d'éviter l'engrenage. Il faut régler le problème touareg, qui mobilise l'énergie du gouvernement malien, pour que le pays se concentre sur ses vrais ennemis: les terroristes djihadistes.

Quel rôle va jouer maintenant la force française ?

Une présence militaire et un mouvement permanent d'opérations sont nécessaires, car si on ne l'entretient pas, les groupes terroristes se réorganisent. Pour cela, nous ne pouvons tout faire seuls dans la durée, il faut laisser la place à d'autres. Après la phase cinématique de « Serval 1 », nous sommes dans une phase de stabilisation,

où la dimension politique est primordiale. « Serval » compte actuellement 2900 hommes. Les effectifs devraient baisser à 2000 fin décembre, après les élections législatives dans le pays. La force va se concentrer. Mais pour la suite, notre présence dépendra de l'accord de défense en cours de discussion entre la France et le Mali, ainsi que de la nouvelle maquette générale de la présence française en Afrique, qui n'est pas encore arrêtée. Nous n'allons pas partir comme des voleurs. Nous aiderons les Maliens à monter en puissance. Et nous chercherons une cohérence dans la bande sahélienne. L'affaiblissement des groupes terroristes concerne toute la région, il faut qu'elle soit prise en compte avec les Etats voisins. **La Minusma peine à atteindre les effectifs nécessaires et l'armée malienne repart de zéro:**

pourront-elles prendre le relais ?

Dans chaque bataillon de la Minusma, nous avons un détachement de liaison et d'appui, capable de fournir des capacités médicales, de génie, d'ouverture d'itinéraires, de contrôle aérien. Nous restons une force de réaction rapide au Mali, en appui de la Minusma. La mission de celle-ci est d'assurer la sécurité de la population, pas d'attaquer les groupes armés terroristes. Les forces armées maliennes sont à reconstruire. Elles sont capables de faire du bon travail et y mettent beaucoup de cœur. Il reste beaucoup à faire, bien sûr. La Mission européenne de formation de l'armée malienne (EUTM) forme un troisième bataillon. L'enjeu est de former quatre bataillons supplémentaires. Il faut vraiment regarder d'où l'on vient pour mesurer les progrès réalisés. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR N. G.

Le nouveau président géorgien, partisan de relations apaisées avec Moscou

Guiorgui Margvelachvili, intellectuel respecté et néophyte en politique, a été élu au premier tour

Tbilissi
Envoyée spéciale

Beau joueur, David Bakradze, allié du président géorgien sortant Mikheil Saakachvili, a reconnu, dès la soirée de dimanche 27 octobre, sa défaite à l'élection présidentielle, allant jusqu'à féliciter le vainqueur, Guiorgui Margvelachvili, « pour la confiance que le peuple lui a exprimée ».

La victoire du candidat du Rêve géorgien, au terme d'un scrutin serein mais un peu amorphe (46% de participation soit 10% de moins qu'à la présidentielle de 2008), consolide la victoire de la coalition du premier ministre et milliardaire, Bidzina Ivanichvili, avide de tirer un trait sur l'ère Saakachvili.

Au bouillant « Micha », ultra-libéral et pro-occidental, au pouvoir depuis 2004, succède un président sans charisme, Guiorgui Margvelachvili, 44 ans, un ancien professeur de philosophie, néophyte en politique. A l'inverse de son prédécesseur, le nouveau président est tout en discrétion. La personnalité qu'il faut pour un pouvoir présidentiel considérablement restreint depuis les amendements à la Constitution adoptés en 2010.

Respecté par les intellectuels, méconnu des Géorgiens de la rue, M. Margvelachvili a été recteur de l'Institut des affaires publiques, une université privée de bon niveau à Tbilissi. Il a également été un conseiller de l'ombre de Zourab Jvania, un ancien premier ministre du président Saakachvili, mort brutalement en 2005. En 2012, lors de la victoire aux législatives du Rêve géorgien, il est nommé ministre de l'éducation et vice-premier ministre dans le gouvernement de Bidzina Ivanichvili.

Modeste, il a continué à faire ses courses à la supérette de son quartier pendant la campagne électorale, mais il a perdu son sang-froid lors d'un débat télévisé, taquant ses adversaires avec un évident manque de doigté. Sa communication a également été légèrement brouillée par la diffusion, sur Internet, d'une photographie le montrant en train de trico-



Guiorgui Margvelachvili salue ses partisans au quartier général du Rêve géorgien, son parti, dimanche 27 octobre, à Tbilissi, après sa victoire à l'élection présidentielle. GRIGORY DUKOR/REUTERS

ter des chaussettes. Nul doute que cet adepte du tricot ne fera pas de vagues, surtout dans le dossier cher au cœur du premier ministre, Bidzina Ivanichvili, celui des relations avec la Russie. « Nous serons réalistes sur les possibilités de la Géorgie. Nous cessons les rodomontades pour recon-

L'incertitude règne sur le sort futur du président sortant, Mikheil Saakachvili

naître que le pays est un petit acteur régional dans un environnement très dangereux », écrivait M. Ivanichvili dans une tribune publiée par le Wall Street Journal en 2012.

L'intégration euro-atlantique reste au programme, mais le Rêve géorgien entend faire profil bas et ne pas provoquer l'ire de Moscou. Depuis la guerre russo-géorgienne d'août 2008, des milliers de soldats russes sont durablement ins-

tallés à 70 kilomètres de Tbilissi, sur le territoire de l'Ossétie du Sud. « C'est comme un nœud coulant, s'ils débarquent sur l'autoroute Gori-Tbilissi toute proche, ils peuvent couper le pays en deux », explique un des policiers en faction au village de Ditsi.

L'incertitude règne sur le sort futur de Mikheil Saakachvili. Avec l'arrivée de Bidzina Ivanichvili à la tête du gouvernement en 2012, plusieurs de ses collaborateurs ont été mis en examen, tel l'ancien premier ministre Vano Merabichvili, emprisonné pour abus de pouvoir.

M. Ivanichvili a beau assurer qu'il ne cherchera pas à obtenir l'incarcération du président sortant, ses intentions ne sont pas claires. « Les Européens et les Américains nous ont donné un conseil amical avec lequel je suis d'accord », a-t-il déclaré récemment, expliquant qu'il ne serait pas « dans l'intérêt du pays que notre président aille en prison ». Mais il n'exclut pas que celui-ci soit convoqué par la police.

Il est ainsi question de rouvrir l'enquête sur la mort de l'ancien premier ministre Zourba Jvania, asphyxié par du monoxyde de carbone provenant d'un chauffage défectueux en 2005. En filigrane et sans la moindre preuve, il est insinué qu'il pourrait y être pour quelque chose. L'entourage de M. Saakachvili lui aurait conseillé de quitter le pays, au moins temporairement.

L'alternance à ses limites et la Géorgie a toujours autant de mal à se défaire du modèle du père. Jadis adulé, M. Saakachvili est voué aux gémonies par ses adversaires, indifférents à la multiplication du PIB par quatre en dix ans et au recul de la corruption. De Bidzina Ivanichvili, les Géorgiens attendent tout : subsides, emplois, recettes miracles. « Avant, on pensait que Micha allait nous sauver, maintenant c'est au tour de Bidzina. Il faut dire qu'il est tellement riche qu'il ne va pas nous voler », assure Gueorgi, un ingénieur à la retraite. ■

MARIE JÉGO

La présidente argentine subit un revers électoral mais garde sa majorité

La coalition de M^{me} Kirchner a perdu la province de Buenos Aires lors de législatives partielles

Buenos Aires
Correspondante

Le pouvoir depuis dix ans, le parti de gauche de la présidente péroniste, Cristina Kirchner, est resté la première force politique du pays à l'issue des élections législatives partielles du dimanche 27 octobre.

Le Front pour la victoire (FPV), la coalition présidentielle, conserve une majorité relative au Parlement, mais perd du terrain au profit de l'opposition. Le scrutin, qui portait sur le renouvellement de la moitié de la Chambre des députés et du tiers du Sénat, marque le début de la course présidentielle de 2015. La Constitution ne permet pas à M^{me} Kirchner de briguer un troisième mandat consécutif.

Le plus grand revers subi par M^{me} Kirchner a eu lieu dans la province de Buenos Aires, qui représente 40% de l'électorat. A la tête du Front rénovateur, créé il y a seulement quelques mois, le péroniste dissident, Sergio Massa, a devancé le candidat du FPV de 12 points.

A 41 ans, M. Massa, maire de Tigre, une localité bourgeoise du nord de Buenos Aires, est un ancien allié de la présidente Kirchner, dont il fut le chef de cabinet de 2008 à 2009. Il se positionne désormais comme un candidat à l'investiture péroniste en vue de la présidentielle. M. Massa a su capter les déçus du « kirchnérisme » en dénonçant l'inflation – plus de 25% par an – et l'insécurité, les deux préoccupations majeures des Argentins. « Un chemin d'espoir est né dans notre province et dans notre pays », a lancé M. Massa, qui fera son entrée à la Chambre basse avec un groupe de 15 députés.

En dépit de ses divisions, l'opposition de droite s'est renforcée. Dans la capitale, traditionnellement anti-péroniste, le parti de droite du maire, Mauricio Macri, l'a largement emporté. « Dès demain, il y aura une nouvelle donne politique », a déclaré M. Macri, qui a annoncé qu'il serait candidat à la présidence du pays.

« Sept suffrages sur dix se sont portés contre le gouvernement. Cette élection a été un triomphe pour l'opposition », estime l'analyste politique Rosendo Fraga.

Pour le politologue Marcos Navarro, « le danger pour le gouvernement ne viendra pas tant de l'opposition que de ses propres alliés au Congrès qui vont commencer à former de nouvelles alliances politiques en vue de la présidentielle ».

Pendant la campagne, le gouvernement a tenté de convaincre l'électorat populaire en comparant la situation actuelle de l'Argentine avec celle qui a prévalu lors de la crise financière traumatisante de 2001. La grande différence est que l'exécutif a ouvertement prôné l'intervention de l'Etat dans l'économie ces dernières années. Et le gouvernement n'a pas manqué de rappeler, pendant la campagne, les mesures sociales prises depuis dix ans : aides aux enfants des chômeurs, augmentation des retraites, ainsi que la réduction du chômage, ramené à 7%.

Douloureux souvenir

Au pouvoir depuis 2007, après avoir été réélue haut la main en 2011, avec 54% des suffrages, Cristina Kirchner, 60 ans, a suivi le scrutin depuis la résidence présidentielle, où elle est convalescente après avoir été opérée, le 8 octobre, d'un hématoème au cerveau, consécutif à une chute.

Elle n'a pas voté dimanche, car les médecins lui ont interdit de voyager en avion pour se rendre en Patagonie, où elle est inscrite sur les listes électorales. Son fils, Maximo Kirchner, a indiqué qu'elle allait « mieux », mais qu'il ne savait pas quand elle reprendrait ses fonctions.

Le scrutin du 27 octobre coïncidait avec un douloureux souvenir pour M^{me} Kirchner : c'était le troisième anniversaire de la mort de son mari, Nestor Kirchner, l'ancien président, auquel elle a succédé il y a cinq ans. ■

CHRISTINE LEGRAND

La « repentance » télévisée d'un journaliste chinois emprisonné fait craindre le retour d'une justice expéditive

Chen Yongzhou dit avoir été payé pour nuire dans ses articles au groupe industriel Zoomlion

Pékin
Correspondant

Les confessions télévisées du journaliste emprisonné Chen Yongzhou, samedi 26 octobre, ont consterné les milieux journalistiques en Chine, tout en soulevant de nouvelles interrogations. Le jeune reporter a reconnu, devant les caméras, depuis la prison, avoir fabriqué de fausses informations sous l'impulsion d'un mystérieux intermédiaire, qui l'aurait grassement payé pour nuire à un groupe industriel, le fabricant d'engins de chantier Zoomlion.

Arrêté le 18 octobre à Canton sous prétexte d'avoir porté atteinte à la réputation de cette société semi-publique du Hunan, dont il avait exposé les fraudes comptables, Chen Yongzhou est devenu le symbole du musellement des médias.

Son employeur, le journal cantonnais *Xinkuai Bao*, a exigé, mercredi 23 octobre, sa libération par un « S'il vous plaît, relâchez-le ! », en gros caractères à sa « une ». Jamais un média chinois n'avait daigné jusqu'alors défier aussi ouvertement la machine policière. Le *Xinkuai Bao* a réitéré sa supplique le lendemain, ralliant une

partie de la presse dite « libérale » que révoltent les innombrables arrestations de journalistes et de blogueurs au cours des trois derniers mois. Même les autorités de tutelle s'étaient inquiétées du sort du journaliste détenu.

Chen Yongzhou est donc apparu samedi matin devant les caméras de la télévision centrale CCTV le crâne rasé, menotté et vêtu d'un gilet vert de prisonnier, confessant devant les policiers avoir agi « pour l'argent et la gloire ».

« J'accepte de me confesser et souhaite me repentir pour mon crime », a-t-il déclaré depuis le centre de détention de Changsha (capitale du Hunan) où il était filmé. M. Chen est apparu signant des dépositions et admettant avoir parfois publié telles quelles les informations qu'on lui avait transmises, en contrepartie de quoi il aurait été payé 500 000 yuans (environ 60 000 euros).

Dimanche, le *Xinkuai Bao*, qui s'était porté garant les jours précédant de la véracité des quinze reportages de son journaliste sur Zoomlion, a publié à son tour un encadré en bas de page reconnaissant les résultats de l'enquête préliminaire de la police. Le journal présente ses excuses pour avoir « agi

de manière inappropriée » et « sérieusement dégradé la confiance du public dans les médias ».

Ce retournement, qui fleure bon la « normalisation », est embarrassant pour une profession qui est, elle aussi, gangrenée par la corruption : « Ces pratiques [recevoir de l'argent pour salir un concurrent] sont très fréquentes dans le journalisme économique. Cela a créé un doute sur Chen Yongzhou et on ne peut plus le soutenir. Il y aura certainement un retour de bâton contre la presse qui s'est affichée à ses côtés », nous explique sous le couvert de l'anonymat un responsable au sein d'un média chinois qui a défendu Chen. « La seule issue, c'est d'appeler au respect des procédures. Il est bien sûr aberrant que CCTV ait accès à un détenu en prison », poursuit-il, reconnaissant que le sujet est désormais tabou.

Le « Xinkuai Bao », qui s'était porté garant de la véracité des reportages de son journaliste, a présenté ses excuses

nement un retour de bâton contre la presse qui s'est affichée à ses côtés », nous explique sous le couvert de l'anonymat un responsable au sein d'un média chinois qui a défendu Chen. « La seule issue, c'est d'appeler au respect des procédures. Il est bien sûr aberrant que CCTV ait accès à un détenu en prison », poursuit-il, reconnaissant que le sujet est désormais tabou.

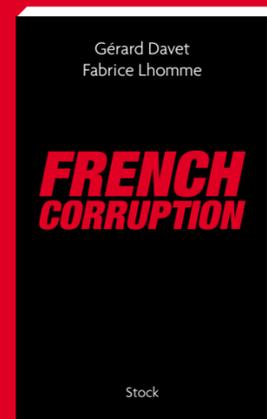
Des commentateurs s'alarment aujourd'hui d'une manipulation grossière : « Un journaliste ne sort pas un papier comme il veut, cela passe par la rédaction », nous indique l'essayiste Yan Lieshan, ex-rédacteur en chef du *Nanfang Zhoumo*. C'est à la prétendue victime de diffamation d'attaquer le journal. Or, poursuit-il, les policiers ont arrêté Chen, lui ont rasé la tête et le font parader, « exactement comme pendant la Révolution culturelle ».

Les confessions de Chen Yongzhou servent un objectif. Pour la plupart des téléspectateurs, la justice a démasqué un nouvel élément corrompu. Aussi, la répression du pouvoir fait-elle craindre le retour d'une justice expéditive et populiste. D'autres cas de « confession télévisée » ont déjà choqué les milieux d'affaires étrangers. Ainsi Charles Xue, un investisseur sino-américain devenu célèbre sur le Net chinois sous le pseudonyme de Xue Manzi, a été arrêté au mois d'août pour « sollicitation de prostitution » et « sexe en groupe ». Apparaissant à l'antenne depuis sa prison, il a reconnu combien il avait été « irresponsable » dans ses commentaires en ligne. ■

BRICE PEDROLETTI

FRENCH CORRUPTION

Gérard Davet & Fabrice Lhomme



« Une enquête qui décortique les relations adultères entre la politique et l'argent. » L'Express

« Le portrait d'une république empoisonnée par la corruption. » Le Monde

Stock

En Espagne, manifestations contre la libération de militants de l'ETA

Le gouvernement Rajoy est embarrassé par la colère des associations de victimes

Madrid
Correspondance

Sous une nuée de drapeaux espagnols, dimanche 27 octobre, des dizaines de milliers de personnes (200 000 selon les organisateurs de la manifestation) ont demandé justice pour les victimes du groupe séparatiste basque ETA.

Une semaine après la décision, le 21 octobre, par la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg (CEDH), de demander à l'Espagne la libération de l'étranger Inès del Rio Prada, emprisonnée depuis 1987 pour 24 assassinats, les principales associations de victimes du terrorisme ont clamé leur colère sur la place Colon, dans le centre de Madrid, contre ce qu'elles considèrent comme une « humiliation », une « injustice » et une « honte ».

En jugeant illégale la « doctrine Parot » – un système de calcul de remises des peines appliqué rétroactivement par la justice espagnole afin de prolonger la détention des égarés jusqu'au maximum légal de trente ans –, la CEDH a ouvert la porte à la libération dans les prochaines semaines d'une cinquantaine d'autres égarés.

Pour les manifestants, cette décision est inacceptable. « Nous voulons que cette clameur s'entende dans toute l'Espagne et qu'elle arrive à Strasbourg », a déclaré la présidente de l'Association Victimes du terrorisme (AVT, majoritaire), Angeles Pedraza.

Mais Strasbourg n'était pas la principale cible des manifestants, qui ont aussi critiqué l'ancien gouvernement de M. Zapatero, et surtout l'actuel exécutif conservateur de Mariano Rajoy (Parti populaire, PP). Dès la décision de Strasbourg connue, l'AVT lui avait demandé de ne pas l'appliquer et avait prévenu que, si la libération d'Inès del Rio était rapide, elle exigerait des explications. L'étranger a été libéré le lendemain.

« Rajoy traître à l'Espagne. Tu piétines la douleur des victimes ! », « ETA coupable, gouvernement responsable », « Rajoy tu trahis les vivants et les morts ! » sont quelques-uns des slogans qui couraient dans les rangs. Sous les sifflets et les cris de « traîtres », « canailles » et « voyous », trois

importants cadres du PP ont dû quitter la manifestation précipitamment et sous escorte.

Consciente que la manifestation était potentiellement explosive, la direction du PP avait hésité pendant quatre jours avant d'y participer. Des représentants d'une frange du PP critique avec le gouvernement, comme l'ancienne présidente de la région de Madrid, Esperanza Aguirre, ou la maire de la capitale, Ana Botella, épouse de l'ancien premier ministre José María Aznar, avaient annoncé leur participation.

Lobby influent

Devant l'ampleur de la polémique, le PP a finalement décidé de se joindre au cortège. « Nous n'allons pas à la manifestation en tant que gouvernement, mais comme parti politique » a dû se justifier M. Rajoy devant des journalistes à Bruxelles, avant d'ajouter, mal à l'aise, que celle-ci n'était « pas contre le CEDH » mais « en soutien des victimes ».

Les associations de victimes ont longtemps été utilisées par le PP pour critiquer dans la rue la politique antiterroriste du gouvernement socialiste de José Luis Rodríguez Zapatero (2004-2011).

Lors des dernières négociations entamées avec l'ETA, en 2006, ou après la libération, à la suite d'une longue grève de la faim, d'Iñaki de Juana Chaos, en 2007, les cadres du PP étaient en première ligne des manifestations. Promettant fermement contre le groupe armé s'ils devaient être élus, ils montaient parfois sur l'estrade aux côtés des familles de victimes, comme le fit Mariano Rajoy lui-même en 2007, se posant en uniques garants de la mémoire des défunts.

Aujourd'hui, ces associations, lobby influent et base électorale solide, se sont retournées contre le PP – en tout cas la droite modérée qu'incarne Mariano Rajoy –, contribuant au blocage du « processus de paix ». Le 20 octobre 2011, l'ETA a annoncé la fin de la lutte armée. Depuis, Madrid exige sa « dissolution sans conditions » tandis que le groupe séparatiste demande des gestes envers les détenus dispersés dans des prisons éloignées du Pays basque. ■

SANDRINE MOREL

Pologne Tadeusz Mazowiecki, le premier chef de gouvernement de l'après-communisme, est mort

VARSOVIE. Tadeusz Mazowiecki, chef du premier gouvernement de la Pologne post-communiste, est mort, lundi 28 octobre, à l'âge de 86 ans, ont annoncé les médias polonais. M. Mazowiecki fut l'un des architectes des débats de la « table ronde » ayant réuni des représentants du régime communiste et de l'opposition pour permettre la transition pacifique de la Pologne vers la démocratie en 1989. *Le Monde* reviendra dans une prochaine édition sur sa disparition.

Congo L'armée congolaise reprend un bastion du M23 dans l'est du pays

KINSHASA. L'armée congolaise a annoncé, dimanche 27 octobre, avoir repris le contrôle du bastion rebelle de Rutshuru, à 70 km au nord de Goma, au troisième jour des combats l'opposant aux forces du M23, dans l'est du pays. Après deux mois de calme relatif, les affrontements, qui se sont traduits par la mort d'un casque bleu tanzanien, ont repris vendredi après la rupture des discussions de paix qui se tiennent en Ouganda. – (Reuters.)

République tchèque Après leur victoire aux législatives, les sociaux-démocrates se déchirent

PRAGUE. Les sociaux-démocrates tchèques, vainqueurs des législatives avec 20,5% des voix, mais minoritaires au Parlement, se sont divisés, dimanche 27 octobre, compliquant la formation d'un gouvernement. En cause, le chef de file du CSSD, Bohuslav Sobotka, qui a refusé de démissionner comme le lui demandait la direction du parti afin de tirer les leçons du scrutin. – (Reuters.)

Israël Le gouvernement Netanyahu annonce la libération de prisonniers palestiniens

JÉRUSALEM. La décision du gouvernement, dimanche 27 octobre, de libérer vingt-six prisonniers palestiniens a engendré une forte tension politique au sein de la coalition du premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu. Il s'agit du deuxième groupe de prisonniers à être élargis dans le cadre de l'accord israélo-palestinien prévoyant la libération de 104 prisonniers détenus depuis plus de vingt ans. – (Corresp.)

Barack Obama accusé d'avoir approuvé la mise sur écoute d'Angela Merkel

La défiance entre Berlin et Washington atteint un niveau inédit depuis la guerre en Irak de 2003

Berlin
Correspondant

Le président américain, Barack Obama, savait-il que ses services secrets écoutaient les communications de la chancelière allemande, Angela Merkel ? Cette question, sans réponse à ce jour, alimente la polémique en Allemagne, où la colère contre les États-Unis croît au gré des révélations de la presse sur l'espionnage américain.

Tous les journaux publient une carte du cœur de Berlin, montrant que seuls 350 mètres séparent l'ambassade des États-Unis, sur la Pariser Platz, du bureau de la chancelière. L'ambassade, inaugurée en 2008 en présence de 4 500 invités dont Angela Merkel, apparaît comme un véritable nid d'espions. Comme avant la chute du Mur.

Les écoutes sont opérées par le SCS (Special Collection Service) au sein duquel coopèrent la CIA et la NSA. Selon le *Spiegel* du lundi 28 octobre, les spécialistes de ce service travaillent dans quatre-vingts endroits dans le monde. Dix-neuf sont en Europe (Paris, Rome, Madrid, Prague, Genève...), dont deux en Allemagne : les représentations diplomatiques de Francfort et de Berlin. Le SCS est capable de capter « à peu près toutes les méthodes de communication ». Selon *Bild*, dix-huit agents travailleraient à Berlin.

Signe des tensions qui règnent entre Berlin et Washington, les Allemands laissent filtrer des informations qui qualifient Barack Obama tantôt de lâche, tantôt de menteur. La chancellerie a laissé « fuiter » qu'au cours de l'échange téléphonique qu'Angela Merkel a eu avec le président, mercredi 23 octobre, celui-ci aurait affirmé qu'il n'était pas au courant des écoutes. Or, selon le *Spiegel*, la liste des personnalités écoutées (intitulée National Intelligence Priorities Framework) est réactualisée environ tous les dix-huit mois et porte la mention « *presidentially approved* ».

Pour le *Spiegel*, ces écoutes remonteraient à 2002, quand Angela Merkel était leader de l'opposition. Elle aurait été encore espionnée quelques semaines avant la visite de Barack Obama à Berlin en juin. Selon le *Wall Street Journal* du lundi 28 octobre, les écoutes de M^{me} Merkel auraient cessé en 2010. Dimanche, *Bild* indi-



Un membre du Piraten Partei – le Parti des pirates – porte un masque à l'effigie du président Obama lors d'une manifestation à Berlin, le 19 octobre, contre les écoutes de la NSA. PAWEŁ KOPCZYŃSKI/REUTERS

quait que selon des sources émanant de ces services, le chef de la NSA, Keith Alexander, aurait personnellement informé le président en 2010 des écoutes sur les communications d'Angela Merkel. Une version fermement démentie par la NSA, lundi.

Loin de faire cesser ces écoutes, Barack Obama aurait demandé « un dossier complet » sur la chancellerie. Le résultat des écoutes la concernant parvenait directement à la Maison Blanche. Hormis les communications cryptées qu'Angela Merkel passe de son bureau aux dirigeants étrangers, toutes ses autres communications étaient écoutées. Or Angela Merkel est une adepte des SMS.

60 millions d'appels espionnés en Espagne

L'Agence nationale de sécurité américaine (NSA) a espionné 60 millions d'appels en Espagne entre le 10 décembre 2012 et le 8 janvier de cette année, affirme le site du quotidien *El País*, lundi 28 octobre. Les éléments reçus n'incluent pas le contenu des conversations mais le numéro de l'émetteur, du récepteur, la localisation, la durée de l'appel et le numéro de série des appa-

reils utilisés, précise le quotidien. *El País* s'appuie sur les informations rendues publiques par Glenn Greenwald, le journaliste qui a eu accès aux éléments secrets récoltés par l'ancien employé de la NSA, Edward Snowden. Le chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, a convoqué lundi l'ambassadeur américain à Madrid pour lui demander des explications.

« Pas fiable »

Au sein des rangs conservateurs, certaines voix souhaitent même interrompre les négociations sur le traité de libre-échange que mènent l'Europe et les États-

Unis. Si Angela Merkel ne semble pas sur cette ligne, ce scandale des écoutes va durablement marquer les relations entre la chancellerie et l'équipe Obama. Celles-ci étaient jusqu'à présent assombries par deux contentieux : la crise financière et la Libye. Sur le premier, l'Allemagne n'a jamais supporté les critiques sur la gestion de la crise de l'euro émanant des États-Unis à l'origine de la crise de 2008.

Par ailleurs, l'Allemagne, qui n'a pas participé à l'intervention en Libye en 2011, était persuadée jusqu'au dernier moment que les États-Unis y étaient également hostiles. Le revirement de Barack Obama sur le sujet juste avant le vote du Conseil de sécurité de l'ONU en faveur d'une intervention a fait dire à certains responsables allemands que le président américain n'était « pas fiable ».

Le « Handygate » (un *handy* est un téléphone portable en allemand) ne va pas améliorer la situation. Une commission d'enquête parlementaire devrait être constituée. Certains, y compris au SPD, souhaitent même que l'ancien consultant à l'origine des révélations, Edward Snowden, soit entendu. ■

FREDERIC LEMAÎTRE

Silvio Berlusconi se replie sur le dernier carré de ses fidèles en ressuscitant son parti Forza Italia

L'ex-président du conseil italien annonce qu'il « suspend » le Peuple de la liberté, qui l'avait désavoué

Rome
Correspondant

En arrière, toute ! Alors que l'avenir politique et judiciaire de Silvio Berlusconi, 77 ans, n'a jamais paru aussi bouché, l'ancien président du conseil a « suspendu », vendredi 25 octobre, sa formation, le Peuple de la liberté (PDL) – créée en 2009 afin de rassembler tout le centre droit – pour faire renaître Forza Italia, son parti fondé il y a vingt ans sur un coin de table avec les cadres de ses entreprises. Il retrouve ainsi un poste de responsable exécutif et une formation entièrement à sa main.

« C'est une décision unanime », s'est félicité le « Cavaliere » au terme d'un semblant de consultation avec le bureau politique du PDL, oubliant de mentionner que tous les ministres de droite de la coalition dirigée par Enrico Letta en étaient absents, dont Angelino Alfano, hier encore son dauphin.

Le ministre de l'intérieur, secrétaire général du PDL, avait été l'artisan, le 2 octobre, de l'échec de la

tentative de M. Berlusconi de faire tomber le gouvernement.

Ce retour vers le passé est une fuite en avant. Les événements du 2 octobre ont révélé une fracture béante au sein du PDL ainsi que les limites de la vision et de l'influence du vieux leader. Ressuscitée, Forza Italia apparaît surtout comme un moyen pour M. Berlusconi de continuer à diriger le dernier carré de ses fidèles au sein d'un parti plus compact, plus léger et entièrement dévoué à sa cause.

S'il devait passer la main, au terme de la déchéance de son mandat de sénateur et de son inéligibilité, qui devraient être décidées en novembre par ses pairs, il pourra le « léguer » comme n'importe laquelle de ses entreprises, à sa fille aînée, Marina, dépositaire de la « marque Berlusconi ».

L'ancien président du conseil a pris soin de préciser que ce nouveau-vieux parti « soutenait » le gouvernement. Mais il a ajouté aussitôt : « Si la gauche vote ma déchéance, alors ce sera très difficile de continuer à collaborer avec un

allié qui, en même temps, valide une décision de justice partielle », lors du vote des sénateurs. « Le Parti démocrate [gauche] est assoiffé de sang berlusconien », attaque sans nuance l'ancien ministre du travail Renato Brunetta dans les colonnes du *Corriere della Sera*, dimanche 27 octobre.

Ce retour vers le passé est une fuite en avant. Reste à savoir ce que vaut encore le sigle Forza Italia sur le « marché » électoral

De fait, il y a désormais deux partis de centre droit en Italie. Ou plutôt, deux volières. Dans la première, Forza Italia, se retrouvent les « faucons » qui poussent le Cavaliere à la rupture avec le gouvernement pour provoquer des élections au plus vite, grâce auxquelles il espère trouver une « issue heureuse » à ses problèmes judiciaires.

Tous les prétextes sont bons : la réforme de la fiscalité, de la justice ou celle de la loi électorale.

Dans la seconde, le PDL, se réunissent les « colombes », favorables au gouvernement de coalition et qui songent à la reconstitution d'un grand centre droit post-berlusconien, sur le modèle de la défunte démocratie-chrétienne. Un conseil national du PDL, prévu le 8 décembre, devrait entériner ou pas cette scission annoncée.

Reste à savoir ce que vaut encore le sigle Forza Italia sur le « marché » électoral. En l'absence d'enquête d'opinion sur le sujet, les sondages restent prudents. « Le nom de Berlusconi reste une marque forte », admet Alessandra Ghisleri, de l'institut Euromedia Research. « Les divisions sont toujours un signe de faiblesse », nuance Roberto Weber (Ixé). Sur le terrain du populisme, il a un concurrent de poids en la personne de Beppe Grillo. Et les électeurs ont envie d'en finir avec le passé. Visiblement, ce n'est pas le cas de M. Berlusconi. ■

PHILIPPE RIDET



LE PROGRÈS
C'EST MIEUX RÉFLÉCHIR
LA LUMIÈRE



EDF INNOVE POUR UNE ÉNERGIE MIEUX MAÎTRISÉE

En 2012, EDF et General Electric ont repensé le système d'éclairage de Tower Bridge, permettant une réduction de sa consommation d'énergie de 40 %.

pulse.edf.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Espionnage de masse : des sociétés françaises au service de dictatures

Amesys et Qosmos ont vendu à la Libye et à la Syrie un système de surveillance d'Internet. La justice enquête

Récit

Les deux journalistes du *Wall Street Journal* sont entrés avec précaution, le 29 août 2011, dans le vaste hall de l'immeuble. Il s'ouvre sur une grande salle déserte, propre et obscure ; une photo géante et souriante de Mouammar Kadhafi pend de travers dans un couloir – le régime est tombé une semaine plus tôt, le Guide est en fuite quelque part, il n'y a plus grand monde au centre de surveillance libyen, un bâtiment de six étages au cœur de Tripoli.

Dans un petit bureau, un fauteuil défoncé, deux sofas horribles et un cendrier plein. Plus loin, les salles d'espionnage. Froides, modernes, grises et noires, façon Pentagone sauf que la table est hexagonale, et que le désordre est indescriptible. Des cartons en vrac, des documents passés en hâte à la broyeuse, des centaines de dossiers, de cassettes, des morceaux d'ordinateurs. Et des dossiers d'opposants. Au mur, une carte de la Jamahiriya libyenne, avec cet avertissement en anglais : « Aidez-nous à garder notre travail secret. Ne parlez pas d'informations classifiées ».

Des marchés à Macao et Bahreïn

Qosmos, comme saint Paul, a été touché par la grâce sur le chemin de Damas. Après avoir travaillé sur des sondes qui permettaient d'espionner sur Internet les opposants libyens ou syriens – sondes « qui n'ont jamais été opérationnelles », répète l'entreprise –, elle a décidé en 2011, « pour des raisons éthiques », de ne plus travailler pour les dictatures. Qosmos n'a certes jamais négocié directement avec Kadhafi ou Bachar Al-Assad ; elle fournissait des outils qui permettent d'extraire les données qui transitent par Internet à des intégrateurs, des entreprises qui avaient, elles, signé des contrats avec ces régimes. Qosmos ne pouvait ignorer qui était le client final, d'autant que ses sondes doivent être adaptées à chaque système local d'interception. Le PDG de Qosmos va plus loin : « Ce que nous pouvons dire, c'est que parallèlement à l'arrêt du projet Asfador [sur la Syrie], nous avons pris en 2011 la décision d'arrêter toute commercial-

isation de produits Qosmos à des intégrateurs et équipementiers d'interception légale », a indiqué James Dunne, un ancien salarié de Qosmos. « Nos contrats commerciaux sont soumis à des obligations de confidentialité », répète au Monde le PDG de l'entreprise, qui se dit « dans l'impossibilité » de commenter cette affirmation.

Mais la collaboration de Qosmos avec les « services » est un secret de Polichinelle. L'un des fondateurs de l'entreprise, Eric Horlait, l'a reconnu à demi-mot en 2011 devant les chercheurs de Paris-VI, dont les mails avaient été interceptés à leur insu. « Dans le petit monde, tout le monde sait exactement ce qui s'est passé [sur la Libye], mais personne n'a intérêt à le dire », a indiqué M. Horlait, enregistré clandestinement. Le site Reflets, particulièrement bien informé, a publié la transcription. « Allez voir la DGSE

hors du quartier général ». Avec le logo d'une entreprise, Amesys, une société française du groupe Bull. Ce sont effectivement les Français qui ont installé le système d'espionnage libyen, avec une filiale de Boeing, Narus, une société chinoise ZTE Corp, et une sud-africaine, VSTech. Il y a un pense-bête, le nom et les coordonnées du responsable français à joindre en cas de problème technique. Le responsable du « projet Eagle », fort bien résumé sur une affiche du centre : « Où beaucoup de systèmes d'interception d'Internet consistent à filtrer les adresses IP [des ordinateurs] ou à extraire seulement ces communications du flux global (interception légale), Eagle analyse et stocke toutes les communications (interception massive) ».

Amesys est née en 2007 de la fusion de deux petites sociétés, ize et Artware, spécialisées dans les hautes technologies, avant d'être rachetée trois ans plus tard par Bull, le poids lourd de l'informatique française. Tour de force : c'est le patron de la petite Amesys, Philippe Vannier, qui est devenu le PDG de Bull... Il avait proposé dès décembre 2006 un système d'es-

piionnage massif aux autorités libyennes, il a lui-même signé le contrat en décembre 2007 à Tripoli, sous l'œil bienveillant d'Abdallah Al-Senoussi, beau-frère de Kadhafi et chef des services secrets libyens – condamné en 1999 par contumace à la perpétuité en France pour son rôle dans l'attentat du DC-10 d'UTA, qui a coûté la vie à 170 personnes. La société allemande Rohde & Schwarz faisait à l'époque le siège de Tripoli pour les interceptions radio, les Sud-Africains de Saab Grintek, les Allemands de Atis et les Danois de ETI Connect pour les interceptions téléphoniques. Philippe Vannier obtient le marché du Net : un contrat de 26,5 millions d'euros, selon Mediapart, sur lequel l'incontournable intermédiaire des marchés d'armement de l'ancienne majorité, Ziad Takieddine, a touché 4,5 millions de commission.

La surveillance à l'échelle d'une nation

Le système d'espionnage Eagle est, est vrai, d'excellente qualité. « Le système massif a été conçu pour répondre aux besoins d'interception et de surveillance à l'échelle d'une nation, expose sans détour la plaquette de promotion d'Amesys, publiée par le site Owni. Complètement et facilement connectables aux systèmes existants, les produits massifs conçus par Amesys sont les meilleures réponses à vos besoins. »

Eagle est capable de livrer automatiquement les adresses personnelles et les adresses mail, les numéros de téléphone, les photos des suspects et aussi de faire des recherches par date, heure, numéro de téléphone, mots-clés, géolocalisation, « ce qui permet d'obtenir une vision claire des différentes activités de vos cibles ». Le système déchiffre aussi bien l'arabe que le croate, le tamoul, le japonais que le farsi ou le mandarin. C'est pratique.

Amesys fait appel en 2008 à des anciens de la Direction du renseignement militaire (DRM) pour former les jeunes espions libyens. « Nous leur avons appris comment trouver des cibles dans le flow massif du pays, a indiqué un militaire retraité retrouvé par *Le Figaro*, et nous avons travaillé sur des cas d'école. Par exemple, comment planter une université sous interception



et trouver des individus suspects en fonction de mots-clés. » C'est pédagogue : « On leur avait montré comment trouver tous les Libyens qui allaient sur *lefigaro.fr* et sur *lemonde.fr*. » Après trois semaines de formation, les apprentis espions piaffent d'impatience, au point de « planter le serveur » à la fin de l'été 2008 tant le système est sollicité.

Le système Eagle n'est parfaitement opérationnel que début 2010, et commence vite à porter ses fruits. Saleh D. est arrêté le 3 janvier 2011, les services libyens lui mettent sous le nez ses mails sur Yahoo du printemps 2010. Mohamed G. est interpellé le 18 février 2011, les policiers ont avec eux un message qu'il a envoyé à l'ambassade du Canada le 27 septembre 2007, extrait des profondeurs de sa messagerie. Mohamed A. est arrêté le 16 février 2011. « On m'a montré des preuves écrites. Ils m'ont montré des retranscriptions

de mes conversations téléphoniques, SMS et copies de mails tirés de ma messagerie. Je ne sais pas par quel moyen ils ont accès à toutes mes correspondances ».

En France, la direction d'Amesys est un peu gênée. Elle explique que « le contrat a été signé dans un contexte international de rapprochement diplomatique avec la Libye qui souhaitait lutter contre le terrorisme et les actes perpétrés par Al-Qaïda ». Nicolas Sarkozy a effectivement rendu visite au colonel Kadhafi en juillet 2007, et le dictateur libyen a planté sa tente en décembre dans les jardins de l'hôtel Marigny, la résidence des hôtes de marque, pour sa première visite à Paris depuis trente-quatre ans.

« Le contrat concernait la mise à disposition d'un matériel d'analyse portant sur une fraction des connexions Internet existantes, soit quelques milliers », assurait modestement Amesys en 2011 – contre l'évidence.

Une plainte pour complicité de torture

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et la Ligue des droits de l'homme ont déposé plainte à Paris contre les quatre sociétés du groupe Amesys le 19 octobre 2011, pour « complicité de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » – les juridictions françaises sont compétentes si une personne physique ou morale, accusée d'atrocités quelque part dans le monde, « se trouve en France ». « Amesys a nécessairement eu conscience de l'aide et de l'assistance portée au régime libyen, indique la plainte, et n'a cessé sa collaboration avec ce dernier non pas pour mettre un terme à des crimes, mais en considération du renversement d'alliance entre la France et la Libye ».

C'est peu dire que la plainte a été reçue avec des pincettes. Le procureur de Paris – sur instructions écrites du procureur général – a estimé qu'il n'y avait pas lieu de

l'instruire, et a soutenu que « les liens contractuels et de coopération ayant existé entre la société Amesys et le régime libyen de Mouammar Kadhafi relèvent uniquement d'actes de commerce ordinaire ne pouvant recevoir de qualification pénale ».

Le juge d'instruction est passé outre, le procureur a cependant fait appel, la cour d'appel a balayé ses arguments le 15 janvier 2013 et ordonné la poursuite de l'instruction, confiée aux trois magistrats du nouveau pôle « génocide et crimes contre l'humanité ». Mais quinze mois ont été perdus.

Qosmos, l'art de la sonde

Eagle, pour analyser les données, a besoin de sondes sur le réseau pour les trier. Cette « bricole » technologique permet, par exemple, d'extraire les métadonnées (qui communique avec qui, quand, et où, sans avoir le contenu même du message – l'équivalent des fadettes pour les téléphones) ou de bloquer des sites, surveiller les mails et les sites Web, extraire les mots de passe : ce que les informaticiens appellent le DPI, *deep packet inspection*, ou inspection en profondeur des paquets.

Or, une petite start-up française est justement à la pointe du DPI. Elle s'appelle Qosmos – de Qos, *quality of service*, et Mos (*mean opinion score*), un standard qui permet de mesurer la qualité de la voix sur la Toile. Elle a été fondée en 2000 par cinq chercheurs du Lip 6, le laboratoire d'informatique de Paris-VI, rejoint fin 2005 par un manager qui a fait ses armes dans la Silicon Valley, Thibaut Bechettoille. Il en fait une véritable entreprise, épaulée par l'Etat lorsque le Fonds stratégique d'investissement (FSI), créé par Nicolas Sarkozy pour sécuriser le capital d'entreprises stratégiques, y investit 10 millions d'euros en septembre 2011.

Qosmos est turgue de pouvoir extraire plus de 6 000 métadon-

Qosmos collabore avec le renseignement français

LA TECHNOLOGIE de Qosmos intéresse évidemment les services secrets français. « Seule la technologie Qosmos fournit les applications en temps réel qui permettent d'identifier plus de 97% du trafic et d'extraire des métadonnées détaillées », indique fièrement l'entreprise. Qosmos travaille depuis 2007 avec le renseignement, dans le cadre d'un projet appelé « Kairos » – le « moment opportun » chez les Grecs de l'Antiquité.

Kairos était un dieu représenté par un jeune homme avec une touffe de cheveux sur la tête. Quand il passait à proximité, soit on ne le voyait pas, soit on ne faisait rien, soit on attrapait ses cheveux et on saisissait l'opportunité. Qosmos préfère évidemment la première solution.

Une *Kairos Business Unit*, au sein de la division recherche et développement de Qosmos, garantissait encore en 2012 la présence

d'ingénieurs trois jours par semaine dans des lieux secrets, « encadrés par des militaires », a indiqué James Dunne, un ancien salarié de Qosmos. « Nos contrats commerciaux sont soumis à des obligations de confidentialité », répète au Monde le PDG de l'entreprise, qui se dit « dans l'impossibilité » de commenter cette affirmation.

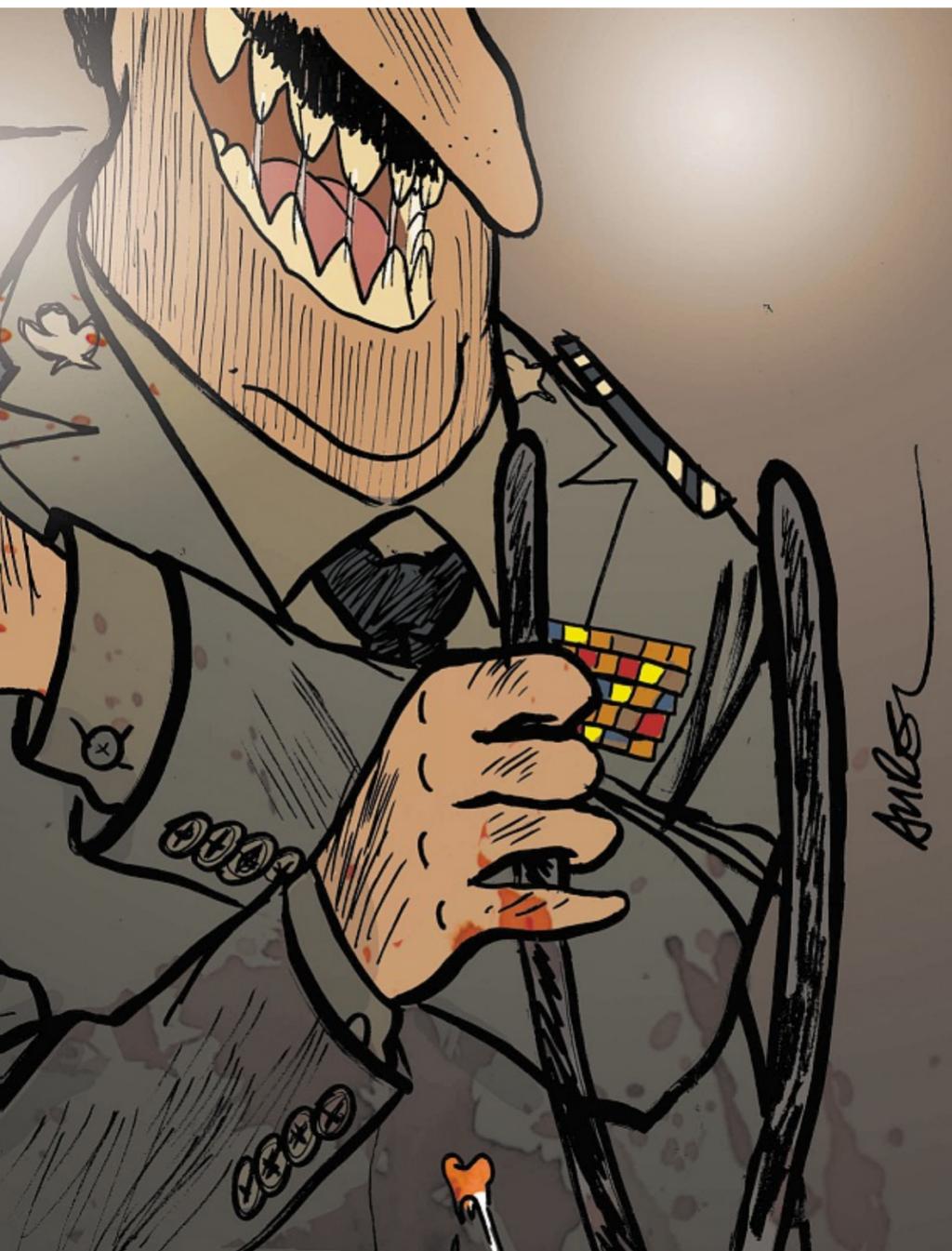
Mais la collaboration de Qosmos avec les « services » est un secret de Polichinelle. L'un des fondateurs de l'entreprise, Eric Horlait, l'a reconnu à demi-mot en 2011 devant les chercheurs de Paris-VI, dont les mails avaient été interceptés à leur insu.

« Dans le petit monde, tout le monde sait exactement ce qui s'est passé [sur la Libye], mais personne n'a intérêt à le dire », a indiqué M. Horlait, enregistré clandestinement. Le site Reflets, particulièrement bien informé, a publié la transcription. « Allez voir la DGSE

en France, avant d'aller voir qui utilise tel ou tel matériel à tel ou tel endroit pour faire telle ou telle chose. Vous connaissez les fabricants des équipements qu'utilise la DGSE pour faire des écoutes légales en France ? »

Qosmos travaille depuis 2007 avec le renseignement, dans le cadre d'un projet appelé « Kairos »

« Qosmos travaille ou pourrait travailler pour les RG Français ? », demande un chercheur. « Ecoutez mes propos, vous aurez la réponse, poursuit M. Horlait. C'est un problème de déchiffrement, hein, c'est pas très compliqué. (...) Il y a eu un énorme marché –



nées du flux Internet, et se dit la meilleure sur le marché. L'ancêtre d'Amesys, Ize, lui passe commande le 12 mars 2007 d'une sonde baptisée Jupiter, qui doit « récupérer l'ensemble du flux d'informations qui a circulé sur le réseau » et être opérationnelle en novembre 2011. Il est convenu de faire un point avec le client tous les vendredis à 11 heures. C'est secret : « La solution sera livrée sans aucune référence à Jupiter, insiste la société, la présence de la marque est une clause de rupture de contrat. »

Qosmos travaille d'arrache-pied mais les résultats sont peu probants. Amesys escompte des débits de l'ordre du gigabit, Qosmos arrive à peine à faire du 10 megabits (cent fois moins), et ne parvient pas à extraire le contenu des correspondances par mail. Amesys opte donc en septembre 2008 pour la sonde d'un fournisseur allemand, Ipoque. Cela permet à Qosmos d'insister aujourd'hui « sur le fait que même pendant la durée du contrat liant Qosmos et Amesys, la technologie de Qosmos n'a pas été opérationnelle en Libye » – c'est vrai, mais ce n'est pas faute d'avoir essayé.

Sur le coup, Qosmos juge la rupture de contrat « inexplicable » et « injustifiée » et confirme au Monde qu'elle a réclamé 80 000 euros de dédommagement à Amesys. Mais le PDG d'Amesys est devenu celui du puissant groupe Bull, et on conseille à Qosmos de trouver « une solution amiable ».

Dans l'entreprise, un homme au moins commence à se poser des questions : James Dunne, un Irlandais de 49 ans, arrivé chez Qosmos en 2005 comme rédacteur technique et devenu au fil du temps responsable de la documentation technique. C'est lui qui met en forme les modes d'emploi pour les clients et, à la différence des ingénieurs qui travaillent chacun sur un bout de projet, il a une vue d'ensemble du produit final.

Il envoya le 24 octobre 2007 un mail au patron, Thibaut Bechetoille, avec tous les salariés en

copie, où il s'inquiète de « l'utilisation de la technologie Qosmos à des fins de fichage et interception » et s'interroge sur le « code de conduite éthique » de l'entreprise « quand nous sommes tenus au secret par des clients qui n'existent pas ? » – c'est-à-dire des clients que seuls les dirigeants connaissent. On le rassure, Qosmos a une attitude responsable et éthique.

En juin 2009, les locaux de Qosmos, désormais classés confidentiel-défense, sont puissamment sécurisés, insonorisés, avec accès individuel par clés électroniques. Qosmos est désormais techniquement à l'abri des oreilles indiscretes, et juridiquement de la curiosité des juges. A l'été 2011, la plupart des membres du personnel d'Amesys et de Qosmos découvrent avec accablement dans la presse que le projet Eagle sur lequel ils ont travaillé était destiné à espionner les opposants de Kadhafi.

Le nom de Qosmos apparaît pour la première fois le 6 octobre 2011 dans un article de Mediapart, qui explique que « tous les voyages de la direction de Bull en Libye, notamment de l'actuel PDG de Bull, Philippe Vannier, étaient planifiés par Ziad Takieddine ». Chez qui les journalistes trouvent un document en anglais, « Spécifications techniques du programme de sécurité nationale » de la société Ize – avant qu'elle devienne Amesys. Un mode d'emploi, qui donne à titre d'exemple une liste de mails extraite d'Internet et qui viennent tous du Lip 6, le laboratoire informatique de Paris-VI. D'où sont issus les fondateurs de Qosmos.

Fureur des chercheurs, qui découvrent qu'ils ont été espionnés en 2004 par Qosmos, la start-up voisine de leurs locaux dans le 15^e arrondissement. L'un des patrons de la société vient s'en expliquer devant les chercheurs espionnés, avoue que c'était « maladroit » mais n'en fait pas un fromage : les gens étaient « au courant », bien qu'ils n'aient pas franchement donné leur accord, et il

leur indique en passant que, d'ailleurs, « les trafics sont filtrés sur le réseau de l'université » et que ce n'est pas illégal. La réunion, un peu houleuse, a été enregistrée clandestinement et est disponible sur le site Reflets, l'un des meilleurs spécialistes de ces questions.

Le projet Asfador

James Dunne, à Qosmos, est effondré. Quand il entend le ministre de la défense de l'époque, Hervé Morin, expliquer que le matériel de

Des internautes libyens torturés ont témoigné à Paris

JALAL A. A ÉTÉ ARRÊTÉ le 10 février 2011 à Benghazi, en Libye. Il écrivait des articles sous pseudonyme sur Internet pour dénoncer le régime et la corruption – les agents de la sûreté en avaient copie, ainsi que des messages qu'il avait envoyés de sa boîte mail depuis 2004. Plusieurs de ses contacts ont aussi été arrêtés. Son témoignage a été recueilli le 25 juin 2013 par le juge d'instruction parisien Claude Choquet, l'un des magistrats chargés du dossier Amesys.

« J'ai été torturé pendant quatre jours par des décharges électriques, des coups de pied, toutes sortes de coups. On m'a suspendu aux portes, sans parler de la torture psychologique et morale, car on m'interdisait d'aller aux toilettes, de dormir. Les agents de sûreté libyens sont très compétents dans plusieurs méthodes de torture. »

« J'étais suspendu en haut de la porte, le corps d'un côté, et de l'autre côté les mains menottées. Mes pieds ne touchaient pas terre. Ils repoussaient la porte comme pour la fermer, et je restais ainsi bloqué et suspendu, pendant qu'ils m'interrogeaient. J'étais habillé mais j'avais une cagoule sur la tête. Je restais comme ça selon leurs besoins et, quand ils avaient fini de m'interroger, ils ouvraient brutalement la porte et je tombais. Ça pou-

vait durer quinze minutes ou trois heures, selon leur humeur (...) »

« Il y avait deux méthodes pour l'électricité, soit par un bâton électrique, soit par des câbles. Je ressentais la décharge, mais je ne voyais pas l'objet. Pour le câble, on m'enlevait la chemise. Ils touchaient les parties sensibles, derrière les oreilles, les parties génitales et le ventre, au niveau du nombril. Ils me frappaient avec un câble électrique très épais, sur toutes les parties du corps sans exception. » Jalal a été libéré onze jours après son arrestation.

Mohamed A. a été arrêté le 16 février 2011, et relâché six mois et cinq jours plus tard. Il avait posé une vidéo sur la révolution tunisienne et correspondait avec des journalistes, des opposants et des juristes. Il a témoigné devant le juge français dans l'affaire Amesys le 27 juin 2013.

« Le 20 février [2011], on m'a sorti de ma cellule à 3 heures du matin. On m'a présenté au directeur de la prison d'Abou Salim. Il dormait sur un matelas dans une tente et il était ivre. Il y avait un groupe de militaires à côté de lui. Il a commencé à m'insulter et à m'humilier. Les soldats ont commencé à me frapper et à se moquer de moi en disant : "Vous, les internautes !" J'avais les pieds nus et ils m'ont mis

Contrats secrets avec les opérateurs téléphoniques

Qosmos travaille avec les opérateurs téléphoniques et les fournisseurs d'accès à Internet, qui doivent connaître le détail des flux de leurs réseaux. L'entreprise se refuse à le confirmer :

« Nos contrats sont soumis à des obligations de confidentialité », indique son PDG, Thibaut Bechetoille. Qosmos a signé en novembre 2010 un contrat avec Compro, afin d'analyser la qualité de service des réseaux mobiles. « Qosmos traite le réseau comme une véritable base de données, afin d'identifier, de rechercher et d'extraire des données de trafic avec une précision et un niveau de détail inégalés », précise l'entreprise. Elle avait conclu deux ans plus tôt un partenariat avec I-Tracing pour « collecter, directement au niveau des réseaux des opérateurs télécoms, des informations très fines et très fiables sur les consultations faites sur leurs bases de données », lesquelles « contiennent des informations personnelles très sensibles sur les abonnés ».

surveillance livré à un dictateur notoire vise à « traquer des pédophiles et des terroristes », c'est pour lui « se moquer du monde ».

Comme un malheur n'arrive jamais seul, l'agence Bloomberg publie le 4 novembre 2011 une dépêche retentissante, qui explique que, alors que la répression en Syrie a déjà fait 3 000 morts depuis mars, une compagnie italienne, Area SpA, travaille à Damas pour installer un système d'espionnage du Net. Le système est fourni par une société allemande, Utimaco, avec des sondes du français Qosmos et des unités de stockage du californien Sunnyvale. C'est le projet Asfador, du nom d'un monsieur qui aurait spontanément appelé les Italiens pour leur dire qu'ils auraient intérêt à répondre à l'appel d'offres. On n'a jamais su qui était cet Asfador, mais la société italienne a emporté le marché de 13 millions d'euros.

Qosmos a signé un contrat avec Utimaco Safeware AG le 16 novembre 2009. Les sondes de surveillance et d'interception des communications ixM-Li (Qosmos information extraction machine for legal interception) devaient être opérationnelles en 2011, avec des obligations de maintenance et de mise à jour jusqu'au 16 novembre 2013. Qosmos a fait des progrès : les « robustes sondes d'interception de Qosmos » sont désormais capables

de monter en charge « de centaines de mégabits par seconde à des dizaines de gigabits par seconde », se réjouit le directeur produit d'Utimaco. Qosmos assure qu'elle peut intercepter 5,3 millions de sessions en simultané et stocker deux ans de métadonnées au lieu de six mois auparavant.

Quand éclate le scandale de la collaboration avec la Syrie, Thibaut Bechetoille indique que « l'évolution des événements en Syrie à l'été 2011 a amené Qosmos, pour des raisons éthiques et cela avant les publications dans la presse de novembre 2011, à se retirer du projet Asfador le 17 octobre 2011 ».

La déclaration ne coïncide pas vraiment avec celle qu'il avait faite à Bloomberg le 4 novembre, indiquant que « ce n'était pas bien de continuer à soutenir le régime », et que la société avait décidé « quatre semaines plus tôt » de se retirer du marché. Le vice-président marketing et communication de Qosmos, Erik Larsson, ajoutait combien il était « compliqué techniquement et contractuellement » de se retirer du partenariat.

Utimaco, de son côté, certifie que Qosmos a prévenu dès le 2 mai qu'elle rompait le partenariat et cessait toute livraison ou services à partir de novembre. L'entreprise allemande ajoute perfidement que ce n'est pas nécessairement pour des raisons éthiques : « Nous soulignons que les livraisons de Qosmos avant réception de la lettre de résiliation ont été partiellement défectueuses et incomplètes, n'obtenant pas ainsi l'acceptation technique d'Utimaco... » Quoi qu'il en soit, si Qosmos s'est dégagee en mai, pourquoi dit-elle avoir rompu le contrat à l'été, au vu « de l'évolution des événements en Syrie » ?

James Dunne assure de son côté « qu'il nous a été annoncé en interne, fin mars 2012, que Qosmos continuerait pour des raisons contractuelles à fournir des mises à jour à Utimaco dans le cadre de ce même contrat pendant les deux années à venir ». La mise à jour majeure de la sonde ixM-Li 4.12 a été livrée à Utimaco le 31 décembre comme prévu, assure pourtant James Dunne, et la documentation technique (les « Release Notes » et le « Configuration Guide 4.12 ») le 31 janvier 2012.

Qosmos répond qu'« une confusion a été faite par certains entre le projet Asfador et d'autres projets conduits par Utimaco ». James Dunne assure qu'il n'a jamais entendu parler d'autres contrats avec Utimaco, et, s'il y en avait « de plus avouables », pourquoi la société n'en a jamais parlé ?

Le projet syrien est en tout cas terminé, l'entreprise italienne, Area, qui avait obtenu le marché

un sac sur la tête. On m'a fait marcher à un endroit où il y avait des épines et où il faisait noir. On me traitait avec violence. Quelquefois, on me laissait me cogner contre le mur et d'autres fois on me poussait contre le mur. »

« Ensuite, on m'a fait entrer dans un endroit sombre. Il y avait cinq personnes, on m'a fait me mettre à

« Il y avait deux méthodes pour l'électricité, un bâton électrique ou des câbles. Je sentais la décharge mais je ne voyais pas l'objet »
Jalal A., arrêté en 2011

genoux face au mur. Ils n'ont pas arrêté de m'insulter, de m'humilier. Ils disaient : "Tu vas voir ce qu'on va faire de toi." Ils m'ont rappelé que, courant 1996, il y a eu une tuerie dans cette prison, 1 250 personnes sont mortes. Ils faisaient comme s'ils allaient me tuer immédiatement (...). J'étais à genoux et j'ai senti l'arme sur mon cou, et j'ai entendu l'armement de la culasse. »

Mohamed G., étudiant, a posté des messages contestataires sous

d'espionnage abandonne à son tour le 28 novembre.

Nouvelle plainte

La FIDH et la Ligue des droits de l'homme ont déposé une nouvelle plainte, le 25 juillet, auprès du parquet de Paris, qui vise Qosmos pour la fourniture de matériel de surveillance au régime de Bachar Al-Assad. « Alors que les autorités françaises dénoncent avec fermeté les exactions perpétrées par Bachar Al-Assad, a expliqué Patrick Baudouin, président d'honneur de la FIDH, il est indispensable que toute la lumière soit faite sur l'éventuelle implication de sociétés françaises dans la fourniture de matériel de surveillance au régime syrien ». Qosmos a contre-attaqué en portant plainte en septembre pour dénonciation calomnieuse.

James Dunne, en pleine dépression, a fini par être licencié le 13 décembre 2012. Il avait posté en février 2011 sur sa page Facebook un lien vers un article, « Le DPI est-il une arme ? », puis écrit des commentaires désagréables pour Qosmos sur Mediapart. « Vous aviez un accès privilégié à des informations internes, confidentielles et particulièrement sensibles concernant certains de nos clients », écrit Qosmos, qui l'a licencié pour faute lourde, « manquement à l'obligation de confidentialité et de loyauté » et « détention non autorisée de documents internes avec intention de les divulguer à un tiers ».

Thibaut Bechetoille et James Dunne ont été entendus par le parquet de Paris et ont livré des pièces pour étayer leurs propos. Le procureur hésite encore à ouvrir une information judiciaire ; l'avocat de Qosmos, M^{re} Benoît Chabert, est confiant : « Il n'y a rien dans le dossier. » Pourtant, « compte tenu des liens entre Amesys et Qosmos sur la Libye », indique de son côté M^{re} Emmanuel Daoud, l'un des avocats de la FIDH, nous souhaitons que le parquet se décide à ouvrir une information judiciaire sur Qosmos et qu'elle soit elle aussi confiée aux trois magistrats déjà chargés du dossier Amesys ».

La bataille se poursuit aussi du côté des prud'hommes, où M^{re} Claude Katz, l'avocat de James Dunne, a expliqué le 23 octobre qu'on voulait sanctionner un lanceur d'alertes. Qosmos a répondu qu'il avait manqué à ses obligations de confidentialité et de loyauté. Le conseil, avec deux voix pour, deux voix contre, n'a pas été en mesure de trancher et le dossier va revenir aux prud'hommes devant un magistrat professionnel. ■

FRANCK JOHANNÈS
ET SIMON PIEL

pseudonyme sur Facebook et Yahoo. Arrêté le 17 février 2011, libéré le 24 août, il a témoigné devant le juge le 5 juillet 2013.

« Au départ, ils m'ont demandé de me déshabiller, j'ai enlevé le haut et mes chaussures mais j'ai refusé d'enlever mon pantalon. (...) Ils ont utilisé une sorte de bâton un peu flexible et ils m'ont donné des coups sur toutes les parties du corps. Ensuite, ils ont ramené une machine électrique avec laquelle ils me touchaient le corps à plusieurs endroits dont les parties génitales, et j'ai gardé des traces de cela pendant longtemps. »

« Il y avait aussi une autre position, mon corps était allongé sur le dos au sol et mes jambes sur le siège d'une chaise ; j'en des tortionnaires s'assayaient sur mes jambes, un autre sur la poitrine. L'un d'eux a ramené une bouteille d'eau de 1,5 litre et m'a fait boire toute la bouteille. Après, ils m'ont mis en position devant la fenêtre ouverte, j'étais debout, j'étais torse et pieds nus, c'était l'hiver, il faisait froid. (...) J'ai fini par bouger un peu ma tête. Je ne voyais rien derrière et, lorsque j'ai bougé un peu ma tête, j'ai reçu un coup de cendrier dans la tête. Ils m'ont dit que si j'avais besoin d'aller aux toilettes je devais faire dans mon pantalon. » ■

F. J. ET S. P.

Le gouvernement acculé sur le front fiscal

Après la reculade sur l'épargne, le premier ministre annonce un aménagement de l'écotaxe pour la Bretagne

Le gouvernement va annoncer, lundi 28 octobre, de nouvelles dispositions pour tenter d'apaiser la colère des professionnels bretons contre l'écotaxe. La détaxe de 50% accordée à la Bretagne devrait être portée à un niveau supérieur et un mécanisme va être mis en place afin que la grande distribution prenne sa part du surcoût engendré. Après avoir demandé aux ministres concernés de lui remettre leurs propositions, le premier ministre Jean-Marc Ayrault devait se rendre en milieu de journée à l'Élysée pour caler le nouveau dispositif avec François Hollande.

L'exécutif devrait prendre une initiative pour s'adresser à l'opinion. « Je veux recréer les conditions du dialogue », affirme le premier ministre, espérant que ces mesures suffiront à éviter un ajournement de l'écotaxe. Récit d'un week-end de tourmente.

L'opposition n'hésite pas à appuyer là où ça fait mal, surlignant l'« amateurisme », les « cafouillages » et l'« improvisation »

Dès vendredi 25 octobre, un vent de panique souffle dans la majorité. La mesure uniformisant les prélèvements sociaux sur les plans d'épargne logement (PEL), plans d'épargne en actions (PEA), certains contrats d'assurance-vie et l'épargne salariale au taux de 15,5% a généré un tollé. Les élus appellent le gouvernement à revoir cette disposition. Une source proche de Maignon confie au Monde qu'un « aménagement » est possible.

Samedi, en milieu de journée Jean-Marc Ayrault, décide, en

M. Moscovici annonce une réforme de l'assurance-vie

Le ministre de l'économie et des finances, Pierre Moscovici, a dévoilé, dans un entretien aux Echos du 28 octobre, la réforme de l'assurance-vie qui sera intégrée dans le prochain projet de loi de finances rectificative, à la fin de l'année. Un nouveau produit, l'« euro-croissance », va être créé, « qui offrira à la fois une garantie et un meilleur rendement » que les fonds en euros



Des manifestants contre le portique à écotaxe de Pont-de-Buis (Finistère), aux prises avec les forces de l'ordre, samedi 26 octobre. FRED TANNEAU/AFP

accord avec les trois ministres concernés, Pierre Moscovici (économie), Marisol Touraine (affaires sociales) et Bernard Cazeneuve (budget), de revoir le dispositif.

Dans l'après-midi, le repli est engagé. « Maignon a demandé à Pierre Moscovici et Bernard Caze-

neuve de stabiliser les règles en matière de fiscalité de l'épargne. Des améliorations peuvent être apportées pour le PEL et le CEL », indiquent les services du premier ministre aux agences de presse. Reste à fournir le kit de démontage. M. Cazeneuve le livre dans un entretien au Journal du dimanche du 27 octobre : « Nous entendons les inquiétudes et nous voulons en lien avec la majorité, y mettre un terme, explique le ministre délégué. Nous avons donc décidé d'amender le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour sortir les PEL, les PEA et l'épargne salariale de la mesure pour épargner les patrimoines moyens et modestes. » Invité du « Grand Rendez-vous Europe 1-Le Monde-i-Télé », M. Moscovici confirme le retrait : « Quand on est capable

d'écouter, d'entendre un pays aussi fragile, c'est aussi une vertu. »

Mis sur le recul, le gouvernement tente de mettre en avant sa volonté d'« écoute », d'« apaisement », son souci de « calmer les inquiétudes ». Il s'attire en retour une volée de bois vert de l'opposition, qui prend un malin plaisir à appuyer là où ça fait mal, en surlignant son « amateurisme », les « cafouillages », l'« improvisation ».

Pendant ce temps, le gouvernement doit faire face à un autre front, tout aussi, sinon plus, menaçant. Samedi, en fin de matinée, plusieurs centaines de camions, de tracteurs et de remorques chargés de pneus, de choux-fleurs, d'œufs et de bottes de paille convergent vers le dernier des trois portiques écotaxe du Finistère encore en état de fonctionner, à

Pont-de-Buis, sur la RN165, dans la claire intention de le mettre hors d'usage. Un peloton de 150 gendarmes mobiles – qui sera plus tard rejoint par une compagnie de CRS – fait face aux manifestants.

Les heurts sont violents. Ils dureront jusqu'en fin de journée. Les traverses métalliques de la route nationale sont arrachées, des pneus enflammés et des tonnes de choux-fleurs jonchent la chaussée. Les manifestants ont enfilé des bonnets rouges, symbolisant la révolte antifiscale en Bretagne sous l'Ancien Régime au XVII^e siècle. Certains ont collé sur leur plaque minéralogique une fausse plaque reproduisant celle de la voiture présidentielle de François Hollande (CB-455-VH). Un manifestant a eu la main arrachée en tentant de saisir une grenade lacrymo-

gène pour la renvoyer vers les gendarmes. Les opposants à l'écotaxe appellent à une nouvelle grande manifestation, samedi 2 novembre, à Quimper.

Il y a urgence à désamorcer, si c'est encore possible, ce qui s'apparente à une révolte. Dimanche, Jean-Jacques Urvoas, député (PS) du Finistère, demande, au nom de « l'ensemble des députés de Bretagne et des collectivités bretonnes à majorité socialiste », l'ajournement de l'écotaxe « pour le cas breton ». Dans l'après-midi, le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll assure avoir « parfaitement entendu et parfaitement compris » le message des manifestants bretons. Lundi, le gouvernement peaufinait ses propositions pour tenter de « renouer le dialogue ». ■

PATRICK ROGER

« La Bretagne constate l'ingratitude du président »

Questions à... Marc Le Fur, député UMP des Côtes-d'Armor

APRÈS LES VIOLENTES manifestations du week-end des 26 et 27 octobre en Bretagne contre la taxe sur les poids lourds, le député UMP des Côtes-d'Armor Marc Le Fur appelle le président de la République à intervenir et à abandonner cette mesure censée entrer en application au 1^{er} janvier 2014. Pourquoi une telle colère en Bretagne ?

« Les Bretons ne sont pas des gens violents, mais ils sont exaspérés et ont le sentiment d'être abandonnés par l'Etat central. Ceux qui manifestent sont l'expression d'une volonté très largement répandue dans la région. C'est une conjugaison de quatre crises : de l'agroalimentaire, de l'électronique, avec la fermeture du site d'Alcatel-Lucent, de l'automobile, avec le site de PSA à Rennes et des sous-traitants des industries de défense, avec la baisse du budget du ministère. Tous les piliers de l'économie bretonne sont menacés et cela se cristallise sur le problème de l'écotaxe. Il y a un effet loupe en Bretagne : cela met en exergue une situation qui n'est pas spécifique à la région.

c'est un ras-le-bol fiscal au niveau national. Vous demandez le retrait de cette mesure, pourtant elle a été votée sous Nicolas Sarkozy en 2009...

J'avais déjà voté contre. Tout est affaire d'arbitrage entre environnement et emploi ; à l'époque je peux comprendre que l'arbitrage était en faveur du premier, mais je considère que la priorité est désormais à l'emploi, et pas seulement dans les services, aussi dans l'agroalimentaire et l'industrie. Nous avons ici y a quelques mois une situation relativement favorable avec 5% de chômage dans la région. Si nous sommes encore en dessous de la moyenne nationale, l'augmentation est plus nette avec une hausse de 1,9% en septembre au niveau national contre 2,7% en Bretagne.

Il faut en tirer des conséquences très claires et abandonner l'écotaxe. Nous, les Bretons, ne nous résignons pas, et je ne souhaite pas que cela devienne un problème d'ordre public. Nous sommes à disposition pour échanger, discuter, travailler, mais il y a un préalable : la levée de cet impôt.

Vous demandez la levée de l'écotaxe au niveau national mais seuls les Bretons semblent contester cette mesure...

Cette affaire revêt ici une importance particulière du fait de la situation péninsulaire de la région et de son raccourcissement difficile à la France et à l'Europe. Le train est beaucoup trop long et l'écotaxe qui pèsera sur les camions va toucher les producteurs et les coûts des produits. Or, nous sommes soumis à une concurrence très forte, notamment de l'Allemagne qui a pris une place considérable sur le marché de l'agroalimentaire depuis quinze ans : elle est placée au cœur de l'Europe, près des marchés, dans la « banane bleue » [zone allant du nord de l'Italie à l'Angleterre en passant par Paris et Francfort]. On nous explique qu'il faut produire en France, alors donnons-nous les moyens en ne nous pénalisant pas à l'excès face à une concurrence très dure. Et sur ce cas, cela ne dépend que du gouvernement. La Bretagne dispose déjà d'un abattement de 50% de la taxe et le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, a affirmé

dimanche qu'il « ferait des propositions », en attendez-vous davantage ?

Nous n'en sommes plus là. Quand cela a été imaginé, les grandes entreprises agroalimentaires se tenaient bien, maintenant il y a un effondrement du secteur qui dispose de marges très étroites. Avec cette écotaxe, cela représentera un surcoût de 50 millions d'euros par an. J'en appelle au président de la République. Il trouve le temps d'échanger avec Leonardo ou de rencontrer les présidents des clubs de foot, il doit trouver le temps de parler aux Bretons.

La Bretagne a donné une large majorité à François Hollande, avec des ministres importants au gouvernement [dont Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation, et Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense], elle attendait un certain nombre de choses et constate aujourd'hui l'ingratitude du président. Même sur la politique culturelle : le candidat Hollande s'était engagé pour ratifier la charte des langues régionales, mais rien ne se passe. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE BEKMEZIAN

Billet

PAR PATRICK ROGER

La faiblesse et l'impopularité

Un double désastre. L'exécutif et sa majorité n'ont plus prise sur rien, ils sont attirés dans une spirale infernale. Aux ratés succèdent les ratés, qui alimentent la défiance et l'inquiétude. « On ne peut plus rien toucher », se désespère un ministre, après que le gouvernement a dû, une nouvelle fois, revoir sa copie fiscale. Désormais, il apparaît d'une totale vulnérabilité, incapable de résister à la moindre bourrasque.

Déjà, l'année dernière, il avait dû faire marche arrière devant le mouvement des « pigeons » contre la réforme des plus-values mobilières. Cette année, c'est la débâcle. Il y eut d'abord la volte-face sur la contribution sur l'excédent brut d'exploitation initialement prévue dans le projet de loi de finances et retirée onze jours plus tard pour se transformer en surtaxe de l'impôt sur les sociétés. Un signe de fragilité que l'opposition n'a pas manqué d'interpréter comme un appel à pousser les feux. Avec une mauvaise foi à peine dissimulée, elle s'est emparée de l'uniformisation des prélèvements sociaux sur les produits d'épargne pour finir de déstabiliser le gouvernement. La droite oublie volontiers les hausses successives de taxation auxquelles elle a procédé sur ces placements. De même qu'elle se garde de revendiquer la paternité de l'écotaxe instaurée sous son gouvernement, en 2009, pour être mise en œuvre en 2013. Une bonne part du « ras-le-bol fiscal » qu'elle dénonce aujourd'hui lui est – au minimum – imputable.

Mais les arguments que pourrait faire valoir l'actuelle majorité sont devenus inaudibles. Elle est contrainte de baisser pavillon sur l'épargne. Avant d'amorcer un nouveau repli sur l'écotaxe. Et c'est la double peine : l'impopularité plus la faiblesse. Le gouvernement est perdant sur tous les fronts. Il va devoir abandonner toute nouvelle initiative fiscale et faire porter ses efforts sur la recherche d'économies. Au risque, cette fois, de se heurter à son aile gauche. ■

Alain Juppé se pose en recours sans le dire

L'ex-premier ministre veut avancer à « début 2016 » la primaire UMP pour la présidentielle

Il veut incarner la force tranquille de la droite. Pas à pas, Alain Juppé se pose en recours de l'UMP pour la présidentielle de 2017. L'ancien premier ministre espère rafler la mise en s'imposant au sein d'un parti sans leader incontesté et sans ligne directrice.

« Il a ça dans un coin de sa tête », confie un de ses proches. Mais Alain Juppé n'a pas l'intention de dévoiler ses ambitions nationales avant d'avoir été réélu à la mairie de Bordeaux, aux élections municipales de mars 2014. « D'abord les municipales, car j'aime ma ville », a-t-il déclaré, dimanche 27 octobre sur RTL, précisant que « les circonstances » détermineront son éventuelle candidature à l'Elysée. Si plusieurs ténors de l'UMP doutent de ses chances, en soulignant qu'il aura 71 ans en 2017, d'autres – comme Bruno Le Maire – pensent qu'il a « une vraie carte à jouer ».



Alain Juppé, ici le 12 octobre à Bordeaux, veut être réélu à la mairie girondine en 2014. MEHDI FEDOUACH/AFP

Surnager à droite

M. Juppé revient de loin. Rejeté par une majorité de Français lors de son passage à Matignon de 1995 à 1997, l'ex-premier ministre est désormais considéré comme la personnalité politique la plus populaire du pays avec Manuel Valls. S'il est distancé, dans les sondages, par Nicolas Sarkozy dans le cœur des sympathisants UMP, il apparaît comme le deuxième choix, devançant François Fillon. 19% souhaitent l'avoir comme candidat contre 58% en faveur de l'ex-président et 12% pour M. Fillon, d'après une enquête BVA publiée dimanche par *Le Parisien*.

Celui que Jacques Chirac appelait « le meilleur d'entre nous » rêve

de prendre sa revanche sur l'histoire. Alain Juppé donne l'impression de se projeter dans l'après, sans le dire. Après les municipales, il entend créer « un groupe de réflexion » pour travailler à un véritable projet d'alternance : la défense des valeurs européennes, la compétitivité des entreprises, le rétablissement de la confiance dans notre système social en luttant contre les abus et la valorisation des atouts de la France.

Pour surnager à droite, le maire de Bordeaux cultive sa singularité. Quand l'opposition n'a pas de mots assez durs contre François Hollande, il n'hésite pas à soutenir la fermeté du président socialiste sur la Syrie. Quand la guerre des

chefs fait rage à l'UMP, il se pose en sage, espérant devenir une valeur refuge. « Il veut être le facteur d'unité à droite pendant que ses rivaux s'entre-tuent », décrypte un ancien ministre.

Le chiraquien entend aussi se démarquer sur la ligne politique. Au moment où Jean-François Copé et François Fillon sont lancés dans une surenchère droitière, il tente d'apparaître comme le point d'équilibre. Il affirme « ne pas aimer beaucoup la formule de la droite décomplexée » prônée par le président de l'UMP. « On a décomplexé une partie de nos électeurs d'aller au FN », a regretté celui qui rejette tout rapprochement idéologique avec l'extrême droite.

Alain Juppé se montre également sans concession avec M. Sarkozy. Dimanche, il a de nouveau rappelé que le « champion » de la droite pour 2017 devrait s'imposer dans le cadre d'une primaire à droite, alors que l'on prête à l'ancien président l'intention de se présenter directement devant les Français.

Sur RTL, le maire de Bordeaux a même émis l'idée d'avancer à « début 2016, plutôt que fin 2016 », la primaire, ce qui pourrait obliger M. Sarkozy à accélérer son calendrier de retour. Il n'a pas échappé à M. Juppé que l'ex-président se pose aussi en recours de son camp pour 2017. ■

ALEXANDRE LEMARIÉ

JUSTICE

Les avocats plaident de nouveau l'accès au dossier en garde à vue

Les avocats de la Conférence, les meilleurs jeunes ténors du barreau de Paris, devaient plaider, lundi 28 octobre, devant le tribunal correctionnel, l'annulation de la garde à vue de leurs clients au motif qu'ils n'ont pas eu accès au dossier. Pour poursuivre un combat mené de longue date, ils s'appuient sur la directive européenne du 22 mai 2012 qui précise que « lorsqu'une personne est arrêtée et détenue, à n'importe quel stade de la procédure pénale, les Etats membres veillent à ce que les documents (...) qui sont essentiels pour contester (...) la légalité de l'arrestation ou de la détention soient mis à disposition de la personne arrêtée ou de son avocat ». ■

Fait divers Un couple mis en examen après la découverte d'un bébé dans le coffre d'une voiture

Un couple corrézien d'une quarantaine d'années a été mis en examen, dimanche 27 octobre, après la découverte de leur bébé dans le coffre de leur voiture. La fillette, dont l'âge est estimé entre 15 et 23 mois, aurait été dissimulée depuis la naissance. Elle n'a pas d'identité et présente des retards importants. Les trois autres enfants du couple ont été confiés aux services sociaux. – (AFP)

Deux piétonnes tuées par un chauffard à Saint-Denis

Deux femmes de 59 et 60 ans sont mortes, samedi 26 octobre à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), après avoir été renversées par un conducteur qui roulait à vive allure sur la double voie qu'elles s'appropriaient à traverser. Le conducteur, âgé d'une vingtaine d'années, a perdu le contrôle de sa Clio. Il a été dépisté positif aux stupéfiants. Une enquête a été ouverte pour « homicides involontaires aggravés ».

Tempête 75 000 foyers privés d'électricité

Près de 75 000 foyers étaient privés d'électricité, lundi 28 octobre au matin, après le passage de la première tempête automnale. Les vents ont soufflé jusqu'à 139 km/h dans le Finistère.

LOGEMENT

Le Sénat adopte le projet de loi Duflot

Le Sénat a adopté, samedi 26 octobre, en première lecture le projet de loi Duflot pour l'accès au logement et un urbanisme rénové avec ses deux points très attendus : l'encadrement des loyers et la mise en place d'une garantie universelle des loyers. Les sénateurs ont rassuré les maires en imposant une minorité de blocage dans le cadre du transfert des compétences d'urbanisme aux intercommunalités. Cécile Duflot s'est engagée à défendre cet amendement lors du passage du texte en deuxième lecture. ■

PUBLICITÉ

Stars of Science

Une émission qui encourage l'entrepreneuriat dans le monde Arabe

La Qatar Foundation cultive le goût de la science et de l'innovation auprès de millions de jeunes téléspectateurs

Ils sont jeunes, motivés et ne rêvent que d'une seule chose : remporter la finale d'une émission de docu-réalité diffusée en ce moment sur la plus grande chaîne du monde arabe. Pas pour devenir des vedettes du petit écran, ni des stars de la chanson, mais des stars de la science. Comme son nom l'indique, cette émission au format original, inspiré de la télé-réalité, récompense des projets basés sur une innovation scientifique. Elle a aussi pour objectif de révéler les futurs entrepreneurs de la région, puisque tous les projets sélectionnés doivent être commercialisables.

L'initiative a été lancée il y a cinq ans par la Qatar Foundation, qui a voulu utiliser la télévision comme un outil pour promouvoir la science auprès de la nouvelle génération et lui donner l'envie d'entreprendre.

« Tous les ans nous identifions de nouveaux innovateurs, de nouvelles idées et de nouvelles inventions. Cela motive les jeunes arabes à concevoir et à créer de nouveaux produits aux standards internationaux », confie Son Excellence Sheikh Abdulla bin Ali Al-Thani, le président de l'Université Hamad bin Khalifa, Qatar Foundation.

Chaque saison, parmi les milliers de candidatures

reçues, seuls 16 jeunes sont sélectionnés pour intégrer le studio-laboratoire de Stars of Science à Doha, dans le Parc des Technologies et des Sciences du Qatar.

Pendant des semaines, ils sont évalués, conseillés et soutenus par des experts du monde entier pour développer un prototype. Depuis le début de l'émission, plus de 200 spécialistes se sont impliqués dans l'aventure : des scientifiques, des professeurs, des designers, des techniciens et des hommes d'affaires, venus d'organisations aussi prestigieuses que la Nasa, les Nations-Unies, l'Université d'Harvard ou des compagnies mondiales présentes au Qatar, comme Microsoft ou Shell.

« A Stars of Science j'ai vraiment mesuré l'importance de l'interdisciplinarité, raconte le vainqueur de la dernière saison, le Qatarien Khalid Abou Jassoum. Je suis ingénieur informatique mais pour pouvoir réussir, j'ai dû travailler auprès d'ingénieurs mécaniques, électriques et électroniques ainsi qu'avec des cuisiniers et des nutritionnistes. Il est rare de vivre une telle expérience aussi intense ailleurs dans le monde arabe ».

Avec son invention, une marmite automatisée qui combine et cuit les aliments et mémorise les recettes, Khalid Abou Jassoum, a séduit le jury, et le public qui vote aussi lors de la finale. Il a remporté le grand prix : 300 000 dollars américains.

Trois autres finalistes se sont partagés une somme équivalente, un capital de base pour les aider à lancer leur produit sur le marché.

Mais « les participants n'ont pas besoin de remporter le concours pour connaître le succès », souligne l'un des membres du jury, Nasser El Khater, directeur Marketing et Communication du comité d'Organisation de la coupe du monde de football au Qatar en 2022. « Toutes les idées présentées sont viables et commercialisables. Quelque soit le vainqueur, les candidats peuvent continuer à développer leurs idées et leur business plan pour trouver des investisseurs potentiels. Les programmes comme Stars of Science donnent aux jeunes innovateurs les ressources nécessaires pour développer leur projets » explique-t-il.

La Qatar Foundation essaie en effet de combler le manque de financement et de soutien institutionnel qui freinent l'entrepreneuriat dans le monde arabe. Et elle a réussi son pari : quinze anciens candidats ont créé leur propre entreprise après leur passage dans l'émission.

Car la visibilité donnée aux participants est un

véritable atout. La Libanaise Hind Hobeika, par exemple, a conçu dans les studios de Stars of Science, des lunettes de natation qui mesurent les fréquences cardiaques, « Instabeat ». Elle a ensuite réussi à financer son projet grâce au « crowdfunding », le financement participatif à travers internet. Aujourd'hui sa compagnie fait partie des 10 start-up les plus prometteuses du Moyen-Orient, selon le magazine Forbes.

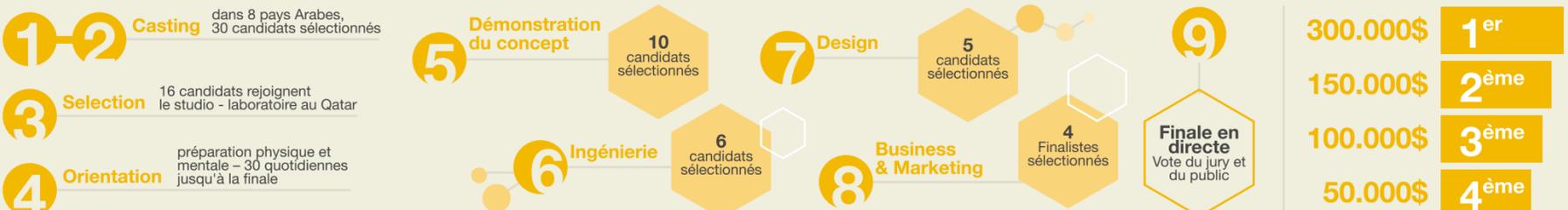
Ces succès sont des sources d'inspiration pour les millions de personnes qui ont suivi les quatre dernières saisons, à la télévision et sur les réseaux sociaux.

« Stars of Science est une lumière au bout du tunnel. Les entrepreneurs de la région ont besoin d'exemples et de modèles pour croire que, eux aussi, peuvent réussir et devenir les futurs leaders de leur industrie », commente le directeur du Centre d'incubation des entreprises du Qatar et conseiller auprès des candidats, Raed Al Emadi. « Stars of Science est plus qu'une émission. C'est une source d'espoir et c'est ce dont ont besoin les jeunes de la région », conclut-il.



« Tous les ans nous identifions de nouveaux innovateurs, de nouvelles idées et de nouvelles inventions. Cela motive les jeunes arabes à concevoir et à créer des produits aux standards internationaux. »

STARS OF SCIENCE 5 saisons • 9 épisodes prime • 30 quotidiennes • 240 conseillers • une équipe de 320 personnes • 8540 heures de rushes



« C'était le moment de dire à Brel que je l'aimais »

Trente-cinq ans après la mort de celui qui fut son ami, Juliette Gréco sort un album reprenant douze de ses titres

Entretien

Juliette Gréco, 86 ans, a toujours affirmé la force des symboles. Elle a ainsi l'habitude de donner ses rendez-vous parisiens au Lutetia. L'hôtel fut occupé par l'état-major allemand pendant la seconde guerre mondiale, avant d'accueillir les premiers déportés de retour des camps nazis. C'est là que, en 1945, Juliette Gréco avait retrouvé sa mère et sa sœur aînée, internées au camp de Ravensbrück pour faits de résistance. Tailleur-pantalon, boots en croco, chemise échancrée, tout en noir, Madame Gréco y occupe une suite vert pastel décorée par les frères Campana – tapis en spirales, meubles customisés, cuir rapiécé.

L'interprète publie, le 28 octobre, un album consacré à son ami Jacques Brel (1929-1978), douze titres drôlement arrangés par le pianiste Bruno Fontaine avec Gérard Jouannest, qui fut l'accompagnateur et le compositeur de Brel avant d'épouser la chanteuse. Avec des cordes, pompeuses (*Ne me quitte pas*) ou dépouillées (*La Chanson des vieux amants*, avec le seul violoncelle de Sonia Wieder-Atherton) oscillant entre excroissance sonore (*Amsterdam*) et orchestre dompté (*Ces gens-là*), Gréco change la perspective. Jamais lasse, elle tente une appropriation décalée du poète belge.

Vous chantez Brel en scène depuis longtemps, mais lui consacrer un album n'était-il pas un pari impossible ?

Ce fut beaucoup d'émotions, d'amour, de joie. Nous avons enregistré tout cela en studio, en direct. Nous avons été heureux. L'idée n'est pas mienne, c'est une proposition que l'on m'a faite à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de sa mort. J'avais une grande humilité, mais finalement, j'ai pensé que c'était le moment de lui dire que je l'aimais, et merci.

Le choix des chansons s'est fait de façon étrange. J'ai relu Brel à froid. Relu, du verbe lire. Le salaud ! C'est épouvantable ce qu'il dit. D'une logique, d'une lucidité, d'un dépouillement, d'une mise à nu, d'une cruauté ! J'ai compris pourquoi je l'aimais tant : à cause de cette vision sans fioriture aucune. Curieusement, *Amsterdam* est l'une des chansons les plus tendres – « *Ils ouvrent leurs braguettes* », tant pis, youpi ! ; « *Ça sent la morue jusque dans le cœur des frites* », ça va ; mais *Ces gens-là*, *Le Tango funèbre*, tout est abominable !

J'ai pris un plaisir étrange à lire Brel. J'ai conclu que ma force était d'être une femme. Il est très féminin parfois, dans la cruauté. Femme, je pouvais en faire mon affaire, dire ce qu'il n'avait pas dit, pas laissé entendre. Là nous sommes deux, il y a lui et moi, cela donne



JEAN-MARC LUBRANO

forcément un résultat bizarre, inattendu.

Pourquoi intégrer des chansons que vous n'avez jamais chantées ?

Amsterdam, trop masculin. *Ces gens-là*, à cause du « *Et moi j'aime Frida* », on aurait jaser... Eh, bien oui, moi j'aime Frida, je le ressens profondément. *Ne me quitte pas* m'énervait... Je ne supporte pas la faiblesse des gens que j'aime. Et quand elle se traîne comme un chiffon, imbibée de larmes, ça m'agace. J'ai senti une révolte totale, et je l'ai prise à l'envers, je la chante avec une rage canine.

Quand avez-vous rencontré Brel

pour la première fois ?

En 1954, j'étais au balcon du Gaumont-Palace à Paris, un très beau cinéma, avec des orgues, et j'ai vu arriver ce machin dégingandé, avec un côté Don Quichotte déjà, de grands bras, de longues pattes, une figure longue aussi. Il jouait trois chansons à l'entracte, personne ne l'écoutait. Je suis tombée en arrêt comme un chien de chasse. Canetti [propriétaire du cabaret *Les Trois Baudets*] m'a dit : « *Ah ! Bon, ça vous intéresse ? Il s'appelle Brel, il est belge. On essaie, on va voir...* » On a vu. J'ai pris de suite *Le Diable (ça va)*. Une chanson prémonitoire : « *Les hommes, les femmes*

ont tant vu que leurs yeux sont devenus gris. » Et aujourd'hui, je vois ces émigrés qui viennent en Europe comme au paradis, échouent dans des camps, se noient. Le diable, ça va. Nous avons le Front national. Dans *Le Monde*, il y a dix ans, j'avais dit : « *Ce n'est pas le père qui est dangereux, c'est la fille.* » On m'a ri au nez. Mais c'était évident.

En 1954, Brel était inconnu, il n'avait pas les moyens de défendre *Le Diable (ça va)*, moi si. [Juliette Gréco avait connu ses premiers succès à Saint-Germain-des-Prés en 1952]. Je lui ai dit : « *Tout le reste, c'est vous qui le chanterez.* » Il

n'a jamais oublié. On s'est aimé d'amour debout, de ce jour-là jusqu'à sa mort.

Quelles preuves d'amour vous a-t-il données ?

Il m'a écrit des chansons, ce qu'il ne faisait que très rarement. *Je suis bien*, par exemple. Il avait commencé *Vieille* pour Bardot, qui n'en a pas voulu. Je me suis jetée dessus comme la vérole sur le bas clergé. Et j'ai chanté cela avec une délectation que je comprends aujourd'hui encore mieux. « *C'est pour cela jeunes gens que s'éveille le désir charmant de devenir vieille* », pour être aimée pas seulement pour mes fesses.

Dans ces années-là, on partait travailler pendant des mois. En tournée. On se voyait peu, on se croisait avec Jacques, et c'était bien. Il a couché avec tout le monde sauf avec moi ; je me dis que j'ai peut-être raté une marche, mais cela ne m'intéressait pas du tout, c'était lui que j'aimais. Comme avec Brassens. Qui m'a fait, paraît-il, des avances, mais je n'ai jamais rien vu. Ce qu'ils étaient était bien plus intéressant !

Vous avez fini par épouser Gérard Jouannest, pianiste, compositeur, arrangeur de Brel...

Un jour Brel apporte *On n'oublie rien*. Gérard au piano. J'arrive en déshabillé blanc en dentelle, légèrement transparent – Gérard me l'a raconté ensuite –, tombée de mon lit, j'étais rentrée à 7 heures du matin... On s'est retrou-

« J'ai pris un plaisir étrange à lire Brel. J'ai conclu que ma force était d'être une femme. Il est très féminin parfois, dans la cruauté »

vé quelques dizaines d'années après. C'est un type épatant, remarquable. Il a composé plus de quarante chansons pour Brel. La première a été *Ne me quitte pas*, mais il n'était pas inscrit à la Sacem. Alors, comme Jacques était un homme magnifique, il avait offert un piano à queue à Gérard, qui avait une bicyclette, des pinces à vélo, fauché comme les blés.

« J'arrive » est un de vos classiques, qui figure sur cet album.

J'arrive, Brel ne l'a jamais chantée sur scène. C'est moi qui l'ai créée. Le jour où il est mort – puisque paraît-il, il est mort –, j'ai demandé à Jouannest si l'on était capables de jouer *J'arrive*. Il a dit oui. J'avais son blanc-seing. Cela n'a pas été facile, ni pour lui ni pour moi. Mais si on abdique au prétexte que l'autre est parti en voyage, il n'y a plus de raison de chanter. L'oubli, c'est la mort la plus certaine.

Qu'avez-vous pensé de son départ aux Marquises ?

Toute sa vie est parfaitement logique. Il a tout écrit, tous les sujets qu'il a voulu traiter, il les a traités. Un honnête homme, au sens du XVIII^e siècle. C'est un acte de bravoure. Il est parti. Il avait tout dit, c'est beau, courageux, magnifique. Il a été exemplaire, le mec. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE MORTAIGNE

Juliette Gréco chante Brel, 1 CD Deutsche Grammophon/Universal Music.

L'« Elektra » de Robert Carsen sans supplément d'âme

Après la sublime mise en scène de Patrice Chéreau cet été, le Canadien livre de l'œuvre de Strauss une version belle mais insuffisamment théâtrale

Opéra

Il faudrait pouvoir faire abstraction de la magistrale *Elektra*, de Richard Strauss, montée par Patrice Chéreau cet été au Festival d'Aix-en-Provence, pour apprécier sans arrière-pensées la version présentée, ce dimanche 27 octobre, par Robert Carsen à l'Opéra Bastille. Non que le metteur en scène canadien démérite : l'ensemble est lisible, intelligent, soigné, avec quelques très beaux effets visuels. Comme ce premier ressac des servantes découvrant avec horreur le « cadavre vivant » d'Electre, la fille d'Agamemnon, dans la cour du palais de Mycènes. Mais il manque le théâtre, sa mise en danger et son supplément d'âme.

Presque trop raffiné, le travail

sur la lumière – la variation infinie du noir – est d'une efficacité exemplaire. De même le décor unique, huis clos de hauts murs lisses qu'humanise un sol en terre sombre et meuble, et qui concentre l'action autour d'une béance, le tombeau d'Agamemnon et l'idée fixe d'Electre : accomplir la vengeance contre ses assassins, Clytemnestre, sa mère, et son amant Egisthe.

Longues et fluides robes noires pour la ronde des femmes (servantes ou clones d'Electre), vêtements blancs pour les victimes expiatoires. Manteau de voyageur pour Oreste, le frère lointain venu accomplir in extremis le meurtre sacrificiel. Robert Carsen a assigné à la tragédie son rituel chœur à l'antique, dont le chorégraphe Philippe Giraudeau élabore l'écriture

scénique en boucles déliées : des cercles de femmes se forment et se dissolvent au gré des folles intermittences d'Electre, tour à tour assoiffée de sang et porteuse névrotique d'un désespoir plus grand que le deuil paternel. Tout semble aller de soi comme si le drame n'était, au fond, que de pure convention. Comment en effet accroire le duel sans merci que se livrent Electre et sa mère autour de mauvais songes quand chacune semble exécuter devant l'autre comme une parade ?

Ultime incandescence

La musique du plus sanglant des opéras de Richard Strauss porte chaque mot du livret d'Hofmannsthal à son degré d'ultime incandescence. Philippe Jordan

dirige cette partition avec une tension enivrante, le soin kaléidoscopique apporté aux timbres culmine dans une aveuglante clarté polyphonique. L'Orchestre de l'Opéra qu'elle a chantée notamment en 2010 au Festival de Salzbourg, dans la production de Nikolaus Lehnhoff sous la direction de Daniele Gatti (DVD chez Arthaus). Mais le timbre est ingrat, le vibrato vibrant, les aigus parfois plus criés que chantés et l'interprétation, assez terne, pêche par manque d'intention musicale. On

connaissait par contre la Clytemnestre de Waltraud Meier pour l'avoir entendue en juillet sur la scène du Grand théâtre de Provence, sous la régie de Chéreau. On ne peut une fois encore qu'admirer l'art trempé avec lequel la mezzo allemande habille son personnage d'une terrible humanité, aux antipodes des caricatures de méchantes reines. Sur l'immense plateau de l'Opéra Bastille, l'émission paraît certes un peu courte, les graves passent mal, mais la musique reste souveraine.

Petite dernière du trio féminin, la Chrysothémis épanouie de Ricarda Merbeth, vibrant plaidoyer pour la vie (avec mari et enfants), auquel on ne peut que souscrire. Côté messieurs, le baryton russe Evgeny Nikitin est un

Oreste d'autant plus touchant qu'il est puissant. Pas étonnant qu'il envoie *ad patres* sans ambages l'Egiste veule à point nommé du ténor anglais Kim Begley. ■

MARIE-AUDE ROUX

Elektra, de Richard Strauss. Avec Irène Theorin, Ricarda Merbeth, Waltraud Meier, Evgeny Nikitin, Kim Begley, Robert Carsen (mise en scène), Michael Levine (décors), Vazul Matuzs (costumes), Robert Carsen et Peter van Praet (lumières), Philippe Giraudeau (chorégraphie), Orchestre et Chœur de l'Opéra national de Paris, Philippe Jordan (direction), Opéra Bastille, Paris 12^e. Prochaines représentations les 31 octobre, 4, 7, 11, 18, 24 novembre, 1^{er} décembre. Tél. : 08-92-89-90-90. De 5€ à 140€. Operadeparis.fr. Diffusion sur France Musique le 20 novembre à 20 heures.

Le deuxième « père » de Spirou, ses coups de blues et ses bonheurs

Quai des bulles a consacré une rétrospective au bédéiste Jean-Claude Fournier, âgé de 70 ans

Bande dessinée

Saint-Malo
Envoyé spécial

Il aurait pu ne jamais s'en remettre. Jean-Claude Fournier est l'auteur de bande dessinée qui, en 1968, a succédé à André Franquin pour raconter les aventures de Spirou et Fantasio. Succéder à Franquin – dont Hergé disait qu'il était meilleur dessinateur que lui – est comme vouloir se prendre pour Chateaubriand quand on n'est pas Victor Hugo : une mission quasi impossible. Fournier s'en est plus qu'honorablement sorti, publiant neuf albums de Spirou de bonne facture, avant d'être à son tour dépossédé du personnage par les éditions Dupuis. Une traversée du désert, doublée d'un gros coup de blues, s'en était suivie.

Agé de 70 ans, le plus bretonnant des bédéistes n'a rien perdu

de sa façon et de sa gourmandise pour la vie. Une rétrospective lui était consacrée les samedi 26 et dimanche 27 octobre à Quai des bulles, le festival de BD de Saint-Malo qu'il a porté sur les fonds baptismaux au début des années 1980.

Difficile, quand on rencontre Fournier, de ne pas évoquer ce passage de témoin avec Franquin chez qui il avait l'habitude de se rendre, une fois par mois, pour quêrir ses bons conseils. « Il me disait souvent qu'il en avait marre de dessiner Spirou. Jamais, au grand jamais je n'aurais osé lui dire : « Ça tombe bien, je suis libre ». Et puis un jour, Charles Dupuis m'a proposé de reprendre le personnage. J'avais 24 ans, j'étais inconscient. Ce fut le plus grand coup de bol de ma vie. Franquin m'a conseillé de refuser car il pensait que je m'ennuierais. C'est la seule fois où je ne l'ai pas écouté. » Une anecdote devenue mythi-

que est restée de cette époque : craignant de ne pas surmonter le défi qui l'attendait, Fournier a alors demandé à Franquin de pouvoir utiliser le Marsupilami. Franquin lui donna son accord. Mieux, il encra lui-même l'animal à longue queue directement sur les planches du premier album (*Le Faiseur d'or*) de son jeune acolyte.

« Sale gauchiste breton »

Fournier restera douze ans à la tête de la série et la modernisera en la confrontant à des sujets de société. Son album le plus réputé, *L'Ankou* (1978), met en scène un magicien breton qui s'oppose à la présence d'une centrale nucléaire sur ses terres. L'épisode provoquera plus tard la perte de Fournier. « Je n'ai jamais été accepté en Belgique, où on disait que j'étais un sale gauchiste breton qui politisait Spirou. Cela n'a jamais été mon intention. *L'Ankou* n'est pas un brûlot. J'espé-

rais seulement que les enfants poseraient des questions sur le nucléaire à leur professeur de physique. » Poussé à la démission, abandonné par un microcosme qui l'avait porté aux nues, affecté par un divorce, Fournier tomba dans la dépression pendant plusieurs années, sans pouvoir travailler : « Je sentais que je dessinais mal, j'avais un moral de looser. » Deux coups de fil le feront renaitre : l'un des éditions Fleurus, l'autre du *Journal de Spirou*, lui demandant de reprendre son personnage de Bizu, un lutin de Brocéliande.

Fournier s'essayera par la suite à la série humoristique avec *Les Cran-nibales* (sur un scénario de Zidrou), puis au style réaliste avec *Les Chevaux du vent* (avec Christian Lax). Son bonheur, explique-t-il aujourd'hui, est toujours le même : « M'asseoir à ma table à dessiner. »

Le scénariste Kris vient de lui proposer de raconter une histoire



« L'Ankou », de Jean-Claude Fournier, publié en 1976. DUPUIS

peu relatée de la seconde guerre mondiale : le massacre de Thiaroye, du nom d'un quartier de Dakar où des tirailleurs sénégalais avaient été parqués après avoir été enfermés dans des camps de travail en France (car le régime allemand n'en voulait pas sur son ter-

ritoire). Parce qu'ils manifestaient pour le paiement de leur solde, la gendarmerie avait tiré sur ces soldats démobilisés. « On va semer la merde avec cet album, mais j'aime bien ça », s'en délecte par avance Jean-Claude Fournier. ■

SÉLECTION CD

Bex, Ferris, Goubert Now or Never



A l'orgue Hammond B3, celui du gros son chaleureux, Emmanuel Bex ; au

trombone, Glenn Ferris ; à la batterie, Simon Goubert. Le trio, formé en 2001, a laissé le souvenir d'un album fêté (Victoire de la musique, Grand Prix de l'académie Charles-Cros) et de concerts emportés par une envie folle de musique. Après *Here & Now* (ici et maintenant), voici donc *Now or Never* (maintenant ou jamais), enregistré lors de concerts au Sunset à Paris, les 28 et 29 juin. Dans la joie des retrouvailles musicales, pour de nouvelles compositions (deux chacun) et des reprises de *Take Five*, de Paul Desmond et *Bluehawk*, de Thelonious Monk. Trio de feu et de swing. ■ SYLVAIN SICLIER
1 CD Naïve

Anna Calvi One Breath



Après un premier album n'économisant guère souffle tempétueux et flamme épique, on craignait de s'épuiser un peu au second passage du cyclone Calvi. Si la frêle Londonienne a gardé un goût marqué pour le tourbillon lyrique, *One Breath* respire avec plus de nuances.

Brillantes ouvertures du disque, *Suddenly* et *Eliza* chevauchent sans perdre haleine les mélodies radieuses portées par un vent amoureux. On retrouve dans *Love of My Life* la tension électrocutée, les halètements abrasifs qui ont souvent fait comparer Anna Calvi à PJ Harvey, mais à l'instar du break vaporeux allégeant la fin du morceau, de nouvelles textures et constructions enrichissent la musicalité de ses passions.

Les rêveries de *Piece by Piece* serpentent ainsi dans un étrange labyrinthe de cuivres et de percussions, quand le refrain enchanteur de *Carry Me Over* s'alanguit sur un matelas de balafons ; les paroxysmes émotionnels jouent plus souvent des contrastes (les explosions pointillistes de *Cry*, les murmures de la chanson-titre, *One Breath*, conclus par un orage électrique et une pluie de cordes) et des modulations (le superbe

Sing to Me, sur fond de chœur fantomatique). ■ STÉPHANE DAVET
1 CD Domino/Sony Music

Micky Green Daddy I Don't Want to Get Married...

En 2007, *White T-Shirt*, premier album de Micky Green, révélait une agréable chanteuse dans un registre pop de bonne tenue. En 2010, *Honky Tonk* s'était montré plus anodin. *Daddy I Don't Want*



to Get Married... relance l'intérêt pour la chanteuse. Micky Green y conserve une approche pop, avec un renforcement du travail fin sur les harmonies vocales (elle se dédouble, triple, quadruple etc.), parée de couleurs venues de l'électro. Si les deux titres d'ouverture sont un peu à la peine, sans grande identité, la suite est un régal, souvent sophistiqué, riche de rêveries mélodiques (*Slow Shooters*, *Make up Your Mind*, *Too Good for Me*, *Lost and Found...*). Et si des influences sont discernables comme dans *Garden* (électro-disco façon Daft Punk), *So Scared* (Tom-Tom Club) ou *Monsters* (Kate Bush), elles semblent plutôt tenir du clin d'œil que du manque d'idée. ■ S. S.
1 CD Polydor/Universal Music

Jun Miyake Lost Memory Theatre

Le Japonais Jun Miyake crée des albums minutieux aux allures de bande-son d'un film improbable qui brasserait les géographies et les époques, suggérerait des atmosphères plus qu'il ne raconterait une histoire. Multi-instrumentiste (trompette, claviers, samples) et compositeur éclairé, il a travaillé pour



le cinéma, le théâtre, la danse (notamment avec la chorégraphe Pina Bausch). Dans la continuité du remarquable *Stolen From Stranges* (paru en 2008), il invente à nouveau un kaléidoscope raffiné de couleurs sonores, une utopie musicale tressée de références (Satie, romantisme symphonique, voix bulgares, Kurt Weill, bossa-nova, reggae...) pour laquelle il a convoqué un casting de rêve (Arto Lindsay, Vinicius Cantuaria, Vincent Segal, David Byrne, Dhafer Youssef, Nina Hagen). Beau et envoûtant. ■ PATRICK LABESSE
1 CD Enja/Harmonia Mundi

En octobre vous êtes sûr d'avoir un bonus.
Ce n'est pas votre patron qui le dit, c'est votre concessionnaire Volkswagen.

Rendez-vous dans le réseau Volkswagen pour profiter du bonus écologique encore valable sur de nombreux véhicules*.

Bénéficiez par exemple de 550€ de bonus écologique sur la Golf BlueMotion 1.6 TDI 110 BVM6**.



Das Auto.

Volkswagen recommande Castrol EDGE Professional

Volkswagen Group France - s.a. - R.C.S. Soissons B 602 025 538

*Applicable aux véhicules Volkswagen éligibles au bonus écologique cf décret 2007-1873 du 26/12/2007 modifié par décret 2012-925 du 30/07/2012. Valable pour toute commande passée avant le 31/10/2013. ** Bonus valable pour toute commande passée avant le 31/10/2013. Das Auto. : La Voiture.

** Cycles mixte / urbain / extra-urbain (l/100 km) : 3,2 / 3,8 / 3,0. Rejets de CO2 (g/km) : 85.

Mode Le créateur de souliers avant-gardistes, à la fois architecturés et sensuels, fête les 10 ans de sa boutique parisienne

Pierre Hardy : « La mode est un art appliqué »

Entretien

On arrive parfois dans la mode par des chemins de traverse. C'est sans doute une des façons les plus intéressantes d'y accéder. Le parcours de Pierre Hardy, qui fête les 10 ans de sa boutique parisienne, en est la preuve. Diplômé de l'Ecole normale supérieure de Cachan, section arts plastiques, cet esprit curieux et exigeant s'est aventuré dans d'autres voies : la danse, l'enseignement (il a été professeur à l'école d'arts appliqués Duperré). Et les souliers. Chez Dior puis chez Hermès avant le lancement de la marque Pierre Hardy en 1999. Ses créations, radicales, architecturées mais aussi sensuelles et séduisantes, ont assuré son succès. Il applique sa vision cérébrale et spontanée à la fois à la création de chaussures (pour sa ligne, Hermès ou Nicolas Ghesquière chez Balenciaga), de bijoux (dont la haute joaillerie Hermès), de sacs et d'accessoires singuliers. Ses collaborations avec les éditions de parfums Frédéric Malle (des flacons de voyage) ou le maquilleur-photographe François Nars (une collection de vernis et de fards) sont autant de haïkus créatifs qui viennent compléter un univers fort et moderne où son talent s'épanouit.

Comment passe-t-on de l'Ecole normale supérieure de Cachan à la création de chaussures ?

Par insouciance je crois. J'aime les opposés, la profondeur, manipuler des concepts, certaines formes d'abstraction et en même temps, j'aime la mode pour son caractère éphémère, léger. Ce sont des oppositions ou des contrastes que je trouve stimulants et je pense que je m'ennuierais mortellement si je n'avais été que professeur. De même, je ne suis pas sûr que j'aurais été passionné par la mode et seulement la mode. La création de chaussures est un satellite. Elle appartient à cette constellation de choses qu'il était possible

de faire à partir des arts plastiques. J'ai découvert cette petite planète en m'éloignant du centre. Je l'ai aimée, elle m'a amusé. Quant à l'aspect « culturel », je pense que les gens qui font de la mode de manière intéressante l'ont consciemment ou inconsciemment : que ce soit appris, hérité, une preuve de curiosité. C'est cela qui nourrit la création.

Quels rapports entretiennent selon vous la mode et l'art ?

La mode est un art appliqué qui se nourrit d'invention, d'une création pure qui est sur un autre registre. Prenez l'art contemporain d'aujourd'hui que l'on trouve peut-être déroutant, dont on cherche la place dans le vocabulaire esthétique connu : l'invention est là, je pense. Cela va se transformer, être filtré, glisser progressivement jusqu'à devenir de la mode. De la même façon, beaucoup d'artistes jouent avec des éléments de mode. Mais cette porosité n'est ni égalitaire ni réciproque. La façon dont l'artiste Cindy Sherman, par exemple, se sert du vêtement n'est pas comparable à ce que fait la créatrice

« Voir une fille marcher dans la rue avec vos créations aux pieds, c'est très agréable »

Miuccia Prada avec l'art. Les deux disciplines n'ont pas non plus la même temporalité : la création plastique n'est pas soumise à notre dictature des saisons – que j'aime d'ailleurs car il faut jouer avec. Dans la mode, il faut aussi avoir la bonne idée au bon moment. Ce n'est pas vrai pour les arts plastiques, du moins je l'espère !

Quelle est la part de la technique dans tout cela ?

Je sais comment on fabrique une chaussure mais je ne sais pas la fabriquer. Ce n'est pas très gra-



SEAN THOMAS

ve. J'ai la possibilité d'intervenir dans la conception ou bien directement sur l'objet. Mais « faire » une chaussure ne m'intéresse pas tellement. En revanche, cela m'amuse de fabriquer la maquette en 3D avec du carton, du scotch, du cuir. La différence entre artiste et designer est la même qu'entre designer et artisan. C'est un pas que, pour ma part, je ne veux pas franchir, même s'il y a des gens qui trouvent leur voie comme cela, en étant au plus près de la matière.

A quel moment le cérébral devient-il concret ?

Chez moi, beaucoup de choses passent par le visuel, qui implique le mental. Dans un premier temps, c'est du virtuel puis un vrai objet se matérialise. J'aime aussi cette façon dont on transforme une idée, un fantôme. C'est une satisfaction du concret dont j'ai pris conscience assez tard. Voir une fille marcher dans la rue avec vos créations aux pieds, c'est très agréable. L'idée prend alors place dans le réel. C'est aussi une transformation et j'espère une amélioration du réel. C'est une motivation : on va faire mieux, une chaussure plus belle, moderne, efficace, surprenante que la précédente ou celles des autres.

Hermès, Balenciaga par Nicolas Ghesquière, mais aussi Frédéric Malle ou Nars : que vous apportent ces collaborations ?

Ce sont des jeux de rôles qui sont tous très enrichissants. Cela oblige à sortir de soi, à se poser des questions sous un autre angle ou des questions que l'on ne se poserait pas seul. Il faut trouver d'autres mots pour échanger, des formes qui correspondent à de nouvelles idées. J'ai eu de la chance d'arriver chez Hermès, par exemple, où il y a un univers qui n'est pas exactement le mien, et c'est cela qui m'intéresse : cette curiosité, cette richesse et cette profondeur de champ. Idem avec Nicolas Ghesquière, il avait dix années d'avance. **Quels sont vos prochains projets ?**

Question difficile car nous sommes dans le projet continu. Nous développons les bijoux et les foulards. Ces derniers sont venus spontanément à partir des chaussures : on cherche des motifs, des harmonies et parfois on trouve des choses qui ne peuvent pas s'appliquer à la chaussure, et on se dit que cela ferait un joli foulard.

En développant la marque Pierre Hardy, je découvre comment des hasards et des trouvailles se confrontent à une contrainte, comment rendre cela efficace et comment chaque chose entre dans la composition d'un univers qui va

s'enrichir. Naïvement, je n'avais pas projeté cela quand j'ai lancé la marque. Mais au fil des collections, j'ai appris comment se constituait une maison. C'est un organisme qui peut croître sans fin mais qu'il faut canaliser. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
CARINE BIZET

ARTS

Latifa Echakhch lauréate du prix Marcel-Duchamp 2013

La treizième édition du prix Marcel-Duchamp, décerné samedi 26 octobre par l'Association pour la diffusion internationale de l'art français (Adiaf), qui regroupe plus de 300 collectionneurs, a couronné la jeune artiste Latifa Echakhch. Née à El-Khnansa (Maroc) en 1974, elle était en lice face à trois autres candidats : Farah Atassi, née en 1981, le collectif Claire Fontaine fondé à Paris en 2004 et Raphaël Zarka, né en 1977. Diplômée de l'Ecole nationale supérieure d'arts de Cergy et de l'Ecole nationale des beaux-arts de Lyon, Latifa Echakhch vit et travaille actuellement à Martigny, en Suisse. Elle est déjà bien intégrée au circuit artistique international, puisqu'elle a été exposée à Paris par la galerie Kamel Mennour, à Zurich par la galerie Eva Presenhuber et à Tel-Aviv par la Dvir Gallery, trois grands noms de la profession, et qu'elle a participé à la Biennale de Venise de 2011. « Le jury a été sensible à la manière dont Latifa Echakhch sait activer le potentiel de l'espace qu'elle investit en faisant appel à des éléments aisément reconnaissables », a expliqué Alfred Pacquement, président du jury et directeur du Musée national d'art moderne-Centre Pompidou, où l'artiste sera invitée à exposer à l'automne 2014. ■ HARRY BELLET

73 550

C'est le nombre de visiteurs enregistrés par la Foire internationale d'art contemporain (FIAC), qui a fermé ses portes dimanche 27 octobre au Grand Palais à Paris. Un chiffre de fréquentation en hausse de 4,1% par rapport à l'édition 2012, selon un décompte provisoire diffusé par la FIAC, qui fête cette année ses 40 ans.

Sylvester Stallone expose ses œuvres à Saint-Petersbourg

La star hollywoodienne Sylvester Stallone, qui est également peintre, a inauguré, dimanche 27 octobre, une exposition de ses toiles au Musée russe de Saint-Petersbourg. Si les curateurs et les critiques d'art ont exprimé des opinions plutôt favorables, les communistes ont demandé que soit interdite l'exposition de l'acteur américain ayant incarné au cinéma des personnages « anti-soviétiques ». « Si quelqu'un pense que ma venue ici et cette exposition sont un défi, ils ont peut-être raison. J'ai toujours lancé des défis », a déclaré l'interprète des légendaires Rocky et Rambo, âgé de 67 ans. – (AFP)

gréco chante brel

La rencontre au sommet

gréco chante
brel
NOUVEL ALBUM

Inclus :
Ne me quitte pas
Amsterdam
Ces gens-là
Bruxelles
...



A L'OLYMPIA BRUNO COQUATRIX les 16 & 17 mai 2014

Télérama Le Monde qobuz TS

Sebastian Vettel, un pilote très pressé

L'Allemand de 26 ans est devenu, dimanche 27 octobre, le plus jeune quadruple champion du monde de formule 1

Formule 1

Après avoir effectué un tour d'honneur, puis quelques tours sur lui-même au milieu d'un nuage de fumée, Sebastian Vettel s'immobilise derrière la ligne d'arrivée, descend de sa voiture, s'agenouille sur la piste et se prosterne devant son véhicule. Pendant ce temps, dans les stands, démarre une distribution de tee-shirts sur lesquels, après « V3ttel » l'an dernier, on peut lire l'inscription « IVettel ». L'Allemand est devenu, dimanche 27 octobre, champion du monde de formule 1 pour la quatrième fois d'affilée après sa victoire dans un Grand Prix d'Inde sans le moindre suspense, et à trois courses de la fin d'une saison qui en aura été tout autant dénuée.

Le 36^e succès de sa carrière – le 10^e de la saison et le 6^e de suite – offre à Vettel une place dans le cercle restreint des quadruples champions du monde, où ne siégeaient, jusqu'alors, que trois hommes : le Français Alain Prost (1985, 1986, 1989, 1993), l'Argentin Juan Manuel Fangio, qui s'est arrêté à cinq titres (1951, puis de 1954 à 1957), et l'Allemand Michael Schumacher, recordman en la matière, avec sept couronnes (1994, 1995, puis de 2000 à 2004). A peine la ligne d'arrivée franchie, Vettel recevait par radio, directement dans son casque, les félicitations de Christian Horner, directeur de l'écurie Red Bull, désormais quadruple championne du monde des constructeurs : « Tu as gagné avec panache. C'est éblouissant. Tu fais partie des grands. »

« Rejoindre Michael, Fangio, Prost... C'est difficile pour moi de comprendre tout ça, de l'exprimer par des mots, expliquait Vettel après la course. Peut-être que je comprendrai quand j'aurai



Sebastian Vettel a remporté son 10^e grand prix de la saison, en Inde, avec sa Red Bull. MARK BAKER/AP PHOTO

60 ans. » Voilà qui laisse un délai de réflexion raisonnable à ce pilote pressé qui, hormis celui du plus jeune pilote à prendre part à une course de F1 (l'Espagnol Jaime Alguersuari, 19 ans et 124 jours, en 2009), détient tous les records de précocité : plus jeune détenteur

d'une pole position (21 ans et 72 jours à Monza en 2008), plus jeune vainqueur d'un grand prix (le même week-end, avec un jour de plus), plus jeune champion du monde (23 ans et 134 jours, en 2010) et, par conséquent, plus jeune quadruple champion du

monde, à 26 ans (et 115 jours). « C'est l'âge auquel je gagnais ma première course, s'émerveille Alain Prost. La jeunesse peut être un avantage, mais pas toujours, on en voit qui ne résistent pas à la pression. Le fait d'avoir déjà gagné trois titres d'affilée, ça donne une force

incroyable, psychologiquement, et ça n'est pas près de s'arrêter. Il va devenir de plus en plus fort. »

Plus fort que le trio de légendes qu'il a rejoint dimanche ? S'il est périlleux de comparer des pilotes d'époques différentes, on peut en revanche constater que Prost, Fan-

gio et Schumacher avaient respectivement 38, 46 et 32 ans lors de leur quatrième titre mondial. « Baby Schumi » a la vie devant lui pour surpasser le septuplé de son illustre compatriote.

« Il se rapproche de la perfection mais il a un avantage cette saison au niveau des performances de sa voiture, analyse l'Espagnol Fernando Alonso, double champion du monde (2005, 2006) et dauphin de Vettel depuis deux ans. Donc il va falloir attendre la suite de sa carrière pour voir à quel point il est bon. » « Dire qu'il a la meilleure voiture, c'est la simplicité, réplique l'ancien pilote français Jean Alesi. C'est certainement l'une des meilleures, mais son coéquipier Mark Webber a la même, mais il n'est pas 2^e du championnat du monde [il est

« 26 ans, c'est l'âge auquel je gagnais ma première course. Ça n'est pas près de s'arrêter. Il va devenir de plus en plus fort »

Alain Prost
quadruple champion du monde

actuellement 5^e]. La formule 1, c'est un puzzle géant qu'il faut parvenir à assembler du vendredi au dimanche. Ça se joue autant hors de la piste qu'au volant, les réglages de la voiture son primordiaux, et Vettel excelle dans ce côté maniaque de la préparation de la voiture. C'est lui qui gère le mieux ce puzzle géant. » Alain Prost confirme : « Sa manière de travailler avec toute son équipe, il suffit d'aller dans le garage pour s'en rendre compte, c'est quelque chose de très bien rodé, très professionnel, on travaille dans le détail et il est en totale confiance. »

« A priori, il n'y a pas de raison que ça s'arrête, mais l'an prochain, avec le nouveau règlement et l'introduction du nouveau moteur, les caractéristiques des voitures vont être différentes », anticipe Jean Alesi, en référence notamment au moteur V6 qui remplacera l'actuel V8 sur toutes les monoplaces, lesquelles ne seront autorisées à consommer que 100 litres d'essence par grand prix, contre 150 actuellement. Pour l'ancien pilote français, ces nouveautés « pourraient remettre les compteurs à zéro ». ■

H. SE.

HENRI SECKEL

Derrière, Romain Grosjean prend goût aux podiums

« JE N'AURAIS PAS parié une cacahuète sur un podium. » Romain Grosjean a pourtant dû miser beaucoup plus que ça : pour la cinquième fois de l'année, la troisième consécutive, le pilote franco-suisse a eu droit à un trophée et une douche au champagne en prenant la troisième place du Grand Prix d'Inde, derrière le néo-quadruple champion du monde et un autre Allemand, Nico Rosberg.

Un tel résultat semblait diffi-

lement envisageable après une séance de qualification mal négociée qui avait envoyé le Genevois en 17^e position sur la grille de départ. Mais Romain Grosjean a profité d'une audacieuse stratégie de course – un seul arrêt aux stands, contre deux pour la plupart des pilotes – et patiemment construit sa remontée pour finalement se jouer du Finlandais Kimi Räikkönen, son coéquipier chez Lotus, non sans une belle frayeur

lors de la manœuvre de dépassement dans les ultimes kilomètres de la course.

Lui que l'on surnommait « le cinglé du premier tour » en 2012, en raison des carambolages qu'il avait provoqués dès l'entame de plusieurs grands prix, a désormais obtenu la reconnaissance de ses pairs. « L'an dernier, il a fait des erreurs, mais le plus important est d'en tirer des leçons. Romain a beaucoup appris, et il progresse

constamment, cela mérite le respect », louait déjà Sebastian Vettel après le Grand Prix du Japon, mi-octobre.

Avec 102 points à trois courses de la fin de la saison, Grosjean a déjà fait mieux que lors de l'exercice précédent (87). Le pilote de 27 ans, qui sera la saison prochaine le n° 1 de l'écurie Lotus en raison du transfert de Räikkönen chez Ferrari, peut-il désormais dépouiller Olivier Panis de son

titre de « dernier Français vainqueur d'un Grand Prix » (à Monaco en 1996) ? « S'il commence à être en position de le faire chaque week-end, ça va finir par venir », répond Eric Boullier, directeur de l'écurie Lotus. Romain Grosjean a trouvé une bonne raison d'y croire : « Maintenant que "Seb" [Vettel] est champion, il va peut-être nous laisser quelques victoires. » ■

H. SE.

HENRI SECKEL

Et, à la fin, c'est le PSG qui... ne perd pas

Avec le nul arraché à Saint-Etienne (2-2), Paris a enchaîné son 30^e match sans défaite

Football

Jusqu'au bout, les supporters de l'AS Saint-Etienne (ASSE) auront espéré s'offrir le scalp du champion en titre. En liesse durant toute la rencontre, le bouillonnant public du stade Geoffroy-Guichard se tait soudainement lorsque Blaise Matuidi égalise (2-2) dans l'ultime minute du temps additionnel. D'une passe lobée au rebond piégeux, l'ancien Vert (2007-2011) trompe le gardien adverse Stéphane Ruffier et permet au Paris-Saint-Germain d'arracher in extremis un précieux match nul.

Dimanche 27 octobre, en clôture de la 11^e journée de Ligue 1, le club de la capitale a frôlé de peu la défaite face à une accrocheuse équipe de Saint-Etienne. Menée à la marque (2-0) jusqu'à la 68^e minute, la formation parisienne est d'abord parvenue à réduire le score grâce à l'attaquant uruguayen Edison Cavani avant de semer le désarroi dans les tribunes du « Chaudron ». Maladroits, les joueurs du PSG ont profité de l'expulsion du milieu stéphanois Fabien Lemoine pour renverser la situation.

« Vu la physionomie de la partie, c'est un bon résultat », estimait Laurent Blanc, l'entraîneur parisien. Avec ce nul obtenu de justesse, le PSG porte à 30 matchs sa série d'invincibilité toutes compétitions confondues. Le onze de la capitale n'a plus perdu depuis le 2 mars et un revers en championnat (1-0) à Reims. Ce point acquis dans la douleur lui permet surtout de conserver sa place de leader de la Ligue 1. Les Parisiens devançant Monaco, qui a battu Lyon (2-1), grâce à une meilleure différence de buts (+1).

Jeu séduisant

Le scénario de la rencontre atteste des ressources mentales d'un PSG que peu d'observateurs voient s'écrouler dans sa quête d'un deuxième titre de champion consécutif. Depuis la prise de fonctions de Laurent Blanc cet été, le club de la capitale pratique un jeu plus séduisant que celui proposé sous le règne de l'Italien Carlo Ancelotti (2012-2013). Auteur de son premier quadruple en Ligue des champions, le 23 octobre contre les Belges d'Anderlecht, Zlatan Ibrahimovic reflète la bonne

spirale de la formation parisienne. Ayant prolongé en septembre son contrat avec le PSG jusqu'en 2016, l'attaquant suédois a vu son salaire revu à la hausse (16,2 millions d'euros brut annuels) et bénéficiera d'une prime de 1,5 million d'euros s'il termine en tête d'un classement qui cumule buts et passes décisives. Auteur de 7 réalisations en Ligue 1, Edison Cavani touchera, lui, 750 000 euros brut s'il termine meilleur artificier du championnat. Ces montants renouent la formation parisienne à sa position équivoque dans la fronde menée par les 44 clubs professionnels contre la taxe à 75% sur les salaires annuels de plus de 1 million d'euros.

Comme l'ensemble des membres de l'Union des clubs professionnels de football (UCPF), le président du PSG Nasser Al-Khelaifi s'est prononcé en faveur d'une « journée blanche », autrement dit une grève, programmée le 30 novembre. Le dirigeant parisien s'est ainsi engagé à remplacer la 15^e journée de Ligue 1 par une « opération portes ouvertes » visant à expliquer au public les rai-

sons de cette action. « Une solution va être trouvée. Pour le foot, il faut jouer », s'est démarqué Laurent Blanc dont le salaire annuel est estimé à 3,6 millions d'euros net.

Propriété de Qatar Sports Investments (QSI), le PSG est le premier club concerné par cette taxe et devra donc s'acquitter de 20 millions d'euros. Il réaliserait toutefois une économie de 24 millions d'euros grâce au plafonnement fixé à 5% de son chiffre d'affaires. « Les dirigeants parisiens ont soutenu le mouvement car ils ne cherchent pas à avoir un ènième avantage ni à écraser les autres », explique Bernard Caiazza, président du conseil de surveillance de l'ASSE. Comme si, dans sa quête du titre, le PSG cherchait à faire profil bas. ■

RÉMI DUPRÉ

Classement 1. PSG : 25 points.
2. Monaco : 25. 3. Lille : 23. 4. Nantes : 19. 5. Guingamp : 17. 6. Marseille : 17. 7. Saint-Etienne : 17. 8. Nice : 17. 9. Rennes : 16. 10. Reims : 15. 11. Bastia : 15. 12. Toulouse : 15. 13. Bordeaux : 14. 14. Lyon : 12. 15. Montpellier : 12. 16. Evian : 12. 17. Lorient : 10. 18. Ajaccio : 7. 19. Sochaux : 6. 20. Valenciennes : 5.

SKI

Tir groupé des Français dans le géant de Sölden

Dans le sillage d'Alexis Pinturault, deuxième derrière l'Américain Ted Ligety, les skieurs français ont réalisé un joli tir groupé, dimanche 27 octobre, à Sölden (Autriche), lors du géant d'ouverture de la Coupe du monde de ski. Six parmi les onze premiers, cela faisait quarante-cinq ans et le géant de Val-d'Isère que le ski tricolore n'avait accompli une telle prouesse. Derrière le Savoyard de 22 ans, Steve Missillier a terminé au pied du podium. Thomas Fanara (7^e), Cyprien Richard (8^e), Mathieu Faivre (9^e) et Thomas Mermillod-Blondin (11^e) ont complété la performance collective des géantistes français à un peu plus de trois mois des Jeux olympiques d'hiver de Sotchi (7-23 février). ■

Tennis Serena Williams, reine du Masters

L'Américaine Serena Williams a remporté, dimanche 27 octobre, à Istanbul, son quatrième Masters. Elle se succède à elle-même au palmarès du tournoi où elle était devenue, en 2012, la gagnante la plus âgée, à 31 ans et un mois. En finale, la numéro 1 mondiale a battu la Chinoise Li Na (2-6, 6-3, 6-0). Elle clôt ainsi une saison qui l'a vue conquérir onze titres, dont Roland-Garros et l'US Open. Epuisée par sa demi-finale (gagnée en trois sets face à la Serbe Jelena Jankovic après plus de deux heures d'échanges), la cadette des sœurs Williams a perdu sa deuxième manche de la semaine en cédant par deux fois son service, pourtant son arme absolue.

Rugby Le XIII de France réussit ses débuts en Coupe du monde

L'équipe de France de rugby à XIII a réussi ses débuts dans le Mondial 2013 en arrachant un succès laborieux (9-8) face à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, dimanche 27 octobre, à Hull (Angleterre). Lors de leur deuxième match, vendredi 1^{er} novembre, à Avignon, les Français auront la lourde tâche d'affronter les Néo-Zélandais, champions du monde en titre.

Le Monde
Le Carnet

Vos grands événements

Naissances, baptêmes, fiançailles, mariages, anniversaires de naissance

Avis de décès, remerciements, messes, condoléances, hommages, anniversaires de décès, souvenirs

Colloques, conférences, séminaires, tables-rondes, portes-ouvertes, forums, journées d'études

Soutenances de mémoire, thèses, HDR.

Expositions, vernissages, signatures, lectures, communications diverses

Pour toute information :
☎ 01 57 28 28 28
✉ 01 57 28 21 36
✉ carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissances

Vendôme. Tours. Concarneau.

Philippe et Christine ROUILLAC partagent la joie des naissances de leurs sixième et septième petits-enfants

Marie,
sœur de
Gabriel et Alys,
le 5 juillet 2013, à Tours,

chez
Aymeric et Cécile,
14, rue du Général Meunier (37000),

Camille,
sœur de
Pierre-Armel et Erwan,
le 22 octobre, à Concarneau,

chez
Jean-Baptiste et Aude
22, rue Victor Hugo (29900).

Décès

Strasbourg. Luceau. Paris.

Denise Brard,
son épouse,
Dominique, Claude et Annick,
ses filles
et leurs compagnons,
Eloïse et son époux, Gabriel, Amélie,
Camille, Marion,
ses petits-enfants,
Louay,
son arrière-petit-fils,
Colette Pichard et son époux,
Toute sa famille,
Ses proches, ses amis,

ont l'immense tristesse de faire part
du décès, survenu le 25 octobre 2013, de

Jean BRARD,
cinéaste,

L'inhumation aura lieu le 30 octobre,
à 15 heures, à Luceau (Sarthe).

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue Saint-Placide,
75006 Paris.

Le conseil d'administration,
Le directeur général
Et l'ensemble des salariés
de la **Fondation Ellen Poidatz,**

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Marie BARBIER,
président de la Fondation Ellen Poidatz
depuis mai 2000,
administrateur depuis 1994,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 octobre 2013.

La cérémonie religieuse a lieu ce lundi
28 octobre, à 15 heures, en l'église
d'Ormesson-sur-Marne (Val-de-Marne),
suivie de l'inhumation à 16 heures,
au cimetière d'Ormesson-sur-Marne.

La famille ne souhaite ni fleurs
ni couronnes, mais des dons peuvent être
adressés à
la Fondation Ellen Poidatz,
1, rue Ellen-Poidatz,
77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
ou à l'APF,
17, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

Arlette Barre,
sa sœur,
Ses neveux,
Ses proches,

ont la tristesse de faire part du décès de

Claude BREYDERT,
née LAPRADE,
gynécologue,
veuve
de **Freserick Mattias BREYDERT,**

survenu le 25 octobre 2013,
dans sa quatre-vingt-quinzième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité
familiale.

27, rue Lhomond,
75005 Paris.

Anne-Marie Chapuis,
son épouse,
Jean-Benoît et Carole Chapuis,
Jérôme et Anne-Gaël Chapuis,
Matthieu Chapuis et Julie Lanteigne,
Marie-Sophie et Alexandre Dazin,
ses enfants et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
Isabelle Chapuis-Manhès,
sa mère,
Ses frères et sœurs,

ont la douleur de faire part du décès, après
une longue lutte courageuse contre
la maladie, de

Jean-Louis CHAPUIS,
survenu, en son domicile,
le 21 octobre 2013.

La cérémonie religieuse a eu lieu
le jeudi 24 octobre, à 10 heures, en l'église
Saint-Merri, Paris 4^e.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau
de famille au cimetière de Chonas (Isère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue du Faubourg-Poissonnière,
75010 Paris.

Sandrine Palussière,
son épouse,
Sarah, Léo, Irène et Elvire Cohen,
ses enfants,
Catherine Chabert et Hélène Bonnaud,
ses sœurs,
Ses beaux-frères,
Ses neveux,
Ses amis et ses proches,

ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

Philippe COHEN,
le 20 octobre 2013.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi
25 octobre, à 14 h 30, au cimetière
du Père-Lachaise, en la salle de la Coupole,
71, rue des Rondeaux, Paris 20^e.
(Le Monde du 23 octobre.)

Nicolette,
sa femme,
Sophie et Sylvia,
ses filles,
Laura et Solal,
ses petits-enfants,
Jean-Gabriel Davy,
son neveu,
Geneviève Brunet et Odile Mallet,
Les familles Bergé et Sassouni,
La famille Poutrel,

ont la tristesse de faire part de la disparition de

Georges DESCRÈRES,
ancien sociétaire et doyen
de la Comédie-Française,

le 19 octobre 2013, à Cannes.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité
familiale.

Un hommage lui a été rendu le jeudi
14 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-
Roch, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Daniel et Clara Domange,
ses enfants,
Monica Dodi,
leur mère,
Brigitte et Bernard de Montalembert,
sa sœur et son beau-frère,
Muriel Domange,
Véronique Delapalme,
ses sœurs,
leurs enfants,
Michel Deguy,
son oncle,
Huguette Géliot et Yvette Domange,
ses tantes
Et toute sa famille,

ont l'immense tristesse de faire part
du décès de

Jean-Marc DOMANGE,
X 1972,
survenu le 18 octobre 2013, entouré
des siens, à l'âge de soixante et un ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée
le vendredi 25 octobre, à 10 h 30,
en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres
Saint-Séverin, à Paris 5^e.

L'inhumation a eu lieu le samedi
26 octobre, à 15 heures, au cimetière
Calmont, rue Jean Jaurès, à Vannes
(Morbihan), dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Domange,
9, rue saint-Florentin,
75008 Paris.

Paris.

**Nathalie, Alexis, Vladimir, Philippe
Donn,**
ses enfants
et leurs conjoints,
Kevin, Paul, Félix, Octave, Vassili,
ses petits-enfants,
André, Alexandre, Elisabeth de
Nesnera,
ses neveux,
Les familles Maistre, O'Murphy, Petit,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Rostislaw DONN,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 23 octobre 2013,
à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La célébration religieuse de
ses funérailles aura lieu le 30 octobre,
à 10 h 30, en la cathédrale orthodoxe Saint-
Alexandre Nevsky, 12, rue Daru, Paris 8^e.

Marie-Noëlle Fabre,
son épouse,
Louise, Hélène et Félix,
ses enfants,
Dominique Fabre-Cornali,
Florence Fabre-Huret,
ses sœurs
Pierre et Jean-Damien,
leurs époux,
Jean-Baptiste, Clémence,
Antoine et Fanny,
ses neveux et nièces
Et toute sa famille,

font part du décès de

docteur Laurent FABRE,

survenu le 17 octobre 2013,

La cérémonie a été célébrée dans
l'intimité familiale.

Né à Sidi-Bel-Abbès,
le 5 janvier 1936,

Ghaoui FARAOUN,
comédien,
poète aux mille talents

nous a quittés le 29 septembre 2013.

Anne Blanchon-Faraoun,
son épouse,
Aurélia et Jamel (†), Morjane, Andreas,
Matehina,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Leïla,
son arrière-petite-fille,
Fatma et Rabia,
ses sœurs
Et toute sa famille,
Tous ses compagnons
et compagnes de route,

ont la peine.

Il repose à Grenoble.

« Aucune raison de me plaindre
J'ai été gâté
dans cette vallée de larmes. »
Lettre à Georges Berger.

La présidente,
Le personnel enseignant
Et le personnel administratif
de l'Institut national des langues
et civilisations orientales (Inalco),
Ses collègues et amis,

ont le profond regret d'annoncer le décès,
survenu le 16 octobre 2013, de

M. Claude GOUFFÉ.

M. Claude Gouffé a été le premier
professeur de la chaire d'haoussa
à l'Inalco. Il a largement œuvré pour
le développement de l'étude de la langue
haoussa à travers une approche
de grammairien et de linguiste.

Brest.

M^{me} Béatrice Thomas-Tual,
doyen de la faculté
de droit et de sciences économiques
(UBO),
Les enseignants
Et les personnels administratifs,

ont la tristesse de faire part du décès de

Richard LE ROY,
avocat,
maître de conférences en droit public,

et s'associe à la peine de son épouse
et de ses enfants.

**Jérôme, Emmanuelle, Marie-Pierre,
Magali, Sarah, Pauline,**
ses enfants
et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,

ont le chagrin de faire part du décès de

Jean-Pierre MARTIN,
survenu le 24 octobre 2013,
dans sa quatre-vingt-unième année.

Il sera inhumé le 28 octobre, au cimetière
d'Anville (Charentes).

Ses enfants
et leurs conjoints,
Ses petits-enfants
Et ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Robert SALMON,
1918 - 2013,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre,
médaille des évadés,

cofondateur du mouvement
de Résistance et du journal clandestin
Défense de la France,
ancien député de Paris,
ancien membre
du Conseil économique et social,
ancien professeur
à l'Institut d'études politiques de Paris,

survenu le 23 octobre 2013, à Paris.

Les obsèques seront célébrées
en l'église Notre-Dame de l'Assomption,
88, rue de l'Assomption, le mercredi
30 octobre, à 14 h 30.

Remerciements

Alice Kohen-Jakubowicz
et son époux, **Armand Jakubowicz,**
Hélène Kohen-Nahum
et son époux, **Alain Nahum,**
Nina Kohen-Ballanti,
et son époux, **Federico Ballanti**

remercient les familles, les proches et les
amis de leur présence aux obsèques de

Sara KOHEN,

qui ont eu lieu le vendredi 25 octobre
2013, au cimetière du Montparnasse,
à Paris 14^e.

Anniversaire de décès

Un an déjà que

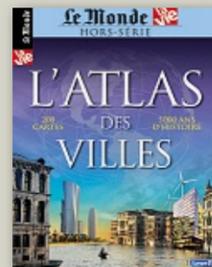
Bernard DEBRY

nous quittait.

D'Ouest en Est, ses amis et anciens
collègues pensent à lui et à sa famille.

Le Monde
en vente
actuellement

En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Collections



Dès mercredi 30 octobre,
le DVD n° 2 **L'HOMME DE
LA PLAINE** d'Anthony Mann

Le Musée du Monde



Dès vendredi 1^{er} novembre,
le volume n° 5 **LA RAIÉ**
de Jean Siméon Chardin

GAINSBORG



Actuellement en kiosque
le CD-livret n° 6 **BALLADE
DE MELODY NELSON**

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Tél. : 32-89 (0,34€ TTC/min)
www.lemonde.fr/abojournal

Boutique du Monde
80, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris
M^o Glacière ou Corvisart
Tél. : 01-57-28-29-85
www.lemonde.fr/boutique

Le Carnet du Monde
Tél. : 01-57-28-28-28

Professionnels
Service des ventes
Tél. : 0-805-05-01-47

Le Monde ABONNEMENTS

ABONNEZ-VOUS
6 MOIS
FORMULE INTÉGRALE

169€
SEULEMENT
au lieu de 325€**

Accès à l'édition digitale
réservée aux abonnés du
Monde.fr 7 jours/7
+ le quotidien
chaque jour
+ tous les suppléments
+ M le magazine du Monde



NOUVEAU
éco&entreprise tous les jours

BULLETIN D'ABONNEMENT Le Monde

A compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9

OUI je m'abonne à la **Formule Intégrale** du Monde pendant 6 mois pour **169€**
au lieu de 325€** soit **48% DE RÉDUCTION** sur le prix kiosque

Je règle par :
 Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du Monde
 Carte bancaire : Carte Bleue Visa Mastercard

N° : _____

Expire fin : _____ Date et signature obligatoires

Noter les 3 derniers chiffres figurant au verso de votre carte : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

E-mail : _____ @ _____

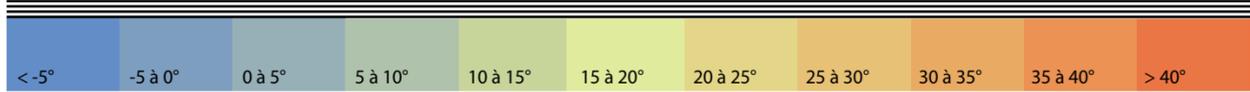
J'accepte de recevoir des offres du Monde OUI NON ou de ses partenaires OUI NON

Tél. : _____

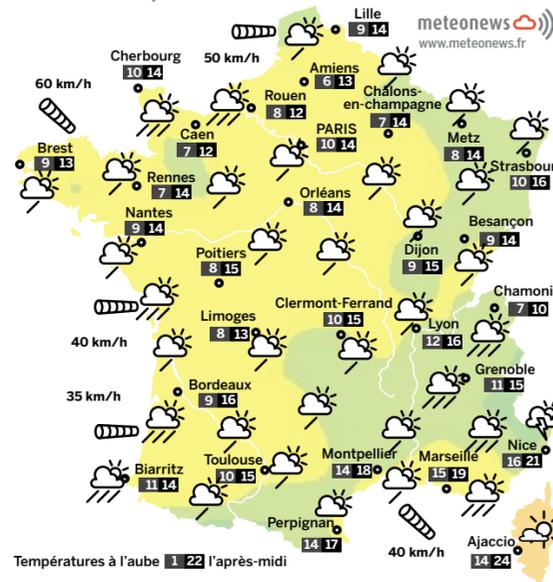
IMPORTANT : VOTRE JOURNAL LIVRÉ CHEZ VOUS PAR PORTEUR**

Maison individuelle Boîte aux lettres : Escalier
 Immeuble Nominative Collective N° _____
 Digicode N° _____ Dépôt chez le gardien/accueil Dépôt spécifique
 Interphone : oui non Bât. N° _____ le week-end

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 80, BOULEVARD AUGUSTE-BLANQUI - 75013 PARIS - 433 891 850 RCS Paris - Capital de 94 610 348,70€. Offre réservée aux nouveaux abonnés et valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2013. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations vous concernant en vous adressant à notre siège. Par notre intermédiaire, ces données pourraient être communiquées à des tiers, sauf si vous cochez la case ci-contre.

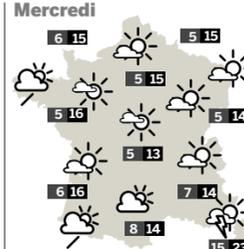


Mardi 29 octobre
Instable et plus frais



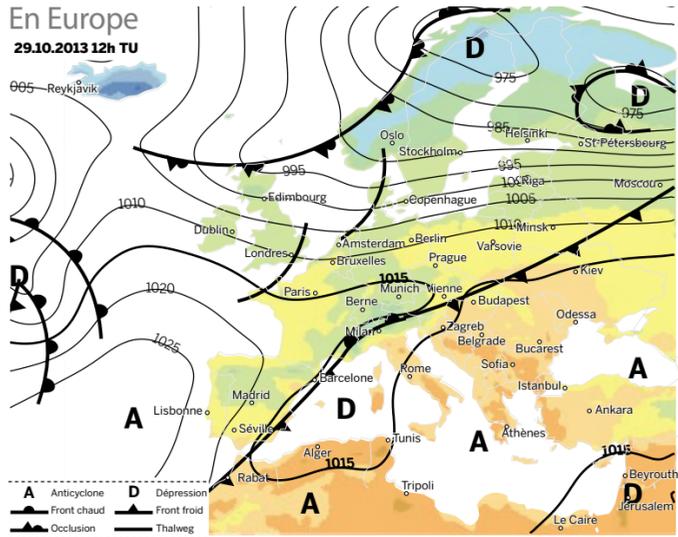
Températures à l'aube 1 22 l'après-midi
Narcisse Lever 07h32 Coucher 17h33
Coeff. de marée 47

Aujourd'hui
Un ciel de traîne s'imposera sur la plupart de nos régions, alternant nuages, éclaircies et averses ici et là. Elles s'annonceront toutefois plus fréquentes et parfois fortes en direction des côtes. Enfin, une zone perturbée concernera le quart Sud-Est avec localement de l'orage en direction de la Côte d'Azur. Seule la Corse bénéficiera d'un temps plus sec mais aussi plus doux.



Jours suivants

	Jeudi	Vendredi	Samedi
Nord-Ouest	9 16	9 15	12 17
Ile-de-France	6 15	10 15	10 17
Nord-Est	0 12	9 14	4 15
Sud-Ouest	4 16	8 18	10 19
Sud-Est	10 16	10 20	6 21



Italie Copieuses pluies orageuses attendues dans le Nord du pays

En Europe	Amsterdam	Athènes	Barcelone	Belgrade	Berlin	Berne	Budapest	Bucarest	Copenhague	Dublin	Edimbourg	Helsinki	Istanbul	Kiev	La Valette	Lisbonne	Ljubljana	Londres	Luxembourg	Madrid	Moscou	Nicosie	Oslo	Prague	Reykjavik	Riga	Rome	Sofia	Stockholm	Tallin	Tirana	Varsovie	Vienne	Vilnius	Zagreb	Dans le monde	Alger	Amman	Bangkok	Beyrouth	Brasilia	Dakar	Djakarta	Dubai	Hongkong	Jérusalem	Kinshasa	Le Caire	Mexico	Montréal	Nairobi	New Delhi	New York	Pékin	Pretoria	Rabat	Rio de Janeiro	Séoul	Singapour	Sydney	Téhéran	Tokyo	Tunis	Washington	Wellington	Outremer	Cayenne	Fort-de-Fr.	Nouméa	Papeete	Pte-à-Pitre	St-Denis																												
	averses éparées	bien ensoleillé	pluies orageuses	beau temps	assez ensoleillé	averses éparées	assez ensoleillé	bien ensoleillé	averses éparées	assez ensoleillé	assez ensoleillé	faible pluie	bien ensoleillé	bien ensoleillé	beau temps	assez ensoleillé	pluies orageuses	pluies orageuses	bien ensoleillé	averses éparées	bien ensoleillé	en partie ensoleillé	beau temps	bien ensoleillé	ciel couvert	en partie ensoleillé	assez ensoleillé	11 13	17 24	18 21	12 24	10 14	10 13	14 19	11 22	5 10	6 11	9 10	16 19	10 20	22 22	14 18	14 21	8 11	8 13	9 15	7 12	20 27	4 10	10 13	-1 4	11 13	19 23	8 27	8 10	9 11	15 25	13 17	12 18	12 13	15 23	21 29	12 24	26 34	25 29	19 30	14 24	28 29	26 34	27 32	23 27	18 25	23 31	14 25	12 24	-3 4	15 28	beau temps	assez ensoleillé	beau temps	beau temps	soleil, orage possible	assez ensoleillé	soleil, orage possible	soleil, orage possible	nuageux	beau temps	assez ensoleillé	soleil, orage possible	soleil, orage possible	bien ensoleillé	nuageux	beau temps	assez ensoleillé	25 31	27 30	22 24	24 26	26 30	21 25



C'EST À VOIR | CHRONIQUE

PAR RENAUD MACHART

La crue du cru

La fin de semaine, sur la chaîne spécialisée Cuisine +, était fortement colorée par cette tendance grandissante de l'alimentation urbaine bourgeois-bohème qu'on appelle la *raw food*. Il s'agit certes d'ingrédients crus, mais aussi d'une technique consistant à réduire au maximum la transformation de la texture et de la saveur des produits présentés au consommateur. Comme l'artiste minimaliste, le cuisinier minimaliste pratique et sublime un art débarrassé des signes de l'intervention manuelle.

« Le Magazine de la cuisine », présenté chaque samedi à midi par la pétillante et coquine Louise Denisot (qui m'enchantent par ses allusions délicatement graveleuses), s'en faisait l'écho, le 26 octobre, avec reportages et « sujets » ciblés à la clé.

On sent derrière tout cela une mode aux excès possiblement ridicules (comme il en fut avec tant de « modes » culinaires, ou plutôt avec leurs avatars poussés jusqu'à l'absurde par quelques opportunistes), mais, comme le montre l'histoire de la nouvelle cuisine, il découlera probablement de cette avant-garde une diététique débordant largement son cadre d'origine.

Florence Servan-Schreiber est, comme son cousin (disparu en 2011) David Servan-Schreiber, une avocate de l'aliment sain. On l'a vue venir faire, à la fin de chaque épisode de « Carinne et vous », sur Cuisine +, une chronique dispensant quelques règles élémentaires pour le bon fonctionnement de l'organisme.

En présence de l'animatrice de cette émission, la sympathique et

un rien « terroir » Carinne Teyssandier, Florence Servan-Schreiber avait toujours un peu l'air de la cousine parisienne snob et pincée. La voici à la manœuvre dans son propre programme, « Mes recettes... qui font du bien », présenté chaque jeudi et vendredi à 11 h 30 sur Cuisine +.

Surprise : la jeune femme n'a certes toujours pas l'air d'une hippie entre deux joints de marie-jeanne bio, mais elle est rudement sympathique, et l'on sent même la marrante derrière son côté « comme il faut » d'animatrice de réunion Tupperware à Neuilly.

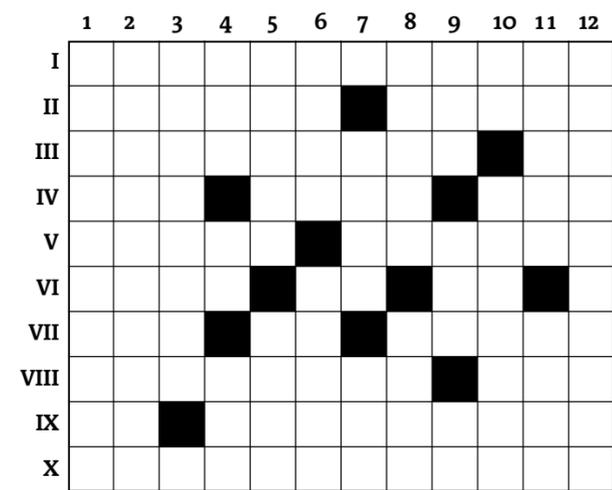
J'imagine volontiers la tête horrifiée de certains à la vue de jus de laitue et de persil (des *power juices* heureusement agrémentés de

fruits), mais d'autres s'amuseront à reproduire à la maison la recette assez simple de « granola croustillant », constitué d'ingrédients séparés et naturels, ce qui vaut toujours mieux que d'ouvrir une boîte de muesli industriel et corrompu.

Rien n'oblige à suivre Florence Servan-Schreiber dans ses recettes américaines pour petit déjeuner « coup de fouet » (c'était la thématique de sa première émission), mais il n'est pas interdit de noter quelques conseils nutritifs applicables en toutes circonstances et de partir à son tour à la chasse aux précieux Oméga-3, ome et amen du cuisinier « santé ». ■

Les jeux

Mots croisés n° 13-256



Horizontalement

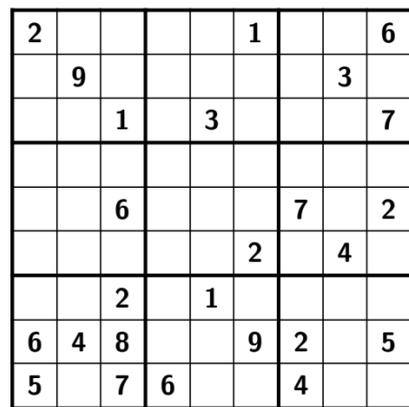
I. Ne l'approchez pas de trop près pour éviter les problèmes. **II.** Belle des bois et des montagnes. Arrose Soissons. **III.** Remonte les bretelles. Romains de Tivoli. **IV.** Seigneur des anneaux. Allonge. Cousin disparu de l'autruche. **V.** Effet sur le court. A l'intérieur. **VI.** Génie des airs. Bien descendu. En boule. **VII.** Le bruit de la chute. Dans la gamme. Poète irlandais, sculpteur britannique. **VIII.** Rencontre chez les chrétiens. Dangereux quand il est nourri. **IX.** Galette en voie de disparition. Sémérai de petites lumières. **X.** Pompeuse.

Verticalement

1. Transportent leurs défenses sur le dos. **2.** Lapine ou ânesse. **3.** A remis son bibi. **4.** A des airs pincés. Démonstratif. Sans la moindre bavure. **5.** Mis en circulation. Apprécie la mise au placard. **6.** Rangée des voitures. Bien moins futé qu'on le dit. **7.** Pas conforme à la règle. Suivi par le mac. **8.** Terrain broussailleux. A moitié confus. **9.** Cogne très durement. Petit ensemble. En fin de journée. **10.** Préposition. Gougnafier. **11.** Instrument de force. Noyées par la mer. **12.** Sortie libre.

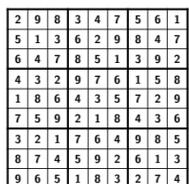
Philippe Dupuis

Sudoku n° 13-256



Réalisé par Yan Georget

Solution du n° 13-256



Très facile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Loto

Résultats du tirage du samedi 26 octobre.

3, 35, 40, 42, 47 ; numéro chance : 7.
Rapports :
5 bons numéros et numéro chance : pas de gagnant ;
5 bons numéros : pas de gagnant ;
4 bons numéros : 2 710,90 € ;
3 bons numéros : 14,40 € ;
2 bons numéros : 6,70 €.
Numéro chance : grille à 2 € remboursées.
Joker : 6 611 136.

Le Monde

est édité par la Société éditrice du « Monde » SA
Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 94.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Livre (SCS).
Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 32-89 (0,34 € TTC/min) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €
Courrier des lecteurs : blog : http://mediateur.blog.lemonde.fr/ ; Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Finances : http://finance.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/ ; Immobilier : http://immobilier.lemonde.fr
Documentation : http://archives.lemonde.fr
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0717 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du « Monde »
12, rue Maurice-Gunschbourg,
94852 Ivry cedex
Toulouse
(Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)

80, bd Auguste-Blanqui,
75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

publicité
Président : Louis Dreyfus
Directrice générale :
Corinne Mrejen

PRINTED IN FRANCE

Les soirées télé

Lundi 28 octobre

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien. Série. Chasse aux fantômes (2010, audio). 22.50 Nos chers voisins. Série. 23.40 New York unité spéciale. Série. Syndrome post-traumatique. Le mâle est fait (saison 10, 9 et 10/22) Ⓣ. 1.25 Au Field de la nuit. Invités : Thomas B. Reverdy, Frédéric Mitterrand... (70 min).
FRANCE 2
20.45 Castle. Série. Pour le meilleur et pour le pire (saison 5, 10/24, inédit) ; Anatomie d'un meurtre (saison 3, 5/24) ; Pour l'amour du sang (saison 2, 6/24) Ⓣ. 22.55 Un œil sur la planète. Magazine. 0.45 Téléphone public Film Jean-Marie Périer (France, 1980, 95 min).
FRANCE 3
20.45 La France en face. Documentaire. 22.15 Soir 3, Météo. 23.20 La Case de l'oncle Doc. Le tarmac est dans le pré. Documentaire (2013). 0.15 Les Carnets de Julie (45 min).
CANAL +
20.55 Lilyhammer. Série. Amatorisme. Voyage d'affaires (S1, 5 et 6/8, inédit). Avec Steven Van Zandt Ⓣ. 22.25 Spécial investigation. Drones : la sale guerre d'Obama Ⓣ. 23.25 L'Œil de Links. Magazine. 23.50 Anna Karénine Film Joe Wright (GB - Fr., 2012, 125 min) Ⓣ.
FRANCE 5
20.40 Louis XI. Le Pouvoir fracassé. Téléfilm. Henri Helman. Avec Jacques Perrin, Florence Pernel (Fr., 2011). 22.25 C dans l'air. Magazine. 23.35 Avis de sorties. Magazine. 23.45 Entrée libre. Magazine (20 min).
ARTE
20.50 La Strada Film Federico Fellini. Avec Giulietta Masina, Anthony Quinn, Richard Basehart (It., 1954, N.). 22.35 La Dolce vita Film Federico Fellini. Avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg, Anouk Aimée (It. - Fr., 1960, N.). 1.25 Sur les traces de Fellini (75 min).
M 6
20.50 Le Meilleur Pâtissier. Les Gâteaux de voyage. Jeu. 23.15 Le Meilleur Pâtissier, à vos fourneaux ! Magazine (60 min).

Mardi 29 octobre

TF1
20.50 Mentalist. Série. Un témoin encombrant (saison 5, 12/22, inédit) Ⓣ ; Combat de chefs. Code rouge (saison 2, 15 et 16/23). Avec Simon Baker. 23.30 Baby boom. Documentaire (80 min).
FRANCE 2
20.45 Les Pouvoirs Extraordinaires du corps humain. Magazine. 22.35 Infrarouge. On n'est pas des parents formidables (mais on peut essayer !). Documentaire (2013). 0.00 Sexe, amour et société. [3/3] Sexe.com Ⓣ. 1.05 Au clair de la lune. « Requiem allemand », de Brahms (80 min).
FRANCE 3
20.45 Un village français. Série. Un acte de naissance. L'Alsace et la Lorraine (saison 5, 9 et 10/12, inédit). 22.30 Un village français... ils y étaient. Le Défilé d'Oyonnax. Documentaire (2013). 22.35 Météo, Soir 3. 23.45 Nous trois Film Renaud Bertrand. Avec Emmanuelle Béart (France, 2010, 85 min).
CANAL +
20.55 Télé gauchou Film Michel Leclerc. Avec Yannick Choirat, Félix Moati, Emmanuelle Béart (France, 2012) Ⓣ. 22.45 Reality Film Matteo Garrone. Avec M. Aniello Arena, Loredana Simioli (It. - Fr., 2012, 115 min) Ⓣ.
FRANCE 5
20.40 Le Monde en face. Harcèlement à l'école. Documentaire. 21.35 Débat. Invités : Eric Debardeur, Bertrand Gardette. 21.45 Méditerranées XXI. Méditerranée à la recherche du goût perdu. Documentaire. 22.35 C dans l'air. Magazine. 23.45 Entrée libre. Magazine (20 min).
ARTE
20.50 Noire Finance. [1 et 2/2]. La Grande Pompe à phynances. Le Bal des vautours. Documentaire (Fr., 2012). 23.15 Juifs et musulmans : Si loin, si proches. [3 et 4/4] La Séparation : 1789 - 1945. La Guerre des mémoires. Documentaire (2013, 110 min).
M 6
20.50 La France à un incroyable talent. Episode 3. 22.50 « La France à un incroyable talent », ça continue. Divertissement (70 min).

Musicien américain

Lou Reed

Sa voix blanche et sa plume noire avaient fait perdre au rock son sourire adolescent. Elles avaient persuadé que la mise en notes et en mots des premiers émois sexuels pouvaient aussi saisir la froide réalité du monde, les ambiguïtés des corps, la profondeur délétère de l'âme. Avec le Velvet Underground, puis sous son nom, Lou Reed a suscité une des plus fascinantes et influentes usines à fantômes de la culture new-yorkaise et de l'histoire de la pop. Jusqu'à ce que la mort, à l'âge de 71 ans, de cet auteur-compositeur-interprète iconique, complice d'Andy Warhol et de David Bowie, soit annoncée dimanche 27 octobre.

En mai, le créateur de *Walk on the Wild Side* avait subi une greffe du foie à la Mayo Clinic de Cleveland (Ohio). Il avait dû annuler une série de concerts en avril et notamment deux soirées au festival de Coachella, en Californie. Quelques semaines plus tard, sa femme, la musicienne et performeuse Laurie Anderson, reconnaissait que le chanteur avait frôlé la mort, mais se montrait relativement optimiste. « Je ne pense pas qu'il s'en remettra totalement, mais il reprendra des activités dans quelques mois. Il s'est déjà remis au tachi. » « Je suis un triomphe de la médecine moderne », déclarait de son côté le New-Yorkais dans un message posté le 1^{er} juin sur son site Internet. « Je suis plus grand et plus fort que jamais. » Il se disait alors impatient de remonter sur scène et d'écrire de nouvelles chansons pour « entrer en connexion avec vos cœurs, vos âmes et l'univers ».

Né à Brooklyn le 2 mars 1942, dans une famille juive de la moyenne bourgeoisie, Lewis Allan Reed a grandi à Freeport, banlieue conformiste située sur Long Island. Comme la Jenny de sa chanson *Rock'n'Roll*, ce fils de comptable découvre à la radio les prémices de cette révolution générationnelle. Il tombe amoureux du rhythm'n'blues de la Louisiane, du rockabilly du Tennessee, et particulièrement des harmonies vocales du doo-wop new-yorkais. Des passions auxquelles il restera toujours fidèle.

Après un essai au piano, il se met à la guitare, en s'intéressant moins au solfège qu'aux solos de Roy Orbison ou de Scotty Moore (le guitariste d'Elvis Presley). Il forme ses premiers groupes au lycée, au même moment qu'il prend conscience de sa bisexualité. Des premiers poèmes évoquent ce trouble qui devient irréparable traumatisme quand ses parents, inquiets



de son excentricité – l'homosexualité est alors un grand tabou aux États-Unis –, l'envoient chez un psychiatre, qui préconise des cures d'électrochocs.

La cruauté de ce traitement (relatée dans la chanson *Kill Your Sons* en 1974), doublé d'une chimiothérapie, restera gravée dans sa psyché telle une marque au fer rouge. Certains verront dans cette bles-

« J'ai très consciemment essayé de rapprocher le rock de la littérature. Dans les pièces et les livres, l'auteur a le droit d'écrire ce qui se passe réellement. Pourquoi la vérité des faits et des sentiments était-elle refusée aux chansons ? »

sure adolescente les racines de ses accès misanthropes, de sa haine du patriarcat, de son goût de la distanciation, même quand il explorera l'autodestruction ou le sadomasochisme. Surmontant une longue dépression, le jeune homme part étudier à l'université de New York, dans le Bronx, puis à celle de Syracuse. Il y décou-

vre l'avant-garde jazz, l'histoire de l'opéra, du théâtre et la mise en scène. Animateur à la radio universitaire, il y diffuse du jazz, mais aussi du rock'n'roll et du rockabilly.

Si l'étudiant s'identifie à l'anticonformisme et au mode de vie beatnik, lui manque encore un déclic pour faire le lien entre ses goûts musicaux et littéraires. Au début des années 1960, Lou Reed est impressionné par l'un de ses professeurs, le poète Delmore Schwartz. « Avec lui, j'ai étudié Yeats et Keats, nous confiait le chanteur, en octobre 2008. La seule fois où j'ai compris Finnegans Wake de Joyce, c'est quand il nous l'a lu à haute voix. » Dans sa jeunesse, ce professeur, qui devait finir fou et alcoolique, avait connu des succès d'écrivain. « Quand j'ai lu sa nouvelle, In Dreams Begin Responsibilities, rappelait Lou Reed, j'ai été subjugué par la façon dont quelqu'un d'aussi brillant pouvait écrire aussi simplement. J'ai pensé que cette sobriété pourrait parfaitement se marier à une guitare. »

Le théâtre et le cinéma seront d'autres sources d'inspiration. Dans ce même entretien au Monde, le chanteur confessa : « La tirade de Brando parlant à son frère, dans *Sur les quais*, était à la fois simple et bouleversante : "J'aurais pu avoir de la classe, j'aurais pu être un champion, j'aurais pu être quelqu'un au lieu du tocard que je suis." J'imaginai ça avec une

guitare. Pareil quand Vivien Leigh jouait Blanche DuBois dans *Un tramway nommé Désir* : "J'ai toujours dépendu de la gentillesse des étrangers." Quelle trompeuse simplicité ! »

Il comprend qu'il peut connecter cette esthétique à l'efficacité d'écriture des pionniers du rock'n'roll et de la violente sensualité des bluesmen. « J'ai très consciemment essayé de rapprocher le rock de la littérature, nous expliquait-il. Dans les pièces et les livres, l'auteur a le droit d'écrire ce qui se passe réellement. Pourquoi la vérité des faits et des sentiments était-elle refusée aux chansons ? »

Si Lou Reed suit une route ouverte par Bob Dylan pour faire entrer le rock dans un âge adulte, son ambition littéraire préférera graver à l'acide la marginalité urbaine, loin de ce que seront les envolées lyriques d'autres poètes rock, tels Patti Smith ou Jim Morrison. A New York, où il s'installe en 1964, le diplômé en littérature anglaise se met à composer pour les disques Pickwick, une marque cherchant à exploiter les tendances musicales à la mode. Il fait à cette occasion la connaissance d'un musicien gallois, guitariste et altiste, proche des milieux de la musique contemporaine, John Cale, avec qui il forme un groupe dont les avatars successifs sont baptisés Primitives, Warlocks, Falling Spikes et enfin Velvet Underground, du nom d'un

ouvrage de Michael Leigh consacré à la vie sexuelle interlope.

D'abord méprisant vis-à-vis du rock'n'roll, John Cale comprend le potentiel de son complice quand celui-ci lui joue des compositions plus personnelles, tel ce saisissant autoportrait d'un junkie, baptisé *Heroin*. « Les morceaux que Lou avait écrits pour Pickwick n'avaient rien de neuf ou d'excitant, dira plus tard l'altiste. Puis il m'a joué *Heroin* et ça m'a renversé. Les paroles et la musique étaient réellement lubriques et dévastatrices, et elles collaient parfaitement à ma conception de la musique. »

Lou Reed recrute à la guitare un ancien camarade de fac, Sterling Morrison, et une batteuse au style primitif, Moe Tucker, avec lesquels lui et Cale conçoivent un son aux antipodes de l'euphorie pop ou de l'utopie hippie qui s'annonce. Au service de textes explorant l'aura toxique des transgressions, les musiques du groupe flirtent avec une douceur vénéneuse et une violence atonale. Repéré par deux collaborateurs d'Andy Warhol, l'artiste Gerard Malanga et le cinéaste Paul Morrissey, lors de performances au Café Bizarre, un club de Greenwich Village, le Velvet devient le groupe fétiche de la Factory, où se retrouve l'exubérante faune warholienne.

A la fois mécène et conseiller du groupe, Warhol invite le quatuor à participer à ses spectacles multimédias (*Up Tight, Exploding Plastic Inevitable*), lui suggère d'accueillir en son sein l'ancien mannequin Nico, et dessine la pochette de son premier album (à la banane suggestive), *The Velvet Underground & Nico*. Garni de futurs classiques (*Sunday Morning, Venus in Furs, I'm Waiting For the Man, Femme Fatale...*), chantant paranoïa, addiction ou déviance érotique, le disque ne connaît aucun succès lors de sa sortie en 1967. Pourtant, comme le dira Brian Eno, cofondateur de Roxy Music et producteur visionnaire, « très peu de gens ont acheté ce disque, mais chacun d'entre eux a formé un groupe ».

Cet impact artistique inversement proportionnel à la réussite commerciale, caractérisera aussi les trois albums suivants, qu'il s'agisse des distorsions amphétaminées de *White Light/White Heat* (1968), de l'élégance mélancolique de *The Velvet Underground* (1969), qui voit le groupe passer sous le seul contrôle de Lou Reed après la rupture avec John Cale, ou enfin de *Loaded* (1970), disque de l'éparpillement (Lou Reed quitte le groupe le 23 août 1970) malgré ses deux tubes potentiels, *Sweet Jane* et *Rock'n'Roll*.

Parmi les premiers courants à revendiquer l'influence du Velvet et de son leader, le glam rock triomphe sous le signe de la décadence et de l'androgynie au début des

« Tout est autobiographique, tout, ma musique et mes images »

PENDANT cinquante ans, Lou Reed a pris des photos. En noir et blanc et en couleur. Ses images ont été exposées en France pour la première fois en 1999, à Cahors, dans le cadre d'un festival d'art contemporain piloté par la Fondation Cartier. Dominaient des instantanés sombres, flous et un peu étranges, des lieux et objets indéfinis, beaucoup d'animaux. Lou Reed avait fait le déplacement. Nous avions pu lui poser des questions, à condition de rayer trois sujets : la musique, les arts martiaux (son hobby) et Andy Warhol. Au début de l'entretien, il confirmait sa réputation de loup antipathique, la bouche sèche, le regard retranché derrière ses lunettes métalliques.

« Depuis quand prenez-vous des photos ? »
– Longtemps.
– La première fois ?
– Aucune idée.
– Vous les faites où ?
– A New York, c'est ma ville.
– Pourquoi vous en faites ?
– Ce n'est pas la première chose à laquelle je pense en me levant le matin, mais je vois pas mal de choses très belles que les gens ne voient pas.

– Pourquoi exposez-vous ?
– On m'a invité à Cahors parce que je m'appelle Lou Reed ; non pour mes qualités de photographe.
– Beaucoup n'aiment pas vos photos...
– Je les fais pour moi ; pas pour les autres.
– Qu'aurait pensé Warhol de vos photos ?
– Il aurait aimé que les titres ne correspondent pas aux images.
– Pourquoi tous ces rapaces que vous avez photographiés sont-ils empaillés ?
Cette question anodine a fait sauter Lou Reed de son fauteuil, parcourant la salle d'image en image. Le photographe a alors surgi en lui.

« Empaillés ? ! Mais c'est pervers de penser ça ! Ça me rend malade ! J'y ai passé tant de temps ! Un oiseau empaillé n'aurait pas ce regard. Cet oiseau fou, avec ces yeux-là, c'est mon ami, mon frère. Mes premières photos sont des milliers de toits à New York. Je peux les regarder tout le temps. » On apprit alors que pour une vue de gratte-ciel, en contre-plongée, il s'était pendu par les pieds au-dessus d'un balcon.

Puis on a perdu de vue Lou Reed. Jus-

qu'à ce qu'il publie deux livres, *Emotion in Action* (2003) et *New York* (2006), chez Steidl, avec la complicité de Marie-Claude Beaud, directrice du Nouveau Musée national de Monaco. Elle témoigne aujourd'hui : « J'ai compris que la photo était quelque chose de très profond en lui. Il en faisait tout le temps. J'étais frappée par ce qu'il retenait : un monde d'objets, d'ambiances, de lieux, d'architecture, de paysages, d'animaux – ses chiens. Pas de personnages. J'étais convaincue qu'il prenait des images pour se protéger de la foule qu'il devait affronter dans ses concerts et dans sa vie. »

Univers visuel

En 2012, un gros recueil des photos de Lou Reed a été publié en français, *Rimes Rhymes* (Ed. Photosynthèses) avec un texte de l'écrivain Bernard Comment, directeur de la collection Fiction & Cie (Seuil), qui avait déjà publié en 2008 l'intégrale des textes des chansons du rockeur sous le titre *Traverser le feu*.

Dans *Rimes*, l'univers visuel de Lou Reed s'ouvre à ses proches, sa femme, Laurie Anderson, ses tournées... Ce livre sera prochainement traduit en anglais,

accompagné d'une exposition. Bernard Comment raconte : « Dès que je l'ai rencontré, on est devenus très amis. Il y a le musicien, la force poétique de ses textes, mais j'ai vite réalisé que le photographe est né dès ses années Factory avec Andy Warhol. Il était si heureux avec son Leica... Il savait qu'un grand musicien ne peut exister comme photographe, et il en souffrait. Parce que sa photo, c'était exactement comme sa musique. C'est vivre dans l'instant, et restituer les moments contemporains. Saisir des dépôts de vie. Pour ce livre, j'ai découvert un autre Lou Reed, très tendre, drôle, sentimental. Il m'a dit qu'il avait deux références, le photographe Larry Clark, qui avait si bien saisi son quotidien à fleur de peau dans les années 1960, et bien sûr, au-dessus de tout, Andy Warhol. A la fin, quand le livre est sorti, dans une sorte de tristesse poignante, il m'a demandé : "Qu'est-ce qu'on va faire maintenant ?" C'était son dernier grand bonheur. Il y a quinze jours, il m'a dit : "Pour la première fois, je réécoute des morceaux que j'ai composés, tout est autobiographique, tout, ma musique et mes images !" » ■

MICHEL GUERRIN



2 mars 1942 Naissance à New York
1959 Subit des électrochocs
1964 Rencontre John Cale dans une soirée à New York
1965 Création du Velvet Underground
1967 Parution de l'album « The Velvet Underground & Nico »
1970 Lou Reed quitte le Velvet Underground
1972 Succès de son deuxième album « Transformer », qui comprend les tubes « Walk on the Wild Side », « Satellite of Love » et « Perfect Day »
1973 L'échec de l'album « Berlin », aujourd'hui considéré comme un sommet de sa discographie, laisse le musicien amer
1975 « Metal Machine Music », album fondateur de la musique dite « industrielle »
1990 « Songs for Drella », avec John Cale, en hommage à Andy Warhol ; l'album provoque la reformation du Velvet Underground pour une tournée événement
27 octobre 2013 Mort à New York

années 1970. Nouvelle idole du genre, David Bowie relance en 1972 la carrière de Lou Reed en produisant, avec son guitariste Mick Ronson, *Transformer*, deuxième album solo de son modèle. Outrageusement maquillé, l'ex-Velvet surfe sur cette vague grâce à des titres comme *Satellite of Love*, *Vicious*, *Perfect Day* et surtout *Walk on the Wild Side*, dont le saxophone et les doo-doo-doo féminins transforment en hit inattendu cette histoire de travestis, de drogues et de féllation.

A 30 ans, même s'il est plus drogué que jamais, le New-Yorkais semble enfin accéder au statut de rock star. Considéré aujourd'hui comme l'un des sommets de sa discographie, son album suivant, *Berlin* (1973), s'aventure avec audace vers une chronique de la déchéance, dans une forme empruntant aux codes de la comédie musicale. Magnifiquement réalisé par le jeune Bob Ezrin, qui décore l'ensemble d'arrangements de cordes et de chœurs baroques, l'album présente l'histoire de Jim et Caroline, de leur amour miné par la drogue, la débauche, la violence, jusqu'au suicide de l'héroïne, à qui on a retiré ses enfants.

Le chanteur n'avait encore jamais mis les pieds à Berlin. Grand amateur d'expressionnisme allemand, il s'intéresse surtout à la force symbolique du Mur, métaphore de la séparation et de la schizophrénie d'antihéros qui enterrent le rêve hippie avec une radicalité annonçant les punks. Jamais dans le rock, on n'avait parlé aussi crûment de la glaciation des relations humaines. « *La pop ne parle jamais d'amour de façon réaliste*, observait le chanteur lors d'une rencontre avec *Le Monde*, en juin 2007. *Je voulais évoquer de vraies émotions, imaginer comment aurait procédé Hubert Selby Jr. s'il avait écrit du rock. Le sujet principal de Berlin était la jalousie, un sentiment partagé par tous. Ça n'aurait pas dû poser de problème.* »

En 1966.

THE ANDY WARHOL MUSEUM, PITTSBURGH, PA. MUSEUM OF CARNEGIE INSTITUTE

The Velvet Underground.

LEBRECHT/RUE DES ARCHIVES

En 1974.

CLAUDE GASSIAN

me. » Pourtant, cet album est un cinglant échec critique et commercial, plongeant l'artiste dans une amertume dont il ne sortira qu'à la fin des années 2000, à la faveur d'une tournée présentant enfin en concert l'intégrale de ce disque, dans un spectacle décoré par le peintre Julian Schnabel (qui en réalisa aussi le concert filmé).

Au milieu des années 1970, l'échec de *Berlin* augmente un peu plus son instabilité. Accentuant son personnage décadent, Lou Reed bâcle *Sally Can't Dance*, mais retrouve le succès, en 1974, avec les guitares quasi hard-rock du live *Rock'n'Roll Animal*. Ce qui ne l'empêche pas de se saborder l'année suivante avec *Metal Machine Music*, double album de sons électroniques volontairement insoutenables. Tout destiné à dégouter RCA, sa maison de disques de l'époque, cette « œuvre » est aussi considérée comme l'un des actes fondateurs de la musique industrielle.

Erratique, la fin des années 1970 le voit produire des albums attachants, comme le délicat *Coney Island Baby* (1976), des quêtes intrigantes, tel le lancinant *Street Hassle* (1978), ou des pensums, comme *The Bells* (1979), à un moment où le mouvement punk puis la new wave ne cessent de se réclamer du Velvet. Lui qui avait fini par sombrer dans l'alcoolisme, après avoir essayé d'arrêter héroïne et amphétamines, commence à sortir de ce long tunnel autodestructeur au début des années 1980. Grâce au tai-chi, à l'abstinence et à la vie maritale, le chanteur semble retrouver la santé, même si artistiquement des albums comme *The Blue Mask* (1982) ou *Legendary Hearts* (1983) se révèlent trop conventionnels.

Après avoir survécu à tant d'excès, Lou Reed se transforme petit à petit en institution culturelle. S'il ne dédaigne pas les provocations, en particulier auprès des journalistes, l'ex-zombie androgyne s'engage maintenant pour de grandes causes comme le Farm Aid, initié par Bob Dylan, pour aider les fermiers victimes de la sécheresse, Amnesty International ou la lutte contre l'apartheid – le single *Ain't Gonna Play Sun City*.

Marqué par le décès de son ancien mentor Andy Warhol, en 1987, il retrouve John Cale pour travailler au projet d'un album hommage, le très dépouillé et touchant *Songs For Drella*, qui sort en 1990. La

même année, à la Fondation Cartier de Jouy-en-Josas, à l'occasion d'une exposition consacrée à Warhol, le duo interprète ces chansons avant d'être rejoint, au rappel, par Moe Tucker et Sterling Morrison pour un *Heroin* fulgurant. Une reformation qui se prolonge en 1993 pour une tournée inattendue en Europe, dont le double CD live *MCMXCIII* reste un témoignage sans lendemain, Lou Reed se fâchant entre-temps avec John Cale, avant que Sterling Morrison décède d'un cancer en 1995.

En vieillissant, le Pasolini du rock a laissé tomber la luxure pour observer des personnages plus simples. Un rôle de chroniqueur auquel la sobriété de son écriture et son incomparable phrasé de natif de Brooklyn, hésitant entre chant et narration, le prédestinaient. Sur ce mode, il retrouve le devant de la scène avec les albums *New York* (1989) et *Magic and Loss* (1991). Fait chevalier des arts et des lettres par Jack Lang en 1992, sans cesse célébré par de nouvelles fournées de rockers (R.E.M., Nirvana, The Strokes, The Kills...), l'ex-ange noir du caniveau poursuivra dans cette veine rigoriste (*Set the Twilight Reeling*, en 1996, *Ecstasy*, en 2000), tout en publiant des recueils de ses textes – *Parole de la nuit sauvage*, *Traverser le feu* –, en exposant ses photographies ou en tournant des courts-métrages. Encouragé peut-être par sa compagne, l'artiste multimédia Laurie Anderson, avec laquelle il s'est marié en 2008, Lou Reed s'est aussi impliqué dans des projets théâtraux, collaborant avec le metteur en scène Bob Wilson à l'occasion de *Time Rocker*, adaptation de *La Machine à remonter le temps* d'H. G. Wells, et de *POE-try*, consacré à des poèmes d'Edgar Allan Poe, dont le chanteur a tiré l'album *The Raven* en 2003.

Après un album de musique méditative, *Hudson River Wind Meditations* (2007), contrepoint zen du terrible *Metal Machine Music*, Lou Reed collabore en 2011 avec Metallica, dans le déroutant *Lulu*, inspiré par deux pièces du dramaturge allemand Frank Wedekind. Les textes chantés-parlés du New-Yorkais y rencontrent les lourds maelströms de guitares des géants du heavy metal. Comme si l'influence et la reconnaissance de l'ancien Velvet n'avaient décidément plus de limite. ■

« J'ai perdu mon copain de récré »

John Cale (cofondateur avec Lou Reed du Velvet Underground) : « *Le monde a perdu un grand poète et songwriter... J'ai perdu mon copain de récré.* »

« Ses albums ont ouvert très grand ma sensibilité d'adolescent »

Etienne Daho (musicien) : « *Les trois premiers albums du Velvet Underground ont ouvert très grand les portes de ma sensibilité d'adolescent. Je n'ai plus jamais été le même ensuite. Les mots et la musique de Lou Reed m'accompagnent depuis. Il n'a jamais cessé d'être créatif et a conservé une exigence d'artiste qui force le respect.* »

« J'ai découvert avec le Velvet que le rock n'était pas seulement une histoire de teenagers »

Rodolphe Burger (musicien, auteur en 2012 du disque hommage *This is a Velvet Underground Song I Would Like to Sing*) : « *Si je peux dire, comme la petite Jenny de la chanson du Velvet, que ma vie a été une première fois "sauvée par le rock'n'roll" à l'âge de 10 ans, je peux ajouter qu'elle a été sauvée une deuxième fois, à l'âge de 20 ans, par le Velvet Underground. Je pensais alors avoir tourné la page du rock'n'roll. D'autres musiques me passionnaient, notamment un certain jazz radical, dont j'ai appris plus tard qu'il était la référence cachée principale de Lou Reed et John Cale. J'ai découvert avec le Velvet que le rock n'était pas seulement une histoire de teenagers. Mais qu'il était peut-être l'art contemporain par excellence. Ils ont fait époque, leur rôle a été séminale, fondateur, et cela leur a échappé en grande partie, comme il se doit.* »

Un impact exceptionnel à Prague

Prague
Correspondant

« De toutes les disparitions de stars de la musique internationale, celle de Lou Reed est probablement la plus douloureuse pour les Tchèques. » La réaction du critique pragois de rock Jiri Cerny, qui fit connaître aux Tchèques la musique du fondateur du Velvet Underground dans les années 1960, n'est pas seulement celle d'un fan attristé mais aussi celle d'un témoin de la relation particulière qu'entretenaient ses compatriotes avec Lou Reed.

Si sa musique a influencé nombre de groupes à travers le monde, elle a eu « un impact exceptionnel en Tchécoslovaquie, des années 1960 jusqu'en 1989 en particulier, se souvient le dissident Petr Placak. Dès mon plus jeune âge, cette musique offrait une expérience de liberté dans la Tchécoslovaquie communiste où tout était contrôlé et encadré. » Il fut, entre 1982 et 1986, clarinettiste dans Plastic People of the Universe, le groupe phare de la scène indépendante tchèque.

Les Plastic People, qui ont chanté Lou Reed à leurs débuts en 1968, ont été au cœur du processus qui conduisit, en 1989, à la « révolution de velours » et à la naissance d'une amitié entre le rockeur américain et le dissident devenu président Vaclav Havel, qui avait acheté le premier album du Velvet en 1968 lors d'un voyage à New York. Certains sont même allés jusqu'à

évoquer un lien – imaginaire – entre cette amitié et le qualificatif de « velours » (velvet en anglais) accolé à la révolution.

C'est en réaction à l'interdiction et l'incarcération des musiciens du groupe que le dramaturge Havel lança la Charte 77, fer de lance de la dissidence anticommuniste. Grand amateur de rock, il détenait l'une des plus grandes discothèques de cette musique « antisocialiste » dans le pays.

« Une part d'idéalisme »

Après la chute du régime communiste, Lou Reed vint à Prague réaliser un entretien avec Vaclav Havel pour le magazine américain *Rolling Stone*. Cette visite impressionna tellement les deux hommes que Lou Reed en oublia d'allumer son dictaphone et dû refaire l'interview. Lors de son premier voyage présidentiel aux Etats-Unis, en février 1990, Havel demanda à la Maison Blanche d'inviter Lou Reed et John Cale pour jouer pendant le dîner. Le rockeur, lui, n'omettait jamais Prague dans ses tournées et vint jouer en 2009 pour les 20 ans de la fin du communisme.

« Même si les textes de Lou Reed n'étaient pas explicitement politiques, ils s'attaquaient à l'ordre et au conservatisme. Cela avait un potentiel anti-régime fort, analyse M. Placak. Ils contenaient une part d'idéalisme, ils croyaient en quelque chose de mieux et dans la liberté. Cela va nous manquer. » ■

MARTIN PLICHKA

STÉPHANE DAVET

Les écoutes américaines reposent sur un puissant arsenal juridique difficile à contester devant les tribunaux. Mais des brèches commencent à s'ouvrir

Prism, un défi pour le droit

Les révélations publiées le 21 octobre par *Le Monde*, selon lesquelles l'Agence nationale de sécurité américaine (NSA) a enregistré 70,3 millions d'appels téléphoniques passés en France entre décembre 2012 et janvier 2013, ont transformé le débat européen sur la surveillance. En dépit des affirmations antérieures de la NSA prétendant qu'elle n'enregistrait que des « métadonnées » – c'est-à-dire l'heure et l'origine des appels –, les dernières révélations d'Edward Snowden indiquent que le gouvernement américain a également enregistré automatiquement les appels faits depuis certains numéros en France, et qu'elle a aussi filtré les SMS à partir de mots-clés. Les citoyens français visés sont des individus soupçonnés de liens avec des organisations terroristes, mais aussi des personnes appartenant au monde de la politique, des affaires ou de la haute fonction publique.

Réagissant à ces révélations, le ministre français des affaires étrangères a qualifié cette surveillance de « *totalelement inacceptable* ». Pourtant, même si Laurent Fabius a exigé la cessation immédiate de cette surveillance, il est peu probable que le gouvernement américain soit prêt à modifier ses programmes de surveillance, même face aux protestations venues de plusieurs autres pays dans le monde. Dans ces conditions, que peuvent faire les citoyens français pour protéger leur vie privée contre cet espionnage ?

En vérité, les options sont limitées. Les seules institutions américaines dotées du pouvoir nécessaire pour contraindre le gouvernement Obama à changer rapidement de politique sont le Congrès et les tribunaux américains. Or, à chaque fois que sont divulgués de nouveaux détails sur l'ampleur du programme discrétionnaire de surveillance de la NSA, le Congrès prend systématiquement sa défense.

Les seules institutions américaines dotées du pouvoir de contraindre le gouvernement Obama à changer rapidement de politique sont le Congrès et les tribunaux américains

Et toutes les procédures juridiques contestant le système d'espionnage en tant que violation de la Constitution américaine ont jusqu'à présent buté sur des obstacles juridiques. Même si cette situation pourrait bientôt changer, le juge à la Cour suprême Antonin Scalia ayant laissé clairement entendre que la Cour devrait bientôt avoir à se prononcer sur le dossier de la surveillance exercée par la NSA, ce tribunal pourrait se borner à constater que le programme viole la vie privée et les droits constitutionnels des citoyens américains. Quant aux citoyens d'autres pays, les tribunaux américains estiment généralement qu'aucun droit constitutionnel ni statutaire ne les protège contre une surveillance discrétionnaire à grande échelle.

Pour comprendre la vulnérabilité des citoyens français au regard de la loi américaine, il importe de bien saisir le rôle du Congrès et des tribunaux américains dans l'élargissement de l'état de sécurité nationale dans lequel ont été placés les Etats-Unis depuis le 11-Septembre.

En 2001, c'est le Congrès qui vota la Section 215 du Patriot Act, la disposition qui est au cœur des controverses actuelles. Ce texte autorise en effet le gouvernement à saisir « toute chose tangible » – autrement dit toute donnée – pouvant avoir un rapport avec une enquête antiterroriste, que l'individu auquel appartiennent ces données soit ou non soupçonné de terrorisme. Le gouvernement Bush a élargi la Section 215 en l'appliquant à la surveillance systématique, la collecte sans mandat de millions de données téléphoniques ou Internet.

Et en 2008, le Congrès a autorisé une version de ce programme qui permet à la NSA d'accéder sans mandat à tout « rense-



Jeffrey Rosen

Président du National Constitution Center, une institution indépendante consacrée à la Constitution américaine. Jeffrey Rosen enseigne le droit à l'université George-Washington et collabore au bimensuel « *The New Republic* ». Il a participé à l'ouvrage « *Constitution 3.0 : Freedom and Technological Change* » (Brookings Institution Press, édition en anglais, 2013, 271 p.)

gnement étranger», soit toute communication entre des ressortissants américains et des « cibles » étrangères suspectes. La disposition juridique correspondante est la Section 702 du Foreign Intelligence Surveillance Act (la loi sur la surveillance et le renseignement étranger).

Durant l'été, le quotidien *The Wall Street Journal* a indiqué que l'instance chargée d'examiner les demandes de surveillance antiterroriste, la Foreign Intelligence Surveillance Court, avait joué un rôle tout aussi important dans l'élargissement du spectre de la surveillance. Estimant que les bases de données géantes

hébergeant les relevés de connexions Internet et téléphoniques de millions de personnes à travers le monde devaient être incluses dans le champ des informations « relevant » des enquêtes antiterroristes, ce tribunal a récemment donné son feu vert au programme de surveillance systématique connu sous le nom de Prism.

L'année dernière, ce même tribunal avait approuvé 1 800 demandes de surveillance et n'en a rejeté aucune. De surcroît, à la différence des autres tribunaux fédéraux, le tribunal de surveillance opère en secret, sans la possibilité d'entendre les

contestations émises contre la position du gouvernement, et tous ses membres sont nommés par le président de la Cour suprême, John Roberts.

Au cas où elle accepte de se saisir du dossier, que pourrait décider la Cour suprême des Etats-Unis au regard de la constitutionnalité du programme Prism ? Les organisations de défense des libertés civiles affirment que Prism viole le quatrième amendement de la Constitution américaine, qui interdit les « fouilles et saisies déraisonnables » sans mandat judiciaire. Les partisans du programme leur objectent que la Cour suprême a institué une large dérogation au quatrième amendement sur le plan de la surveillance des renseignements étrangers, et que, du fait que Prism s'intéresse aux données Internet des étrangers et non à celles des citoyens américains, le quatrième amendement ne saurait être invoqué.

Pour l'heure, la Cour suprême n'a pas tranché entre ces deux positions, mais dans une affaire importante qu'elle a eue à traiter en février, elle a conclu que les groupes de défense des libertés civiles et les avocats de suspects résidant à l'étranger ne

sont pas habilités à remettre en question la surveillance secrète car ils ne peuvent prouver de façon incontestable que les personnes concernées font effectivement l'objet d'une surveillance secrète. Autrement dit, selon ce raisonnement pervers, le caractère secret du programme le met de fait à l'abri de toute contestation juridique.

Récemment, le *New York Times* annonçait que les groupes cherchant à contester la légalité du programme Prism pourraient bientôt bénéficier d'un nouvel outil juridique. Au terme d'un débat interne, le département américain de la justice a décidé d'informer les inculpés de ce que les preuves rassemblées contre eux proviennent de la surveillance sans mandat et de l'espionnage autorisés par la loi de 2008 sur les écoutes téléphoniques et électroniques. Jusqu'à présent, les administrations Bush puis Obama ont soutenu qu'il n'y avait aucune obligation d'informer les suspects de l'origine de ces preuves secrètes.

Ce changement de politique pourrait avoir un impact direct sur une affaire en cours impliquant un terroriste présumé. Celui-ci pourrait maintenant contester la constitutionnalité de Prism. S'il obtenait gain de cause, son cas pourrait faire jurisprudence.

Malheureusement, même au cas où la Cour suprême accepterait une telle jurisprudence, il est fort peu probable que celle-ci protégerait de quelque manière que ce soit les droits des citoyens français et des autres ressortissants non américains que la NSA a espionnés. La loi de 2008 autorise l'écoute sans mandat des appels téléphoniques passés par des citoyens américains à destination de l'étranger tant que la surveillance ne « vise » que leurs correspondants étrangers.

Plusieurs propositions ont été soumises au Congrès afin d'amender les lois de surveillance américaines de façon à protéger les citoyens américains. Un des concepteurs du Patriot Act a déclaré que celui-ci devrait être amendé afin d'exiger du gouvernement qu'il produise un mandat judiciaire, ou des « faits spécifiques, précis et concordants » permettant de conclure qu'un individu est un « agent d'une puissance étrangère » avant de saisir ses données Internet ou ses relevés téléphoniques. Cela permettrait d'éviter la collecte massive et la surveillance systématique.

Une autre proposition serait d'autoriser la collecte massive de données par des machines, mais d'interdire à tout être humain d'examiner ces données sans mandat judiciaire. Le directeur du renseignement national a laissé entendre que le tribunal de surveillance secret avait déjà imposé une version de cette exigence de mandat. Mais là encore, cette disposition protège davantage les citoyens américains que les ressortissants étrangers.

Cette différence radicale de traitement entre Américains et non-Américains par la Constitution américaine devrait susciter l'indignation en Europe. Elle est fondée sur l'affirmation que lorsque les rédacteurs du quatrième amendement de la Constitution américaine ont voulu protéger le droit du « peuple » contre les perquisitions et saisies déraisonnables, le « peuple » auquel ils pensaient était celui formé par les citoyens américains.

Mais le quatrième amendement a été rédigé au XVIII^e siècle. Et dans un monde où des milliards de bits de données franchissent chaque jour les frontières, il est vain de vouloir établir une distinction rigoureuse entre les données des citoyens américains et celles des non américains, puisque les unes et les autres sont étroitement liées. En outre, comme le montre le programme Prism, en autorisant la surveillance sans mandat des citoyens américains, dont les appels téléphoniques sont tangiblement associés à des suspects étrangers, les tribunaux et le Congrès américains ont de fait autorisé la surveillance discrétionnaire des citoyens américains comme des citoyens non américains. ■

(Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

Sur Lemonde.fr

Retrouvez la tribune de Régis Bismuth, professeur de droit public, « Face aux écoutes : la Cour internationale de justice est une option »



Une surveillance qui va se généraliser

LA DISTINCTION INSTAURÉE par les tribunaux américains entre citoyens et non-citoyens ne sera bientôt plus soutenable face aux invasions de la vie privée opérées par le secteur privé. Google a présenté récemment une nouvelle technologie – les Google Glass –, des lunettes qui permettront à leurs utilisateurs d'enregistrer des conversations grâce à une minuscule caméra intégrée aux lunettes.

Lorsque cette technologie se sera répandue, chacun devra, avant toute rencontre, faire savoir clairement si celle-ci peut être enregistrée ou non. Plus les enregistrements audio et vidéo seront postés sur le Web, plus la surveillance des personnes se généralisera.

En agrégeant les enregistrements

vidéo des drones et caméras de surveillance privés et publics, il sera possible d'accéder aux flux de caméras activées n'importe où dans le monde. A côté de ce genre de veille virtuelle, la collecte de données par Prism paraît presque anodine.

Et pourtant ni le Congrès ni la Cour suprême des Etats-Unis n'ont encore interprété de façon claire la Constitution afin d'interdire une surveillance généralisée qui ne soit pas motivée par un crime ou un délit. De ce point de vue, la loi française offre une meilleure protection que la loi américaine.

Face à la polémique, le Parlement européen pourrait être amené à adopter de nouvelles dispositions restreignant la collecte de données par le gouvernement

américain et par des grandes entreprises. Une nouvelle directive est envisagée avec la création d'un « droit à l'oubli » permettant aux personnes d'exiger la suppression de données les concernant à partir du moment où elles ne servent aucun objectif public, scientifique ou journalistique. Ce droit à l'oubli pourrait toutefois entrer en contradiction avec la liberté d'expression.

Pour revenir aux Etats-Unis, l'interdiction constitutionnelle des perquisitions et saisies déraisonnables est l'un des plus beaux fleurons de la liberté américaine. Washington doit respecter la Constitution, non seulement en ce qui concerne les citoyens américains, mais aussi tous les citoyens du monde. ■

LE TOURNANT DE LA DROITE HONGROISE SUR L'ANTISÉMITISME

ANALYSE

PAR JOËLLE STOLZ

Correspondante en Europe centrale

Longtemps accusé de complaisance envers les dérapages antisémites de l'extrême droite, le gouvernement du premier ministre conservateur hongrois Viktor Orban se distingue désormais par son zèle sur le sujet, et veut encourager un travail de mémoire dans le pays à l'occasion du 70^e anniversaire des déportations en Hongrie, au printemps 2014.

La conférence sur l'antisémitisme organisée au Parlement de Budapest, début octobre, avec l'Institut Tom-Lantos – du nom d'un Américain d'origine hongroise, rescapé des persécutions nazies – a marqué un tournant, par la fermeté des discours du vice-premier ministre, Tibor Navracsics, et du chef de la diplomatie, Janos Martonyi. L'un et l'autre ont exprimé l'engagement du gouvernement à protéger tous les citoyens « de ceux qui veulent inciter à la haine » raciale, et à renforcer l'enseignement de la Shoah dans les écoles, pour que les horreurs du passé « ne puissent plus jamais se répéter ».

« Nous sommes aussi responsables de la Shoah », a déclaré M. Navracsics, rompant avec la thèse commode – assumée de façon implicite

dans le préambule de la Constitution de 2011 – selon laquelle la déportation de 600 000 juifs et Tziganes hongrois a été le fait des occupants nazis et des fascistes locaux, l'amiral Miklos Horthy, régent de Hongrie et allié de l'Allemagne hitlérienne, ayant stoppé le massacre.

Parlant au nom des Hongrois « de bonne volonté », M. Navracsics, né en 1966, a raconté comment lui et sa famille avaient découvert, à l'occasion d'une visite du camp d'Auschwitz, le destin des Braun, un condisciple de son père et les siens exterminés – une disparition ensevelie, après-guerre, sous un épais silence. « Nos livres d'histoire, a rappelé M. Navracsics, ne nous enseignaient pas que la Hongrie a toujours été une communauté multiethnique et multiculturelle, et que les juifs en faisaient partie. »

Ce mea culpa n'est pas tout à fait inédit. La Hongrie a reconnu, dès 1946, son rôle actif dans la Shoah. « Mais cette insistance et, plus important encore, la façon dont Martonyi a souligné qu'il s'agissait de la position officielle, pas d'une opinion personnelle, ça, c'est nouveau », analyse Andras Kovacs, spécialiste de l'antisémitisme en Hongrie, présent à la conférence.

Les autorités hongroises ont certes fait en sorte qu'il n'y ait pas de voix discordantes : la jeune militante Eszter Garai-Edler, qui avait dénoncé, en 2012, la passivité de Budapest à l'égard de l'ancien policier Laszlo Csatary, soupçonné d'avoir commis des crimes contre les juifs pendant la guerre, a été jugée indésirable pour

avoir présenté, lors d'un colloque du même type à Jérusalem, un rapport sur son pays beaucoup plus critique que la version officielle. La multiplication d'incidents a conduit le Congrès juif mondial à tenir ses assises à Budapest, début mai, sous haute protection policière, ce qui n'a pas empêché des motards d'extrême droite de défiler dans la capitale avec, pour mot d'ordre, « Mettez les gaz! »...

Agressivité verbale

Si les attaques physiques sont rares, l'antisémitisme hongrois se caractérise par une agressivité verbale qui n'a plus cours en Europe de l'Ouest. Dans d'autres pays de l'Union européenne, il serait impensable qu'un établissement subventionné tel que le Nouveau Théâtre de Budapest veuille jouer une pièce antisémite – déprogrammée ensuite devant l'ampleur des protestations. Un député du Jobbik, la principale force d'extrême droite, a proposé de dresser une liste des parlementaires d'origine juive, dont il mettait en doute le patriotisme, tandis qu'un autre a exhumé un prétendu « crime rituel » juif datant du XIX^e siècle.

Partagées, dans les années 1990, par 15% de la population, les opinions antisémites sont montées à 20% – et se maintiennent à ce niveau – depuis 2006, date de l'apparition du Jobbik dans le champ politique. M. Orban, lui-même, est qualifié, sur les sites radicaux, de « Tzigane vendu aux juifs ».

Son parti, le Fidesz, a trop souvent réagi avec mollesse à cette rhétorique au vitriol, tolérant dans ses propres rangs des embaardées antisémites. Mais, à l'approche des élections législatives, prévues en avril 2014, le ton a changé. La lutte contre l'antisémitisme permet d'isoler l'extrême droite, avec laquelle les conservateurs sont en rivalité pour conquérir les suffrages des perdants de la mondialisation.

Le Fidesz a ainsi condamné énergiquement, mi-octobre, les déclarations d'un dirigeant du Jobbik, Elöd Novak, qui a parlé d'« industrie de la Shoah » et de « gaspillage d'argent public » à propos du fonds – doté de 1,5 milliard de forints (5,1 millions d'euros) – créé par le gouvernement afin de susciter en 2014, dans tout le pays, des mémoriaux de la déportation. En récompense de ses efforts, la Hongrie s'est vue attribuer la présidence, en 2015, de l'Alliance internationale pour la mémoire de la Shoah.

Si M. Kovacs constate qu'un réel « processus d'apprentissage » est en cours sur ce sujet, il estime que la lutte contre l'antisémitisme n'est pas l'élément le plus clivant entre les forces politiques hongroises. « La vraie ligne de partage, dit-il, c'est le rapport à l'Europe. » Or, l'euroscpticisme revendiqué par Viktor Orban ne peut qu'accentuer celui du Jobbik, qui voudrait voir la Hongrie sortir de l'Union européenne. ■

stolz@lemonde.fr

LA LUTTE CONTRE L'ANTI-SÉMITISME PERMET D'ISOLER L'EXTRÊME DROITE À L'APPROCHE DES LÉGISLATIVES

LE GRAND RENDEZ-VOUS EUROPE 1, LE MONDE, I-TÉLÉ

Pierre Moscovici : « Nous entendons l'inquiétude des petits épargnants »

L'entrée en vigueur de l'écotaxe au 1^{er} janvier 2014 est-elle maintenue, après la contestation en Bretagne ?

Cette taxe était prévue pour le 1^{er} janvier, elle est prévue pour le 1^{er} janvier. En même temps, il y a des processus. Un, le gouvernement entend les inquiétudes ; deux, le gouvernement est sensible aux crispations ; trois, le gouvernement dialogue ; quatre, le gouvernement a déjà pris des adaptations et des améliorations ; et cinq, le premier ministre a demandé au gouvernement, et notamment aux ministres concernés, de lui faire de nouvelles propositions. Elles seront faites.

Le président PS de la région Bretagne, Pierrick Massiot, a proposé à Jean-Marc Ayrault que la grande distribution, Michel-Edouard Leclerc en tête, participe plus au paiement de l'écotaxe. Que répondez-vous ?

C'est tout à fait l'exemple du dialogue qu'il faut avoir parce qu'il est intelligent. M. Massiot dit : « On a une taxe, elle est décidée, elle est d'intérêt général, maintenant, on va voir dans quelles conditions elle peut entrer en vigueur. » Le problème qu'il soulève est que la taxe peut entraîner des hausses de prix. Toutes les pistes doivent être explorées pour que cette taxe puisse entrer en vigueur dans les meilleures conditions.

Confirmez-vous qu'il y a un aménagement, voire un changement sur la fiscalité des assurances-vie et de l'épargne logement, qui devaient être taxés à 15,5 % ?

Nous avons entendu les inquiétudes des petits épargnants. Les 5 millions de PEA, les 12 millions de PEL, les 10 millions de portefeuilles d'épargne salariale, toute cette épargne sera exonérée de cette mesure. J'ajoute que les contrats d'assurance-vie qui étaient en euros, eux, n'y étaient pas assujettis. Ce qui reste, ce sont les contrats d'assurance-vie multisupport, qui ne sont pas les plus petits.

Donc, ceux qui prennent des risques et financent à long terme l'économie avec les contrats d'assurance-vie multisupport et en actions vont rester seuls à payer des impôts...

J'annoncerai dans les prochains jours, de surcroît, une réforme de l'assurance-vie : elle permettra de maintenir un niveau élevé de rendement et de garantie, avec des produits risqués qui contribuent au financement de l'économie et notamment de l'investissement, et en particulier des PME et des PMI. Parce que le cap, c'est bien de faire en sorte que l'épargne des Français, qui est abondante, demeure protégée, et qu'elle soit orientée sur l'investissement.

L'exécutif peut-il continuer ainsi pendant trois ans encore avec un incident, une reculade ou une polémique chaque semaine ?

Je le dis très simplement, comme nous l'a dit le premier ministre : dans cette situation, le gouvernement doit faire bloc autour du premier ministre et derrière le président de la République.

L'euro se rapproche de 1,40 dollar. Est-ce gênant pour la compétitivité française ?

Il est toujours très compliqué pour un ministre des finances de commenter le niveau d'une monnaie. Il y a des facteurs, notamment américains, ces temps-ci, que je pense être conjoncturels, qui ont expliqué une appréciation de l'euro, comme l'impact du « shutdown ». Pour l'instant, je ne sais pas si c'est quelque chose de structurel. Deuxièmement, nous ne sommes pas encore sortis de la fourchette hors de laquelle nous pourrions dire que l'euro est franchement surévalué. ■

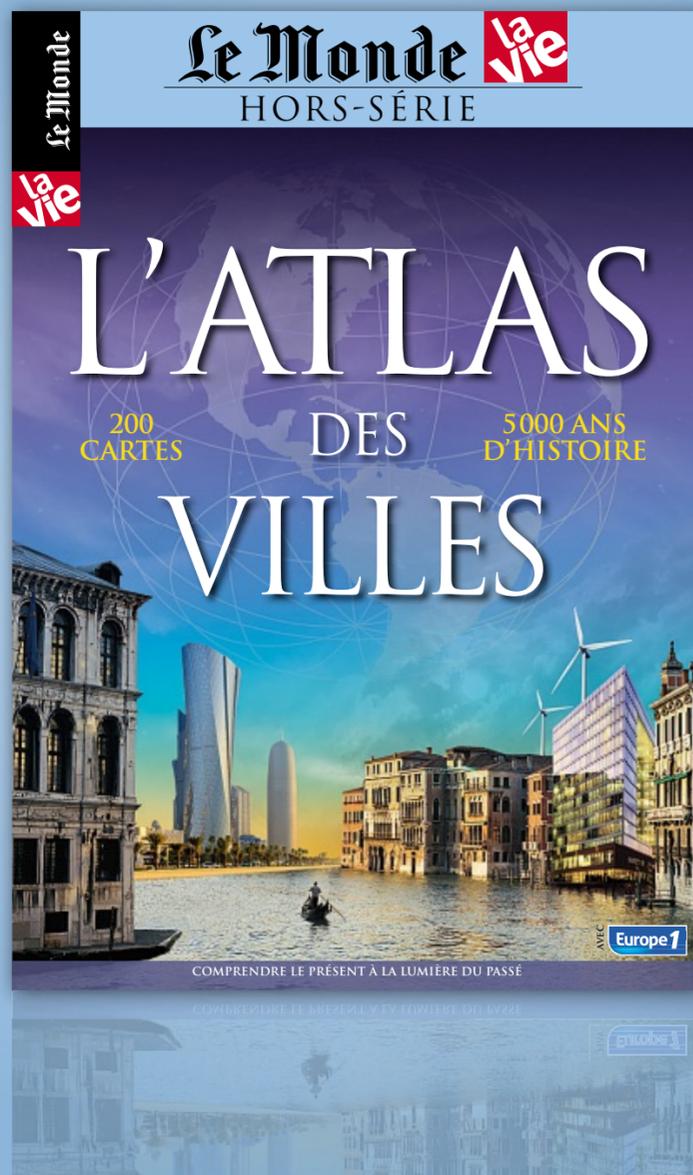
PROPOS RECUEILLIS PAR MICHAËL DARMON, JEAN-PIERRE ELKABBACH ET ARNAUD LEPARMENTIER



PIERRE MOSCOVICI
ministre de l'économie
et des finances



LE GRAND RENDEZ-VOUS
AVEC « LE MONDE »
EST DIFFUSÉ
CHAQUE DIMANCHE
DE 10 HEURES
À 11 HEURES
SUR EUROPE 1
ET I-TÉLÉ



Des villes mythiques comme Babylone, Venise ou Tombouctou jusqu'aux métropoles contemporaines telles que Séoul, Le Caire, New York ou Lagos, voyage dans le temps et dans l'espace à la rencontre des citoyens. Alors que 70% de la population mondiale sera urbaine en 2050, la ville est plus que jamais le passage obligé de l'aventure humaine. Transport, sécurité, culture, banlieue... autant de questions cruciales aux enjeux mondiaux.

Un ouvrage de référence riche de 200 cartes inédites et de la contribution des meilleurs experts.

188 pages - chez votre marchand de journaux
ou sur lemonde.fr/boutique

En partenariat avec





Comment un djihadiste, compagnon de route de Ben Laden, opposant de Kadhafi, se retrouve-t-il à recevoir le républicain John McCain, puis à se lancer en politique ? Dans un livre, Isabelle Mandraud, notre correspondante au Maghreb, retrace le parcours d'Abdelhakim Belhadj. Extraits

Il était un compagnon de route de Ben Laden à la fin des années 1990. Livré par la CIA au colonel Kadhafi en 2004, l'émir du Groupe islamique combattant libyen (GICL) Abdelhakim Belhadj est brusquement réapparu sur le devant de la scène dans son pays en 2011, après la chute de l'ancien régime. Dans un rôle nouveau : d'abord gouverneur militaire de Tripoli, puis candidat aux premières élections libres, à la tête du parti qu'il a créé, El-Watan.

Dans son livre *Du djihad aux urnes : le parcours singulier d'Abdelhakim Belhadj*, Isabelle Mandraud, journaliste au Monde et spécialiste du Maghreb, a retracé son parcours. Nous en publions des extraits.



Chez Ben Laden à Kandahar

Abdelhakim Belhadj se trouvait encore à Istanbul, en 1998, quand le message d'Oussama Ben Laden lui est parvenu. Au même moment, en mars, la Libye a été le premier Etat à émettre un mandat d'arrêt international contre Oussama Ben Laden, bien avant les Etats-Unis, alors que nombre de services de renseignement n'avaient pas encore pris la mesure de la menace globale qu'il représente. Ce n'est sans doute pas un hasard.

L'émir du GICL accuse réception du message, mais ne se précipite pas. D'emblée, les Libyens considèrent le projet [*de djihad global*] « incompatible » avec leur objectif. Le divorce entre les tenants du djihad global et les partisans d'un djihad national va bientôt être consommé. La confrontation a lieu deux ans plus tard, tout début 2000, dans la maison de Ben Laden à Kandahar, la grande ville du sud du Pakistan. Elle durera soixante-douze heures non-stop, à peine interrompue par quelques heures de sommeil et de frugales collations !

Depuis le Soudan, Ben Laden a imposé à ses proches un mode de vie ascétique où frigos et climatiseurs sont prohibés. « *Cela se voyait même aux vêtements qu'il portait* », rapporte Abdelhakim Belhadj. Son QG ressemble alors à un hameau composé de petites maisons afghanes classiques en boue séchée accolées les unes aux autres, dans lesquelles lui et la direction d'Al-Qaïda résident. Ce sera le dernier lieu où ils seront tous regroupés. A côté d'une modeste mosquée, deux pièces de réception accueillent les visiteurs avec de simples matelas disposés au sol.

A son arrivée, Abdelhakim Belhadj, accompagné de Khaled Al-Charif, numéro deux du GICL, est accueilli fraîchement par son hôte, qui lui reproche d'avoir tardé à venir. Autour du chef d'Al-Qaïda ont pris place l'Egyptien Ayman Al-Zawahiri, futur numéro deux de l'organisation djihadiste ; Abou Khatab Al-Masri (de son vrai nom Midhat Mursi Al-Sayyid Omar), un autre Egyptien responsable d'un programme d'expérimentation chimique dans le camp de Darounta, tué en 2008 par un drone américain ; Abou Yasser Al-Masri (Ahmed Rifai Taha), le chef militaire du groupe islamiste égyptien et coordinateur, avec Zawahiri, du massacre de Louxor en 1997, que les Libyens ont croisé auparavant à Téhéran ; ou bien encore Abou Hafs Al-Mouritani (Mahfouz Ould Walid), le théologien du groupe, qui finira par rentrer dans son pays [*la Mauritanie*] en avril 2010 après dix années passées en Iran en résidence surveillée. Tous sont membres de la Choura [*conseil*] d'Al-Qaïda. La discussion est courtoise, mais ferme.

Chaque partie en présence est impatiente de convaincre l'autre.

Oussama Ben Laden presse Abdelhakim Belhadj et ses combattants de se joindre à lui. L'émir du GICL ignore ce qu'il a vraiment en tête le chef d'Al-Qaïda, mais il prend ses distances avec le « front » que son interlocuteur dit vouloir constituer.

« *Pourquoi veux-tu combattre les juifs et les chrétiens ?*, l'apostrophe-t-il. *Tu veux tous les raser de la Terre ? Quand le Prophète a fondé Médine [la deuxième ville sainte de l'islam après La Mecque], il l'a fait avec des juifs et des chrétiens, quand ses compagnons étaient martyrisés à La Mecque, il les a envoyés vers le roi chrétien d'Ethiopie...* »

« *Tu fais des vidéos pour inciter au hijra [l'émigration d'un musulman d'une terre de mécréance vers un pays musulman], poursuit le Libyen, mais que fais-tu de tous ceux qui ont tout quitté, tout vendu, pour venir ici ? Notre projet, nous, est de renverser des tyrans comme Kadhafi.* »

Méprisant, Oussama Ben Laden réplique : « *Au lieu de frapper la tête du serpent, vous frappez la queue. Kadhafi, Moubarak... Tous ces régimes ne sont que des marionnettes soutenues par les Occidentaux et leurs alliés.* »

« *Vois, poursuit-il en se tournant vers Ayman Al-Zawahiri. Il a perdu contre Moubarak et, maintenant, il nous a rejoints. Le jour où tu te heurteras à un mur, toi aussi, tu nous rejoindras.* » Le chef d'Al-Qaïda digresse ensuite de longues minutes sur l'islam et les « *croisés* ». Jamais il ne se départit de son calme, ce qui ajoute souvent, aux yeux de ses interlocuteurs, à son « *charisme* ».

(...)

« *Ton objectif n'a rien de religieux, le reprend Abdelhakim Belhadj, qui refuse de se laisser démonter. Si tu dis : "je suis contre les juifs parce qu'ils tuent les Palestiniens, et les Etats-Unis parce qu'ils soutiennent l'Etat hébreu", c'est un discours politique et ça se tient. Mais si tu constitues ton front au nom de l'islam, c'est faux. Cela n'a rien à voir. Il ne faut pas user de slogans religieux pour mener une guerre politique.* »

Devant le patient entêtement d'Oussama Ben Laden, à bout d'arguments, le chef du GICL invoque un obstacle. Aucun Afghan ne participe à la réunion, or, observe-t-il, un tel projet ne peut que les mettre dans l'embarras, alors que le pays est déchiré dans une guerre civile. « *Tu vas faire du mal à ceux qui t'ont accueilli, tu vas les entraîner dans une guerre dans laquelle ils n'ont rien à voir. Tu as conclu une beyaha [un serment] avec le mollah Omar qui t'a demandé de ne pas faire de sortie médiatique et là, c'est pire, tu prépares une déclaration de guerre ! Que fais-tu de ce pays ?* »

Ayman Al-Zawahiri n'a pas prononcé un seul mot durant toute la rencontre, mais sortant de sa réserve, Hafs Al-Mouritani, lui, approuve cette dernière remarque :

« *Non seulement il nous l'a demandé, mais il nous l'a signifié par écrit...* » Plus tard, le Mauritanien se désolidarise totalement du projet du 11 septembre 2001.

Les heures passent. Les participants ne parviennent pas à se mettre d'accord. Oussama Ben Laden a repris le dessus, il a le dernier mot auprès des siens, pas auprès des trois Libyens qui repartent en campant sur leurs positions. Entre les combattants libyens, partisans d'un djihad national limité dans le temps et dans l'espace, et Ben Laden, promoteur d'un djihad global contre les régimes apostats et les « *infidèles* », les relations paraissent sauvées, mais le divorce est bel et bien consommé. « *Même s'il était en désaccord avec nous, Ben Laden essayait de ne pas nous perdre* », souligne Abdelhakim Belhadj.

« *Ce sera la dernière entrevue avec Ben Laden. Traqué comme tous les djihadistes alors installés dans les zones tribales du Pakistan, Abdelhakim Belhadj sera finalement capturé en 2004 en Malaisie et livré avec sa femme par la CIA à Kadhafi. Condamné à mort, torturé, il sera libéré en 2010. Un an plus tard, il rejoint la rébellion au sein de laquelle il jouera un rôle de premier plan, jusqu'à devenir gouverneur militaire de Tripoli lors de la chute de la capitale, en août 2011.* »

Avec John McCain

« *[A l'automne 2011] Abdelhakim Belhadj reçoit lui-même, dans ses locaux mitoyens de l'Hôtel Radisson Blu – l'ancien bureau de Seif Al-Islam Kadhafi dans lequel il s'est installé –, l'Américain John McCain. Le sénateur républicain de l'Arizona, venu se rendre compte sur place de la situation en Libye après la libération de la capitale, a demandé à le voir. L'entrevue est cordiale, dans une certaine limite. Après avoir écouté son interlocuteur, le gouverneur de Tripoli met les pieds dans le plat :*

« *Les Etats-Unis m'ont fait subir une très grande injustice, dit-il.*

« *Je suis désolé pour vous, et je m'excuse pour votre femme* », répond John McCain.

Abdelhakim Belhadj fera répéter deux fois au traducteur ces propos. Il a bien entendu : l'Américain a bien présenté ses excuses pour sa femme. Pour lui, il est seulement « *désolé* ». (...)

En parallèle de ses relations avec les Occidentaux, Abdelhakim Belhadj doit

surtout s'employer à rassurer ses compatriotes. Après tout, il a été désigné comme l'ennemi public numéro un de l'ancien régime, et son arrivée au poste de gouverneur militaire de Tripoli en inquiète plus d'un. Paniqués, des anciens officiers ont tout quitté et sont passés dans la clandestinité. Dans l'espoir d'apaiser une bonne fois pour toutes ces craintes, il frappe un grand coup en conviant à dîner sept d'entre eux qui l'ont des années durant malmené. Un soir, apeurés et tremblants, ces derniers sont conduits dans l'annexe de l'Hôtel Radisson Blu. Alors que le premier d'entre eux commence à bredouiller des excuses, le chef rebelle l'interrompt : « *Arrête, c'est de l'histoire ancienne*, leur dit-il. *Ce que veulent maintenant les Libyens, c'est la stabilité. S'il doit y avoir quelque chose de tranché entre nous, c'est à la justice de le faire, sinon ce sera la jungle.* » Abdelhakim Belhadj sait parfaitement ce qu'il fait. Il sait que ce dîner va se répandre dans toute la ville.

« *[A l'approche des premières élections organisées après la chute de l'ancien régime, qui auront lieu le 7 juillet 2012, Abdelhakim Belhadj décide de quitter son poste de gouverneur militaire pour se lancer dans la course à la tête du parti qu'il a créé, El-Watan.]*

A Tripoli, en campagne électorale

Dans ce contexte tendu, la nouvelle Libye avance en effet à petits pas. Des élections, les premières librement organisées depuis quarante-deux ans, sont annoncées pour le mois de juin. Pour Abdelhakim Belhadj, qui entend bien jouer un rôle dans son pays libéré du joug de la dictature, la phase militaire s'achève. « *Les révolutionnaires doivent intégrer les institutions et je participe à cet effort* », plaide-t-il.

En mars, les Frères musulmans, associés à d'autres formations islamistes, ont déjà annoncé la création du Parti de la justice et de la reconstruction. « *Un parti national civil avec un cadre de référence islamite* », précise le président du comité chargé de la coordination du mouvement, Lamine Belhadj, l'ancien enseignant qui avait tenté d'intercéder lors des délicates négociations [*autour de la gestion du conflit*] entre le CNT [*Conseil national de transition*] de Tripoli et son homonyme, Abdelhakim Belhadj, à Rojban. Encouragés

par le succès de leurs pairs en Tunisie et en Egypte, les Frères musulmans croient dur comme fer à leurs chances. Leur mouvement repose sur le concept adopté lors de la réunion des différentes familles islamistes à Istanbul quelques mois plus tôt mais, comme prévu, les anciens du GICL n'y sont pas les bienvenus.

Résigné, Abdelhakim Belhadj se lance dans la course avec un temps de retard. En mai, il démissionne de son poste de commandement au Conseil militaire et, troquant son treillis militaire pour un costume occidental, se lance à la tête de son propre parti, El-Watan (« *la nation* »). Le nom est une référence directe à la réunion avortée d'Istanbul.

(...)

« *Rentrer en politique n'est pas en contradiction avec la charia, même si certains ne sont pas d'accord avec cela*, assure Abdelhakim Belhadj. *On s'engage pour construire l'Etat.* » Dans l'esprit de l'ancien djihadiste, El-Watan n'est donc pas un parti religieux. « *On parle de l'islam comme une partie intégrante de l'identité du pays. L'islam est un système de gouvernance qui garantit les droits humains, qui respecte les autres religions, les voisins, la sécurité des gens, la stabilité ; il ne se réduit pas à un certain nombre de punitions ou de châtements, qui existent déjà dans le code civil* », affirme-t-il.

Pour appuyer ses dires, il présente une femme, non voilée, sur sa liste à Benghazi. « *Beaucoup disent que les femmes n'ont pas de droits dans l'islam, alors qu'il s'est répandu à une époque où on les enterrait vivantes. L'islam leur a rendu leur dignité, augmente Abdelhakim Belhadj. La femme du Prophète [l'une de ses épouses], Oum Salama, notre mère à tous, avait un rôle politique, elle le conseillait. Quand il est parti faire le pèlerinage à La Mecque, la tribu locale s'y est opposée et le Prophète s'est dit "on reviendra l'année prochaine". Il était humilié, ses compagnons étaient furieux. Oum Salama lui a dit : "Ne t'en fais pas, sors, égorge un mouton et tes hommes te suivront." Il l'a écoutée.* »

(...)

La campagne a été rapide. Pour El-Watan, elle a surtout été franchement bâclée. Quelques meetings de-ci de-là, quelques affiches, une organisation des plus confuses, une équipe de campagne peu homogène... L'ancien djihadiste, ex-chef militaire de la rébellion, n'a pas achevé sa mue en homme politique. Lié par le projet avorté d'Istanbul, qui consistait à réunir les islamistes dans une seule et même formation, Abdelhakim Belhadj s'est retrouvé seul dans ce parti avec quelques Frères musulmans bien peu motivés. Ses anciens compagnons du GICL se sont dispersés.

Le 7 juillet, les Libyens votent en masse malgré les appels au boycott lancés en Cyrénaïque [*région libyenne*], qui s'estimait lésée par la répartition des sièges dans la future Assemblée. Pour ces premières élections libres organisées après quarante-deux ans de dictature, 1,6 million d'électeurs sur les 2,8 millions d'inscrits, soit près de 60 %, ont participé, parfois les larmes aux yeux, au scrutin qui doit élire 200 membres du Congrès national chargé de rédiger la future Constitution libyenne. Les libéraux l'emportent. A la tête de l'Alliance des forces nationales (AFN), une coalition d'une soixantaine de formations, Mahmoud Jibril sort largement victorieux devant les Frères musulmans. Ce vote, bien que Mahmoud Jibril refuse de se voir attribuer l'étiquette de laïc, marque pour la première fois l'arrêt de l'arrivée au pouvoir des islamistes dans un pays du « *printemps arabe* ». El-Watan obtient un seul siège. Abdelhakim Belhadj n'est pas élu. Pis : il est devancé par un Frère musulman... ■

Du djihad aux urnes : le parcours singulier d'Abdelhakim Belhadj, d'Isabelle Mandraud, Stock, 256 p., 19,50 euros. Parution le 30 octobre.





LAIR DU MONDE | CHRONIQUE

PAR SYLVIE KAUFFMANN

No you can't

Lorsque Barack Obama a été élu, en 2008, l'Europe a été saisie d'un furieux accès d'Obamania. Longtemps, le président américain a conservé de l'autre côté de l'Atlantique une popularité bien supérieure à celle de la moyenne des dirigeants européens, même lorsque sa cote s'effondrait auprès de ses propres concitoyens. Obama ne ressemblait ni à Angela Merkel ni à Nicolas Sarkozy. Obama était un président cool.

Cet été, l'image a basculé. Le président du « yes we can » est devenu celui du « yes we scan ». Sur les dessins de presse, de grandes oreilles lui ont poussé. Ce n'est pas – pas encore – la répulsion qu'a pu inspirer son prédécesseur, George W. Bush, mais le charme s'est évaporé. Privé du talent d'Hillary Clinton, Barack Obama n'est plus cool, il est froid. Ce que les habitués de la scène washingtonienne connaissent de lui depuis longtemps – ce côté distant, insensible, dur parfois – est soudain apparu aux Européens lorsqu'ils ont appris que les grandes oreilles de la National Security Agency (NSA) ramassaient tout sur leur passage, les SMS du Nokia de M^{me} Merkel comme des dizaines de millions de conversations de Français moyens. Sommé de se justifier par les chefs

d'Etat et de gouvernement du Brésil, du Mexique, de France ou d'Allemagne, tous des pays amis, le président cool n'a cherché ni à s'excuser ni même à s'expliquer.

A vrai dire, Barack Obama ne compte plus les dirigeants amis qu'il s'est mis à dos. Benyamin Nétanyahou, le premier ministre israélien, est furieux de sa politique iranienne et le fait savoir à Washington. Egalement inquiets de l'ouverture vers l'Iran, les Saoudiens sont furieux de la politique syrienne des Etats-Unis et boudent sérieusement sous la ghutra blanche. Dilma Rousseff, la présidente du Brésil, est furieuse d'avoir été mise sur écoute et a annulé sa visite à Washington. Cruellement déçus par la défection de Barack Obama au sommet de Bali il y a deux semaines, les dirigeants des pays d'Asie du Sud-Est n'ont toujours pas compris comment le président du pays le plus puissant de la planète, qui leur chante le retour de l'Amérique dans l'Asie-Pacifique depuis quatre ans, renonce à une tournée de la première importance à cause de problèmes budgétaires. David Cameron et François Hollande ont beaucoup de mal à digérer la désinvolture avec laquelle Barack Obama les a traités dans la crise syrienne, eux qui sont bravement montés au créneau

mais ont compris un peu tard que les Etats-Unis préféraient traiter directement, et seuls – si il-vous-plait, avec Vladimir Poutine. Et voilà maintenant Angela Merkel, l'alliée la plus placide, la première de la classe, qui se met en colère.

Lorsque la chancelière affirme que sa confiance a été « gravement trompée », ça n'est pas anodin. Angela Merkel, explique Stefan Kornelius, journaliste à la *Süddeutsche Zeitung* et auteur d'un livre sur sa politique étrangère, *Die Kanzlerin und ihre Welt* (« La chancelière et son monde », Hoffmann und Campe, non traduit), « a un attachement presque naïf pour les Etats-Unis », dû à son passé est-allemand : la déception n'en est que plus profonde. Elle ne fait plus confiance à Barack Obama.

Fièvre à Bruxelles

Est-ce si grave ? So what ?, soupire-t-on sans doute dans les couloirs de la Maison Blanche. Barack Obama n'a pas d'amis, mais en a-t-il besoin ? Les Saoudiens ont beau faire la tête, il reste que, comme le soulignait samedi 26 octobre le *New York Times*, « leurs options sont limitées », tant ils dépendent des Etats-Unis pour leur technologie militaire et pétrolière. C'est le privilège de la superpuissance.

Deux faits, dans le déroulement du conseil européen des 24 et 25 octobre à Bruxelles, devraient conforter les Américains dans cette analyse. D'abord, les dirigeants européens n'ont pas suivi la proposition de suspendre les négociations sur le traité de libre-échange transatlantique, formulée notamment par les sociaux-démocrates allemands. « Dans une situation aussi tendue, ces négociations sont encore plus importantes », a rétorqué M^{me} Mer-

kel. Gros soulagement aux Etats-Unis : ce traité, fait valoir leur département du commerce, doit permettre de « renforcer et faciliter » la circulation des données électroniques, « une part de plus en plus importante de notre commerce ».

Ensuite, les mêmes dirigeants européens ont calé sur la protection des données personnelles. L'affaire Snowden et ses révélations ont donné un élan spectaculaire à ce débat, sur lequel le Parlement européen et la Commission, avec le projet de loi élaboré par la commissaire européenne Viviane Reding, sont en pointe. Pour les Etats-Unis, dont les géants d'Internet, Google et Facebook en tête, ont un quasi-monopole de la collecte des « big data » de 500 millions de consommateurs européens, l'enjeu est énorme. Leurs lobbies se dépensent sans compter pour faire échec aux efforts de Bruxelles. Vendredi, alors que la fièvre montait au Conseil européen, ils ont réussi, grâce à l'intervention du premier ministre britannique, à obtenir un délai de grâce jusqu'en 2015, alors que M^{me} Reding et plusieurs Etats membres souhaitaient une décision au printemps 2014.

Trop forts, les Américains ? Pas si sûr. La compétition féroce de la mondialisation est moins confortable que la discipline de blocs de la guerre froide. Américains et Européens resteront unis dans la lutte contre le terrorisme, et leurs grandes oreilles respectives trouveront un terrain d'entente. Mais politiquement et commercialement, la perte de confiance provoquée par la gestion du dossier NSA par l'administration Obama fera plus de dégâts que le dernier Conseil européen. ■

kauffmann@lemonde.fr

LA PERTE DE CONFIANCE PROVOQUÉE PAR LA GESTION DU DOSSIER NSA PAR OBAMA VA FAIRE DES DÉGÂTS

Des Nike Air Jordan contre un zéro faute

Penché sur sa copie, Mac Tyer s'applique. Le rappeur, venu en voisin d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), participe comme quelque deux cents gamins et adultes à la Dictée des cités, ce samedi 26 octobre, à Saint-Denis. Entre les tours des cités Picasso et Dourdain, assises à des tables tout en longueur, une ribambelle de têtes brunes écoutent dans un silence quasi religieux. En ce jour de vacances scolaires, les écoles sont fermées, et c'est sur la grande allée arborée du Mail que la mairie a dressé un barnum pour abriter la manifestation.

« Prenez vos stylos, écrivez votre prénom, votre nom et votre catégorie », annonce l'auteur de polars Rachid Santaki. L'organisateur de la manifestation prend son temps pour énoncer le texte tiré du *Petit Prince*, de Saint-Exupéry. « Il ne faut jamais écouter les fleurs », dicte le quadragénaire d'une voix posée. Dans le texte, des passés simples, des imparfaits et des dialogues. Quelques têtes se lèvent pour interroger le « maître », qui appuie bien ses « virgules » et ses « retour à la ligne ». Mille deux cents caractères pas faciles, mais tout le monde s'applique.

« Vous êtes au taquet, c'est bien », s'écrie Rachid Santaki. Pour les gagnants, il y aura une paire de Jordan, une veste Adidas, des parfums ou des places pour le prochain concert de Mac Tyer. Quelques jeunes adultes s'y essaient aussi. Le boxeur Kamel Amrane, vice-champion d'Europe, n'a pas osé ; il préfère surveiller les petits de la cité qu'il connaît. « C'est un moment à se régaler et à se rendre compte qu'on peut s'enrichir ensemble », explique-t-il. Il est le parrain local de la dictée.

C'est la deuxième édition de ce drôle d'exercice, après celle d'Argenteuil (Val-d'Oise), le 30 août. L'idée de populariser cette épreuve symbole de l'école française est venue à Abdellah Boudour, animateur d'une association de la ville, Force des mixités. Il a conçu un grand tour de France de la dictée dans les banlieues populaires, qui se terminera dans les quartiers nord de Marseille en juin 2014. « On veut réunir différentes générations autour de la lecture. Et ensuite donner le goût de l'écriture avec des ateliers », souligne le jeune Argenteuillais.

Accent circonflexe

Rachid Santaki parle, lui, de « réappropriation des espaces publics » et de « participation des habitants ». Il a fait la tournée des maisons de la jeunesse pour faire venir du monde. Au milieu de la foule, il est content : les jeunes des cités Floréal et Joliot sont venus. « C'était pas joué », s'amuse-t-il. Avant d'ajouter : « Cela permet de donner un autre visage à cette banlieue et de valoriser les acteurs de terrain. »

Une bonne demi-heure plus tard, les gamins s'égaillent près du buffet. D'autres s'agglutinent en grappe autour des correcteurs. « Je suis un bon en français, M'dame », jure un grand gaillard. Plus loin, d'autres minots se font prendre en photo avec « Monsieur Socrate », surnom de Mac Tyer. Le rappeur s'y prête avec plaisir, même si, dans sa copie, il a oublié de mettre un accent circonflexe à un verbe au passé antérieur. C'est une adolescente venue de Sevran qui a fait un « zéro faute » et gagné les baskets tant convoitées. La prochaine dictée aura lieu à Strasbourg, à la maison d'arrêt. ■

SYLVIA ZAPPI

Série 17

LE CINEMA DU Monde

LE CINEMA DU Monde N°2 Série 17

JAMES STEWART
L'HOMME DE LA PLAINE
THE MAN FROM KANSAS

Dir. Anthony Mann
Avec James Stewart, Arthur Kennedy, Cathy O'Donnell

5 €*
5,90
le DVD

Chaque semaine, redécouvrez le chef-d'œuvre d'un grand réalisateur

15 grands films sélectionnés par Le Monde

1 - 23 oct. Taxi Driver de Martin Scorsese	9 - 18 déc. Mr Smith au Sénat de Frank Capra
2 - 30 oct. L'Homme de la plaine de Anthony Mann	10 - 24 déc. La Poursuite impitoyable de Arthur Penn
3 - 6 nov. Tootsie de Sydney Pollack	11 - 31 déc. Profession : reporter de Michelangelo Antonioni
4 - 13 nov. Birdy de Alan Parker	12 - 8 janv. Sexe, mensonges et vidéo de Steven Soderbergh
5 - 20 nov. Cinq pièces faciles de Bob Rafelson	13 - 15 janv. Soudain l'été dernier de Joseph L. Mankiewicz
6 - 27 nov. De sang-froid de Richard Brooks	14 - 22 janv. Rencontres du troisième type de Steven Spielberg
7 - 4 déc. L'Équipée sauvage de Laszlo Benedek	15 - 29 janv. Ourlan sur le Caine de Edward Dmytryk
8 - 11 déc. Gandhi de Richard Attenborough	

Dès le 30 octobre, le DVD n°2

L'HOMME DE LA PLAINE de Anthony Mann

Chaque mercredi, retrouvez les plus grands chefs-d'œuvre du cinéma mondial. Une nouvelle collection de 15 DVD réalisés par les auteurs les plus talentueux, tels que Martin Scorsese, Anthony Mann, Sydney Pollack, Alan Parker, Arthur Penn, Michelangelo Antonioni, Steven Soderbergh, Steven Spielberg...

En complément, vous découvrirez de nombreux bonus exclusifs : interviews, documentaires, bandes-annonces...

Un véritable festival à domicile !

Plus d'informations sur www.lemonde.fr/boutique

* Chaque DVD de la collection est vendu au prix de 5,90 € en plus du Monde à la Boutique du Monde 80, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris, ou par correspondance sur www.lemonde.fr/boutique ou en téléphonant au 32 89 (0,34 € TTC par minute) Voir conditions. Offre limitée à la France métropolitaine, sans obligation d'achat du Monde dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels.

L'Homme de la plaine © 1955, COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. Taxi Driver - Interdit aux moins de 12 ans © 1976, RENEWED 2004 COLUMBIA PICTURES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / Tootsie © 1982, COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / Birdy © 1984, TRISTAR PICTURES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. Cinq pièces faciles © 1970, COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / De sang-froid © 1967, RENEWED 1999 PAX ENTERPRISES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / L'Équipée sauvage © 1963, THE STANLEY KRAMER COMPANY, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / Gandhi © 1982, CAROLINA BANK LTD AND NATIONAL FILM DEVELOPMENT CORPORATION LTD. ALL RIGHTS RESERVED. / Mr Smith au Sénat © 1939, RENEWED 1987 COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / La Poursuite impitoyable © 1966, LONE STAR PICTURES CORPORATION, RENEWED 1994 HORIZON MANAGEMENT, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / Profession : reporter © 1975, RENEWED 2003 PROTEUS FILMS, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / Sexe, mensonges et vidéo © 1989, OUTLAW PRODUCTIONS, ALL RIGHTS RESERVED. / Soudain l'été dernier © 1959, RENEWED 1988 HORIZON PICTURES (G.B.) LTD. / Rencontres du troisième type © 1977, 1980 COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / Ourlan sur le Caine © 1954, RENEWED 1982 COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. © 2013 LAYOUT AND DESIGN SONY PICTURES HOME ENTERTAINMENT INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directrice du « Monde », membre du directoire, directrice des rédactions Natalie Nougayrède
Directeur délégué des rédactions Vincent Giret
Directeurs adjoints des rédactions Michel Guérin, Rémy Ourdan
Directeurs éditoriaux Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédacteurs en chef Arnaud Leparmentier, Cécile Prieur, Nabil Wakim
Rédactrice en chef « M Le magazine du Monde » Marie-Pierre Lannelongue
Rédactrice en chef « édition abonnés » du Monde.fr Françoise Tovo
Rédacteurs en chef adjoints François Bougon, Vincent Fagot, Nathaniel Herzberg, Damien Leloup
Chefs de service Christophe Châtelot (International), Luc Bronner (France), Virginie Malingre (Economie), Auréliano Tonet (Culture)
Rédacteurs en chef « développement éditorial » Julien Laroche-Joubert (Innovations Web), Didier Pourquery (Diversifications, Evénements, Partenariats)
Chef d'édition Christian Massol
Directeur artistique Aris Papatheodorou
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Eric Béziat
Médiateur Pascal Galinier
Secrétaire générale du groupe Catherine Joly
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Gilles van Kote, vice-président

**Tout le monde peut vous dire
qu'il est le moins cher.
Désormais, vous pouvez vérifier.**



Avec votre mobile, vous pouvez
instantanément comparer près de chez vous les prix des produits
que vous voulez, quand vous voulez, où vous voulez⁽¹⁾.

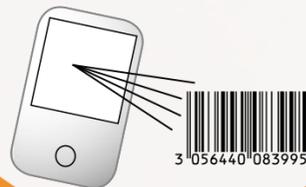
1

Téléchargez gratuitement
sur votre mobile l'appli
quiestlemoinscher



2

Scannez le code-barres
de ces produits, ou de tous
ceux qui vous intéressent,
avec votre mobile⁽¹⁾.



E.Leclerc

Seul le moins cher vous permet de comparer⁽²⁾

(1) Comparaison possible avec les prix de 200 000 produits alimentaires des magasins E.Leclerc, et les prix de 2 500 produits de magasins concurrents, selon leurs disponibilités.

(2) Comparaisons de prix moyens portant sur 2 888 produits, relevés du 12 août au 14 septembre 2013 dans 2 173 magasins de 11 enseignes. Plus d'informations sur quiestlemoinscher.com

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr